



DS AUTOMOBILES

DS 3

---

# Manuel D'utilisation



Download on the  
App Store

GET IT ON  
Google Play

DSautomobiles EN LIGNE

# Bienvenue

---

Nous vous remercions d'avoir choisi une DS 3.

Ce Guide rapide vous a été remis lors de la livraison du véhicule. Il présente quelques recommandations indispensables.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

La marque **DS AUTOMOBILES** est commercialisée par Automobiles CITROËN, société anonyme au capital social de 159.000.000 euros dont le siège social est situé 43 rue Jean-Pierre TIMBAUD, 78300 POISSY, FRANCE, et immatriculée auprès du RCS de Versailles sous le numéro 642 050 199, ci-après dénommée le "Constructeur", qui se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenu de mettre à jour le présent document.

La consultation de ce livret ne se substitue pas à une lecture approfondie du **Manuel d'utilisation**. L'ensemble des instructions et recommandations de fonctionnement y sont détaillées pour profiter au mieux de votre véhicule. Il est vivement recommandé

Il est d'en prendre connaissance.

**DS AUTOMOBILES** s'engage à préserver l'environnement et vous invite à consulter le **Manuel d'utilisation** en version numérique ou sur notre site Web.



Lien vers l'application et le site Web de l'entreprise  
Installation de l'application avec le  
QR code suivant :



## POUR OBTENIR LE MANUEL D'UTILISATION COMPLET :



### ONLINE

Consultez ou téléchargez le Manuel d'utilisation à l'adresse suivante :

<http://service.dsautomobiles.com/DSddb/>



Scannez ce QR Code pour un accès direct.  
Sélectionnez :

- la langue,
- le véhicule et sa silhouette,
- la période d'édition du Manuel d'utilisation correspondant à la date de la 1ère mise en circulation du véhicule.



### VERSION IMPRIMÉE

Commander le Manuel d'utilisation au format papier auprès du Réseau.

<b>01</b>	Introduction	<b>03</b>	Instruments et commandes du tableau de bord	<b>144</b>	Système d'aide à la régulation de vitesse
<b>3</b>	Éco-conduite	<b>58</b>	Combiné d'instruments	<b>154</b>	Système anti-collision
<b>4</b>	Utilisation de ce manuel	<b>61</b>	Combiné d'instruments	<b>156</b>	Système d'aide à la stabilité du véhicule
<b>5</b>	Véhicule électrique hybride léger (MHEV)	<b>67</b>	Témoins d'avertissement, indicateurs et messages	<b>157</b>	Système d'aide à l'amélioration de la visibilité
<b>6</b>	Véhicule électrique à batterie (BEV)	<b>77</b>	Commandes de climatisation	<b>159</b>	Système d'aide au maintien dans la voie
<b>6</b>	Mode économie d'énergie	<b>82</b>	Écran tactile et Écran d'informations	<b>168</b>	Système d'aide au stationnement et à la marche arrière
<b>7</b>	Modifications / Altérations du véhicule	<b>83</b>	Affichage tête haute	<b>173</b>	Système de détection de perte d'attention du conducteur
<b>02</b>	Présentation du véhicule	<b>04</b>	Système d'infodivertissement	<b>178</b>	Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente
<b>8</b>	Clés	<b>85</b>	DS IRIS SYSTEM - Système d'infodivertissement à écran tactile 10"	<b>179</b>	Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires
<b>13</b>	Démarrage à distance	<b>91</b>	Radio		
<b>15</b>	Système de sécurité du véhicule	<b>93</b>	Système multimédia	<b>07</b>	En cas d'urgence
<b>18</b>	Portes	<b>05</b>	Démarrage et utilisation	<b>186</b>	Feux de détresse
<b>19</b>	Lève-vitres électriques	<b>108</b>	Procédure de démarrage	<b>187</b>	Assistance et SOS
<b>20</b>	Rétroviseurs	<b>110</b>	Freins	<b>189</b>	Triangle de présignalisation
<b>22</b>	Appuie-têtes	<b>113</b>	Transmission	<b>190</b>	Mise sur criq du véhicule et changement d'une roue
<b>23</b>	Sièges	<b>119</b>	Modes de conduite	<b>194</b>	Outillage de réparation des pneus
<b>27</b>	Ceintures de sécurité	<b>121</b>	Carburant	<b>195</b>	Procédure de réparation des pneus
<b>28</b>	Système d'airbags	<b>122</b>	Charge	<b>196</b>	Contrôle - Réglage de la pression des pneus
<b>32</b>	Systèmes de retenue pour enfants	<b>136</b>	Chargement du véhicule	<b>197</b>	Démarrage par câbles auxiliaires
<b>41</b>	Volant	<b>137</b>	Utilisation d'une remorque		
<b>42</b>	Commutateur d'allumage	<b>139</b>	Conseils de conduite	<b>08</b>	Maintenance et entretien du véhicule
<b>43</b>	Essuie-glace et lave-glace avant			<b>206</b>	Introduction à la maintenance et à l'entretien des véhicules
<b>46</b>	Éclairage extérieur			<b>206</b>	Contrôles périodiques
<b>52</b>	Éclairage intérieur				
<b>53</b>	Espace de rangement intérieur - Caractéristiques intérieures	<b>06</b>	Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)		
<b>57</b>	Hayon	<b>141</b>	Présentation des systèmes d'aide		
		<b>143</b>	Raccourcis des aides à la conduite		

- 207 Fluides, lubrifiants et pièces recommandés
- 208 Compartiment moteur
- 210 Entretien du véhicule
- 213 Boîte à fusibles
- 213 Remplacement des feux
- 217 Chaînes à neige
- 217 Carrosserie - Entretien de l'extérieur
- 218 Entretien de l'intérieur

## **09** Spécifications techniques

- 220 Numéro d'identification du véhicule (VIN)
- 220 Identification du moteur
- 220 Données du véhicule

## **10** Informations au client

- 224 Déclaration de conformité
- 224 Enregistrement des données du véhicule et vie privée
- 228 Enregistreur des données d'événements

## Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO2 du véhicule.

### Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de vitesse vous invite à engager le rapport le plus adapté. Chaque fois que cette indication s'affiche au combiné d'instruments, la suivre immédiatement.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

### Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO2 et à atténuer le fond sonore de la circulation. Avec un moteur MHEV, le freinage moteur est plus efficace. Anticiper au maximum les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec frein moteur afin de

recharger la batterie de traction, d'augmenter la conduite tout BEV et de réduire la consommation de carburant.

Privilégier l'utilisation du mode de conduite

**Eco** en le sélectionnant avec la commande "**MODE DE CONDUITE**".

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

### Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle. Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur avant de démarrer, surtout en hiver (sauf conditions hivernales sévères : température inférieure à -23°C). Le véhicule se réchauffera beaucoup plus rapidement pendant la conduite.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (par exemple film, musique, jeu vidéo) pour contribuer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils mobiles avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par exemple barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

### Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (par exemple barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneus neige et remonter les pneus été.

## Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneus, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement
- à chaque changement de saison
- après un remisage prolongé

Ne pas oublier la roue de secours et les pneus de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (par exemple, huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle, etc.). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3000 premiers kilomètres (1900 premiers miles) qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

## Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation électrique du véhicule dépend fortement du profil du parcours, de la

vitesse et du type de conduite, de l'utilisation du chauffage/de la climatisation.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

## Véhicules MHEV

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur pour que le véhicule ralentisse de lui-même (par exemple lors d'une descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la récupération d'énergie est optimale à condition que le curseur de l'indicateur de puissance au combiné d'instruments soit toujours en mouvement dans la zone **CHARGE**.

La récupération d'énergie permet d'exploiter efficacement les phases "passives" de la conduite (décélération).

L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction et est ensuite utilisée pour la conduite tout électrique ou une accélération supplémentaire.

Lorsque la batterie de traction est presque pleine, la récupération d'énergie se réduit progressivement.

## Véhicules BEV

Programmer une destination dans le système de navigation GPS du véhicule pour optimiser la consommation au cours d'un trajet.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations avec le frein moteur de la fonction de freinage régénératif ou les freinages souples ;

l'indicateur de puissance entre alors dans la zone **CHARGE**.

Privilégier l'utilisation de la climatisation par rapport au chauffage pour désembuer l'habitacle.

## Utilisation de ce manuel

- Le présent manuel décrit toutes les options et fonctions disponibles pour ce modèle. **Certaines descriptions, notamment celles des fonctions de menu et d'affichage, peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en raison des variantes de modèle, de spécifications propres à votre pays, à des accessoires ou des équipements spéciaux.**
- Le sommaire situé au début de ce manuel et à chaque chapitre indique où se trouvent les informations.
- L'index vous permet de rechercher des informations spécifiques.
- Le présent Manuel d'utilisation montre des véhicules avec direction à gauche. L'utilisation de véhicules avec direction à droite est similaire.
- Le manuel d'utilisation utilise l'appellation du moteur. Les désignations de vente et le code technique correspondants se trouvent dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».
- Les indications de direction, telles que à gauche, à droite ou vers l'avant et vers l'arrière, sont toujours données par rapport au sens de la marche.
- Les affichages peuvent ne pas prendre en charge une langue spécifique.


- Les messages affichés et l'étiquetage intérieur sont écrits en caractères **gras**.



### Légende des symboles

**!** Le texte suivant la mention **Danger** fournit des informations concernant un risque de blessure mortelle. Ignorer ces informations peut entraîner un danger de mort.

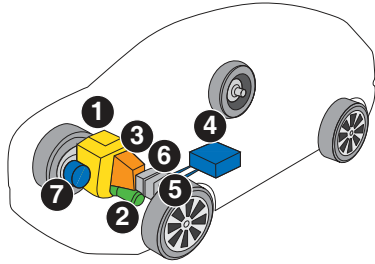
**!** Le texte suivant la mention **Avertissement** fournit des informations sur le risque d'accident ou de blessures. Le non-respect de ces informations peut provoquer des blessures

**!** Le texte suivant la mention **Attention** fournit des informations sur l'endommagement possible du véhicule. Le non-respect de ces informations peut provoquer des dommages matériels du véhicule.

- e** Contribution à la protection de la nature
- i** Information complémentaire
-  Véhicule avec poste de conduite à gauche

-  Véhicule avec poste de conduite à droite
-  Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit

## Véhicule électrique hybride léger (MHEV)



1. Moteur essence
2. Moteur électrique
3. Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage à 6 vitesses (e-DCS6)
4. Batterie de traction 48 V
5. Batterie d'accessoires 12 V
6. Convertisseur DC/DC

### 7. Démarreur à courroie

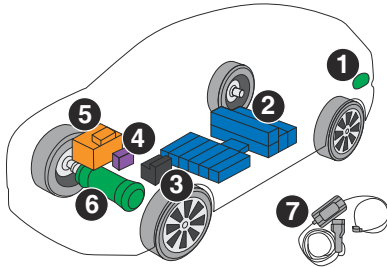
**La technologie MHEV de 48 V ne nécessite aucun branchement pour charger la batterie de traction.**

Le système MHEV ne fonctionne pas en continu, mais s'active en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (allumage du chauffage ou de la climatisation), des conditions de conduite (accélération, ralentissement, freinage, démarrage moteur) et les conditions de la route (montée, descente) :

- Lors les phases d'accélération, le moteur électrique apporte un coup de pouce supplémentaire pour atteindre le plus rapidement possible le couple nécessaire et améliorer l'accélération à basse vitesse.
- Lors des phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction, en utilisant l'inertie du véhicule.
- La conduite en tout électrique est possible pour les manœuvres de stationnement, pour les zones de vitesse de 30 km/h (20 mph) en ville, sur les routes urbaines et de campagne avec une conduite douce et sur les autoroutes en légère décélération ou en descente.

Le moteur électrique est intégré à la boîte de vitesses automatique. Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation des accessoires de 12 V et l'alimentation de traction de 48 V.

## Véhicule électrique à batterie (BEV)



1. Connecteurs de charge
2. Batterie de traction
3. Batterie d'accessoires
4. Pompe à chaleur
5. Chargeur embarqué
6. Moteur électrique
7. Câble de charge

Les connecteurs de charge (1) permettent trois types de charge : Charge domestique en mode 2, à l'aide d'une prise domestique et d'un câble de charge associé (7).

- Charge accélérée en mode 3, via l'installation d'un boîtier de charge accélérée (**Wallbox**).
- Charge super rapide en mode 4, via l'utilisation d'un chargeur rapide public.

La batterie de traction 400 V (2) est de technologie Lithium-Ion. Elle stocke et fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique, de la climatisation et du chauffage. Son niveau de charge est représenté par un indicateur et un voyant de réserve au combiné d'instruments.

La batterie d'accessoires de 12 V (3) alimente le réseau électrique conventionnel du véhicule. Elle est rechargée automatiquement par la batterie de traction avec le chargeur embarqué.

La pompe à chaleur (4) assure le chauffage dans l'habitacle et régule le refroidissement de la batterie de traction et du chargeur embarqué.

Le chargeur embarqué (5) gère les charges domestique (mode 2) et accélérée (mode 3) de la batterie de traction, ainsi que la recharge de la batterie d'accessoires de 12 V.

Le moteur électrique (6) assure la traction en fonction du mode de marche sélectionné et des conditions de conduite. Il récupère l'énergie lors des phases de freinage ou de décélération du véhicule.

## Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé. Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

### Sélection du mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

**i** Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

### Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie de 12 V / Batterie d'accessoires**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Modifications / Altérations du véhicule

### Accessoires achetés par le propriétaire

Si, après l'achat de la voiture, le propriétaire décide d'installer des accessoires électriques qui nécessitent une alimentation électrique permanente (par exemple, radio, système antivol par satellite, etc.) ou des accessoires qui ont une incidence sur l'alimentation électrique, en informer un concessionnaire STELLANTIS. Le personnel vérifiera si le système électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise, ou s'il doit être intégré à une batterie conventionnelle plus puissante.

**AVERTISSEMENT** Faire attention en cas d'ajout de becquets, de jantes aluminium ou de moyeux de roue non homogènes : ces pièces peuvent réduire la ventilation des freins

et compromettre leur efficacité en cas de freinages brusques et répétés ou de longues descentes.

Veiller à ce que rien ne gêne la course de la pédale (tapis, etc.).

## Installation d'appareils électriques

Tous les appareils électriques et électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent porter l'étiquette suivante : Le fabricant autorise l'installation des émetteurs-récepteurs à condition qu'elle soit effectuée dans un centre spécialisé, dans les règles de l'art et conformément aux spécifications du fabricant.

**AVERTISSEMENT** Les patrouilles routières peuvent interdire le véhicule de circuler si les appareils installés modifient les caractéristiques du véhicule.

La garantie peut également être annulée en cas de défauts provoqués par une modification, que les défauts soient associés directement ou indirectement à cette modification.

Le Fabricant ne peut être tenu responsable des dommages causés par l'installation d'accessoires non fournis ou non recommandés par le Fabricant et/ou non installés conformément aux instructions données.

## Installation d'équipements de transmission radio

Les équipements émetteurs radio (téléphones mobiles pour voitures, radios CB, radio amateur, etc.) ne peuvent être utilisés dans le véhicule que si une antenne séparée est montée dans le toit.

## Clés

### Fonction de la télécommande radio



Verrouillage du véhicule



Déverrouillage du véhicule



Déverrouillage - Ouverture du coffre

#### ! Prudence

Les composants électroniques de la clé peuvent être endommagés si la clé subit des chocs importants. Afin de

garantir l'efficacité maximale des éléments électroniques à l'intérieur de la clé, n'exposer jamais la clé aux rayons directs du soleil.

La télécommande permet de réaliser les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- ▶ Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule
- ▶ Déverrouillage / Verrouillage du coffre
- ▶ Rabattement / Déploiement des rétroviseurs extérieurs
- ▶ Rabattement / Déploiement des poignées de porte extérieures
- ▶ Activation / Désactivation de l'alarme
- ▶ Localisation du véhicule
- ▶ Fermeture des vitres
- ▶ Activation de l'antidémarrage du véhicule.

### Système de clé électronique

#### ! DANGER

La clé électronique peut affecter un pacemaker.  
Tenir la clé électronique à l'écart de la poitrine.

La manipuler avec précaution, la protéger de l'humidité et des températures élevées et éviter toute opération inutile.

### Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes (selon la version) :

- ▶ Activation / Désactivation de la sécurité enfants manuelle
- ▶ Activation / Désactivation de l'airbag passager avant
- ▶ Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes
- ▶ Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.



! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

## Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



## Déverrouillage total

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

## Déverrouillage sélectif

### Porte conducteur

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (MHEV).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer une seconde fois.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme (selon version) est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.

### Déverrouillage sélectif du coffre

Lorsque le déverrouillage sélectif du coffre est activé :



- Appuyer sur ce bouton pour déverrouiller le coffre.

Les portes restent verrouillées. Selon version, un appui long sur ce bouton permet d'entrebâiller le coffre. Si le déverrouillage sélectif du coffre est désactivé, l'appui sur ce bouton déverrouille également les portes.



Ne pas oublier de reverrouiller le coffre en appuyant sur le bouton de verrouillage.

## Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



## Verrouillage simple

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction et des feux de jour. Les poignées du véhicule se rétractent et, selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.



Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes. En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

## Super-verrouillage



Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

**Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.**

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction). Un double signal sonore indique que le véhicule n'est pas super-verrouillé.

## Fermeture des vitres



- Le maintien d'un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de verrouillage permet la fermeture des vitres.

! Lors de la fermeture des vitres, s'assurer que rien ni personne n'empêche leur fermeture correcte. Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres entrouvertes, neutraliser au préalable la surveillance volumétrique. Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



- Appuyer longuement sur ce bouton.

## ! Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la

manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller accidentellement le véhicule. Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

## ! Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

## ! Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

## i Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le Réseau afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

## Système de verrouillage centralisé



### Manuel

- Appuyer sur ces boutons pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.
- L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i Pour déployer les rétroviseurs extérieurs, appuyer une fois sur le bouton si le véhicule est verrouillé ou deux fois s'il est déverrouillé.

### **i** En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système **Accès et Démarrage Mains Libres** ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

### **Automatique (sécurité anti-intrusion)**

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

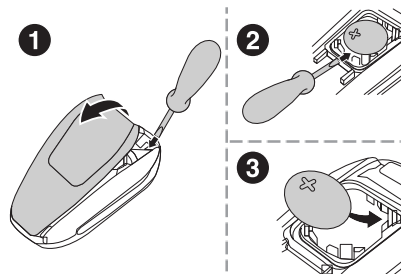
### **i** Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

## Remplacement de la pile

Un message s'affiche au combiné d'instruments lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

**Type de pile : CR2032 / 3 volts.**



1. Pour déclipser le cache, insérer un petit tournevis entre le cache arrière et la télécommande.
2. Extraire le cache arrière.
3. Extraire la pile déchargée de son emplacement.
4. Remplacer la pile par une pile du même type. Veiller à la position lors de la pose.
5. Clipper le cache.

Pour plus d'informations sur la manière de procéder à **Réinitialisation de la télécommande**, consulter la rubrique correspondante.

**e** Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

## Clé de secours

### **Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique**

Se rendre dans le Réseau avec le certificat d'immatriculation du véhicule et une pièce d'identité.

Le Réseau pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

### **Déverrouillage / verrouillage total du véhicule avec la clé**

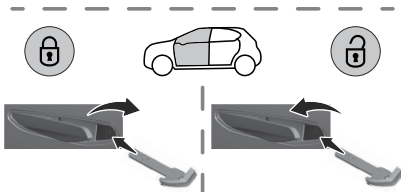
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande déchargée
- Dysfonctionnement de la télécommande
- Panne de batterie
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le second cas, réinitialiser la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- ▶ Appuyer sur la poignée de porte conducteur jusqu'au point de résistance pour la dégager puis la tirer pour accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- ▶ Relâcher légèrement la poignée conducteur.
- ▶ Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.

**i** Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.  
Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

### Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé
- Batterie débranchée ou déchargée.

**!** En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

### Porte conducteur

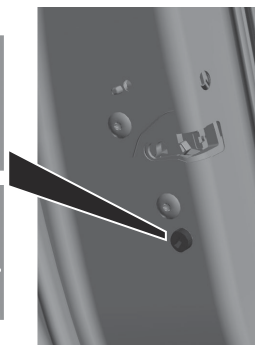
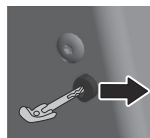
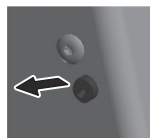
Si la poignée est rétractée, appuyer dessus jusqu'au point de résistance pour la déployer. Tirer sur la poignée pour accéder à la serrure. Insérer la clé dans la serrure et la tourner pour verrouiller la porte.

### Autres portes

#### Déverrouillage

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

#### Verrouillage



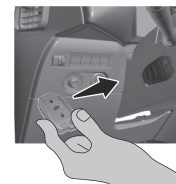
- ▶ Ouvrir les portes.
- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

Se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ **Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.
- ▶ Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
- ▶ Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
- ▶ Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

### Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



- ▶ Appuyer sur la poignée jusqu'au point de résistance pour la dégager et accéder à la serrure.
- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.

- ▶ Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, depuis le mode **P**, appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le Réseau ou un atelier qualifié.

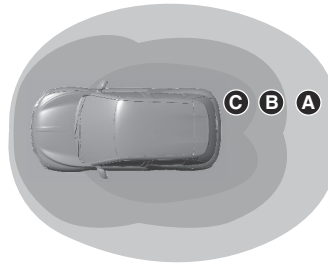
## Démarrage à distance

(Selon version)

Il s'agit du système **Accès et Démarrage Mains Libres (ADML)**.

Ce système permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique. Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Zones de reconnaissance de la clé :



**Zone A** : éclairage d'accueil à l'approche (entre 2 et 5 mètres du véhicule).

**Zone B** : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

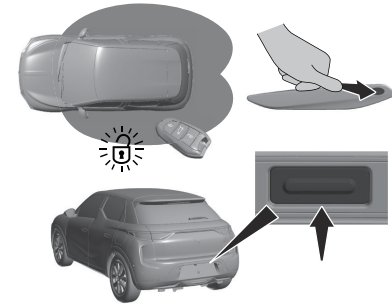
**Zone C** : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Avec la clé électronique sur lui, le conducteur peut également verrouiller et déverrouiller son véhicule en appuyant sur les poignées de portes affleurantes. Pour plus d'informations sur les Poignées de portes affleurantes, se reporter à la rubrique correspondante.

## Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

### Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- ▶ soit automatiquement à l'approche du conducteur (zone C), si les fonctions automatiques sont activées, soit
- ▶ par un léger appui sur une poignée.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction et l'allumage des feux de jour.

Les poignées du véhicule, et les rétroviseurs extérieurs selon version, se déploient.

**i** Si la clé reste autour du véhicule (zones A, B ou C) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée. En cas de non-fonctionnement du verrouillage/déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

## Déverrouillage sélectif

### Porte conducteur

Ce système fonctionne :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont, soit
- par un léger appui sur la poignée.

La poignée de porte conducteur se déploie.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (MHEV).

La porte conducteur et la trappe de charge sont déverrouillées (BEV).

- Une fois à l'intérieur du véhicule, porte conducteur fermée, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

**i** Si l'utilisateur est situé en dehors de la zone A et qu'il appuie une première fois sur le bouton de déverrouillage de sa

clé électronique, seules la porte conducteur et la trappe à carburant se déverrouillent si la sélectivité est activée. Un deuxième appui sur le bouton déverrouille le reste du véhicule.

### Déverrouillage sélectif du coffre

Le coffre se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.

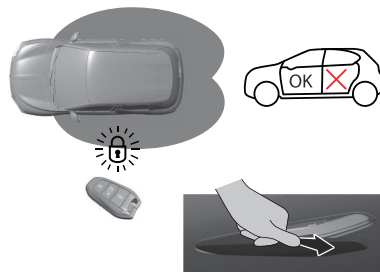
Les portes restent verrouillées.

## Verrouillage du véhicule



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore de verrouillage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

### Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone de reconnaissance B, si les fonctions automatiques sont activées, soit
- Par un léger appui sur une poignée.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des indicateurs de direction et des feux de jour pour le verrouillage à l'éloignement.

**!** L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est laissée à l'intérieur.

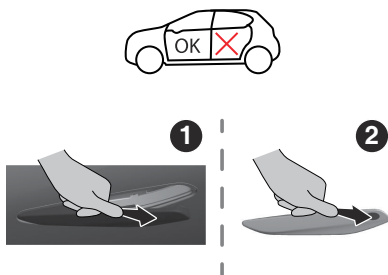
**i** Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur n'importe quelle poignée déploie toutes les poignées. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur l'une des poignées pour le verrouiller.

### Super-verrouillage



**!** Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

**Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule, quand celui-ci est super-verrouillé.**



- ▶ Appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.
- ▶ Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

**i** Si le véhicule est déverrouillé avec les poignées rétractées, un premier appui sur une des poignées avant déploiement de la poignée. Le véhicule reste déverrouillé. Appuyer à nouveau sur la poignée pour le verrouiller.

**i** Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique pour le système **Accès et Démarrage Mains Libres** est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

**i** En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

**i** Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'écran tactile. Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

**!** Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système **Accès et Démarrage Mains Libres**, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

**!** Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone C) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées avant. Au prochain démarrage

du véhicule, les fonctions automatiques de déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

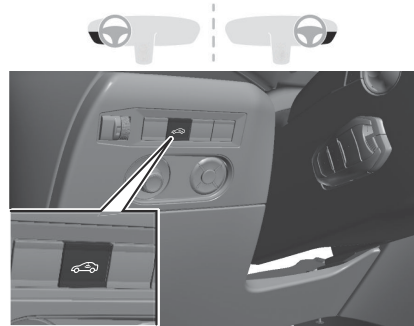
**i** **Perturbations électriques**

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (par exemple : un téléphone portable (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

# Système de sécurité du véhicule

## Système d'alarme antivol

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

### Surveillance périmétrique extérieure

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

### Surveillance volumétrique intérieure

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle. L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

### Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

**i** En stationnement, l'alarme ne se déclenchera pas si le véhicule est heurté.

### Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants. L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

**!** **Intervention sur le système d'alarme**  
Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

### Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

#### Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte avant.

Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ. La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

**!** **Prudence**  
L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement.

**!** **Prudence**  
Si une porte, le coffre ou le capot est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'active après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

### Désactivation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



Appui court

ou



Appui long

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur une poignée de porte.

Le système de surveillance est également désactivé lorsque le conducteur s'approche du véhicule.

Le système de surveillance est désactivé : le témoin lumineux du bouton s'éteint et les

indicateurs de direction clignotent pendant environ 2 secondes.

**i** **Après un déverrouillage par télécommande.** En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

### Verrouillage du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver les surveillances volumétrique intérieure et antisoulèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- ▶ Vitre entrouverte
- ▶ Lavage du véhicule
- ▶ Changement de roue
- ▶ Remorquage du véhicule
- ▶ Transport sur un bateau.

Neutralisation de la surveillance volumétrique et antisoulèvement :

- ▶ Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
- ▶ Sortir du véhicule.
- ▶ Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système **Accès et Démarrage Mains Libres**.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le témoin rouge du bouton clignote toutes les secondes.

**i** Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

### Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

- ▶ Neutraliser la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système **Accès et Démarrage Mains Libres**.

Le voyant du bouton s'éteint.

- ▶ Réactiver toute surveillance en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système **Accès et Démarrage Mains Libres**.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

### Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon destination, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule avec la télécommande ou avec le système **Accès et Démarrage Mains Libres**, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant l'absence

de l'utilisateur. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

### Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- ▶ Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- ▶ Mettre le contact ; l'alarme s'arrête.

Le voyant du bouton s'éteint.

### Verrouillage du véhicule sans activer l'alarme

- ▶ Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

### Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

- ▶ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système **Accès et Démarrage Mains Libres**.

### Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système pendant quelques secondes. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

## Antidémarrage

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

Consulter le Réseau.

## Portes

### Poignées de portes affleurantes

Les portes sont équipées de poignées qui se déploient et se rétractent automatiquement suivant l'état du véhicule :

- ▶ Au déverrouillage du véhicule, les poignées se déploient pour permettre l'accès.
- ▶ Au verrouillage du véhicule, les poignées se rétractent.

**A**



**B**



**A.** Position rétractée

**B.** Position déployée

- ▶ À tout moment, il est possible de déployer manuellement les poignées en appuyant dessus.

Une fois déployées, les poignées se rétractent automatiquement au bout de 3 minutes sans que le véhicule ne se verrouille.

Selon version, l'appui sur les poignées permet également le verrouillage / déverrouillage du véhicule, si la clé électronique est détectée.

Pour plus d'informations sur le système **ADML Proximity**, se reporter à la rubrique correspondante.

**i** En cas de panne de batterie ou de dysfonctionnement du système, déployer mécaniquement la poignée conducteur en faisant un appui dessus jusqu'au point de résistance. Tirer ensuite la poignée pour accéder à la serrure et appliquer les procédures de secours. Pour plus d'informations sur les Procédures de secours, se reporter à la rubrique correspondante.

**!** Des appuis trop fréquents sur la poignée jusqu'au point de résistance peuvent endommager son mécanisme.

**i** En cas de gel, appuyer sur la poignée pour la débloquer.

Depuis l'intérieur du véhicule, il est possible de déployer les poignées :

- ▶ En ouvrant une porte.
- ▶ En appuyant une fois sur le bouton de verrouillage centralisé lorsque le véhicule est verrouillé ou deux fois lorsqu'il est déverrouillé.

En roulant, les poignées se rétractent automatiquement dès que la vitesse du véhicule dépasse 3 km/h (2 mph).

## Ouverture

### De l'extérieur

- ▶ Déverrouiller le véhicule pour déployer les poignées de portes.
- ▶ Tirer sur la poignée.

**i** Si le déverrouillage sélectif est activé, seule la poignée de la porte conducteur peut être déployée et seule la porte conducteur peut être ouverte.

### De l'intérieur

Tirer sur le levier d'ouverture de porte interne, les poignées externes se déploient automatiquement. L'ouverture d'une des portes depuis l'intérieur déverrouille le reste du véhicule.

L'ouverture d'une des portes depuis l'intérieur déverrouille le reste du véhicule.

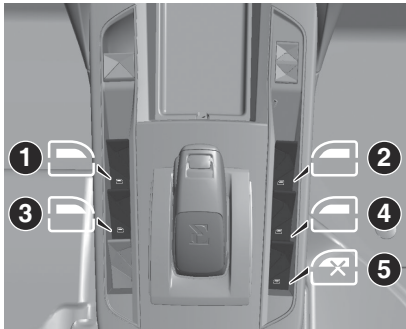
**i** Déverrouillage sélectif activé :

- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte

conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).

- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.
- L'ouverture d'une porte intérieure entraîne le déploiement de toutes les poignées extérieures.

## Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière Verrouillage des portes arrière (selon version)

## Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

## Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

**i** Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact ou après verrouillage du véhicule. À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

## Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

### **i** Dépassement de l'anti-pincement

Après avoir déclenché l'anti-pincement, vérifier qu'aucun obstacle ne bloque le mouvement de la vitre. Essayer de fermer à nouveau la fenêtre. Si la fermeture de la vitre est interrompue par l'anti-pincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque action), la fonction anti-pincement devient inopérante. Sans cette protection, la fenêtre ne peut être fermée que manuellement - risque de blessure !

## Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

**i** La fermeture automatique des fenêtres n'est plus disponible, seule la fermeture manuelle est possible. La fermeture des vitres à distance avec la clé électronique n'est également plus disponible dans ce cas.

### **La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.**

Pour chacune des vitres :

- Tirer sur la commande jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- Relâcher la commande, puis la tirer de nouveau pendant au moins une seconde.

### Après avoir rebranché la batterie, pour chaque vitre :

- ▶ Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remonte par paliers de quelques centimètres à chaque appui. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- ▶ Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.

### Dans certains cas, la fonction de sécurité peut s'activer en l'absence d'un obstacle visible.

La fermeture automatique de la vitre est interrompue et elle se rouvre.

Agir comme suit :

- ▶ Dans les 5 secondes suivant la réouverture, appuyer sur le lève-vitre jusqu'à l'ouverture complète de la vitre.
- ▶ Dans les 2 secondes, tirer le lève-vitres vers le haut et le maintenir dans cette position jusqu'à la fermeture complète de la vitre.

### ! DANGER

En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée. Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres. Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres. Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique. Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

## Désactivation des commandes arrière de lève-vitres électriques



Pour la sécurité des enfants, appuyer sur la commande (5) pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière.

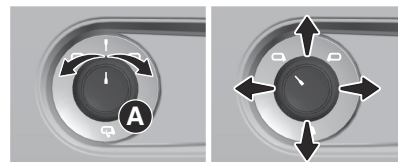
Le voyant du bouton s'allume, accompagné d'un message qui confirme l'activation. Il reste allumé, contact mis, tant que la désactivation est effective. L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

! Pour les versions équipées de la sécurité enfants électrique, cette commande désactive également les commandes intérieures des portes arrière. Pour plus d'informations sur la **Sécurité enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Rétroviseurs

### Rétroviseurs extérieurs manuels

#### Réglage électrique



- ▶ Tourner la commande (A) à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande en position centrale.

! Pour maximiser la sécurité, régler les rétroviseurs de façon à réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus proches qu'ils ne le paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

### Rabattement manuel

Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

### Rétroviseurs extérieurs électriques

#### Rabattement électrique

Selon version du véhicule, les rétroviseurs sont rabattables électriquement de l'intérieur, véhicule en stationnement et contact mis :



- Tourner la commande (A) vers le bas.
- De l'extérieur, verrouiller le véhicule.

#### Déplioement électrique

- De l'extérieur : déverrouiller le véhicule à la télécommande ou avec le système **Accès et Démarrage Mains Libres**.
- De l'intérieur : contact mis, tourner la commande (A) vers le haut.

**i** Le paramétrage du rabattement / déplioement automatique des rétroviseurs extérieurs avec la télécommande se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

#### Procédure de sauvegarde

Lorsqu'un rétroviseur est impacté ou manipulé manuellement, il perd sa position et peut rester coincé.

Dans ce cas, il est possible de rétablir le fonctionnement automatique en suivant la procédure de sauvegarde :

- Véhicule à l'arrêt, manipuler le rétroviseur de porte concerné, en le dépliant puis en le rabattant.



- Contact mis, appuyer une fois ou deux sur la commande (A) pour réinitialiser le système et déplier les deux rétroviseurs.

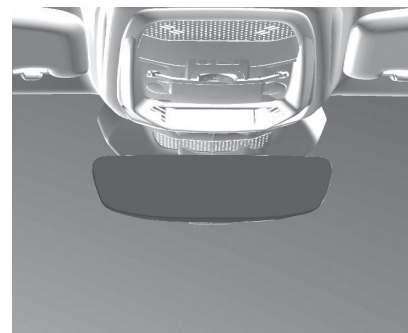
#### Rétroviseurs chauffants



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur les **Rétroviseurs chauffants**, se reporter à la rubrique correspondante.

### Rétroviseur intérieur



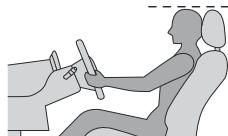
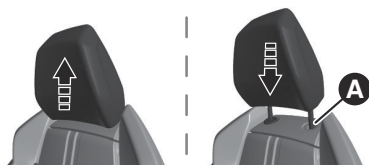
Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

**i** Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le rétroviseur s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée. Le système est inopérant si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

## Appuie-têtes

### Appuie-têtes avant

#### Réglage en hauteur



#### Réglage vers le haut

- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le dé clic d'enclenchement est perceptible.

#### Réglage vers le bas

- ▶ Appuyer sur l'ergot (A) pour abaisser l'appuie-tête.

**i** Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appuie-tête se trouve au niveau du dessus de la tête de l'occupant.

#### Retrait d'un appuie-tête

- ▶ Basculer le dossier du siège en arrière pour faciliter le retrait de l'appuie-tête.

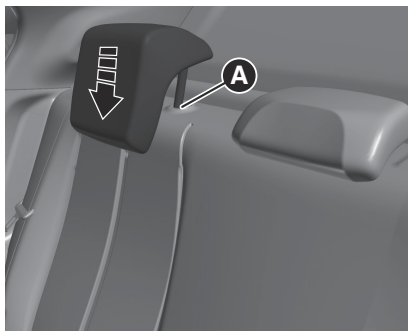
- ▶ Appuyer sur l'ergot (A) et le maintenir enfoncé pour abaisser l'appuie-tête.
- ▶ Tirer l'appuie-tête vers le haut jusqu'à retrait complet.
- ▶ Ranger l'appuie-tête dans un endroit sûr.

#### Remise en place d'un appuie-tête

- ▶ Aligner les montants de l'appuie-tête avec les manchons.
- ▶ Appuyer sur l'ergot (A) et le maintenir enfoncé pour faire glisser l'appuie-tête vers le bas
- ▶ Enfoncer l'appuie-tête jusqu'à la hauteur souhaitée.
- ▶ Relâcher l'ergot (A) pour bloquer l'appuie-tête.

**!** Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

### Appuie-têtes arrière



Les appuie-têtes arrière peuvent être levés en position haute si le siège est utilisé

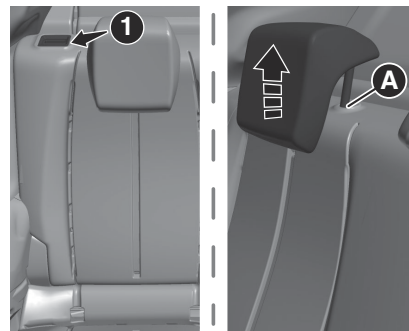
- ▶ Soulever l'appuie-tête jusqu'en butée.

Les autres appuie-têtes arrière peuvent être abaissés, pour le rangement, ou si le siège n'est pas utilisé

- ▶ Appuyer sur l'ergot (A) pour déverrouiller l'appuie-tête et le pousser vers le bas.

Les appuie-tête arrière sont démontables.

#### Retrait d'un appuie-tête



- ▶ Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande (1).
- ▶ Incliner le dossier légèrement vers l'avant pour gagner de l'espace.
- ▶ Appuyer sur l'ergot (A) et le maintenir enfoncé pour abaisser l'appuie-tête.
- ▶ Tirer l'appuie-tête vers le haut jusqu'à retrait complet.
- ▶ Remettre le dossier en place.

- Ranger l'appuie-tête dans un endroit sûr.

### Remise en place d'un appuie-tête

- Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande (1).
- Incliner le dossier légèrement vers l'avant pour gagner de l'espace.
- Aligner les montants de l'appuie-tête avec les manchons.
- Appuyer sur l'ergot (A) et le maintenir enfoncé pour faire glisser l'appuie-tête vers le bas.
- Pousser l'appuie-tête jusqu'en butée.
- Relâcher l'ergot (A) pour bloquer l'appuie-tête.
- Remettre le dossier en place.

#### ! DANGER

Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute. L'appuie-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



## Sièges

### Sièges avant

#### ! Attention

Avant d'effectuer de reculer le siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

#### ! Attention

Rester vigilant en réglant les sièges électriques. Ne pas placer d'objets sous le siège électrique et ne pas entraver son mouvement. Risque de blessures, en particulier pour les enfants, et d'endommagement des commandes. Passer la consigne aux passagers du véhicules.

#### ! Prudence

Le revêtement en tissu des sièges a été conçu pour résister à l'usure à long terme résultant de l'utilisation normale du véhicule. Il convient de prendre certaines précautions. Éviter le frottement prolongé et/ou excessif contre le revêtement d'accessoires comme des boucles métalliques et des bandes

Velcro qui peuvent l'endommager en exerçant une pression élevée sur une petite zone du revêtement.

#### ! DANGER

Ne pas s'asseoir à moins de 25 cm du volant, afin de permettre le déploiement de l'airbag en toute sécurité

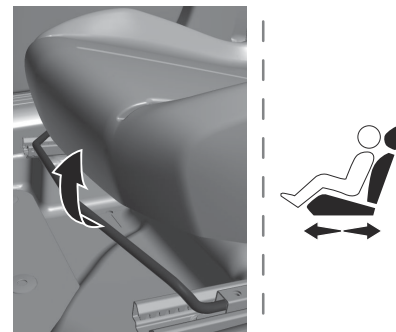
#### ! Attention

Ne conduire que si le siège est correctement réglé

## Sièges avant manuels

(Selon version du véhicule)

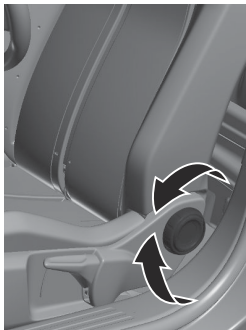
### Réglage longitudinal



- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.

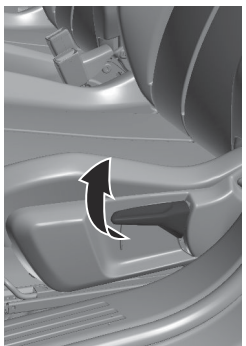
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

### Réglage de l'inclinaison du dossier



- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

### Réglage en hauteur



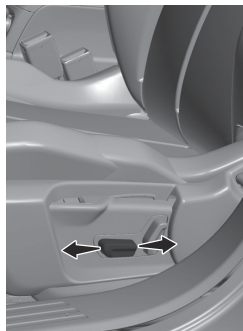
- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour

descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

## Sièges avant électriques

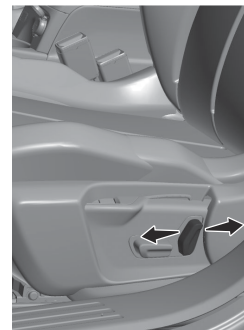
(Selon version du véhicule)

### Réglage longitudinal



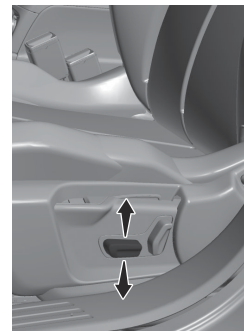
- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

### Réglage de l'inclinaison du dossier



- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

### Réglage de la hauteur et de l'inclinaison de l'assise



- Basculer la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur et l'inclinaison désirées.

## Sièges chauffants

(Selon version)



La fonction est active uniquement moteur tournant et lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

- ▶ Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- ▶ À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
- ▶ Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

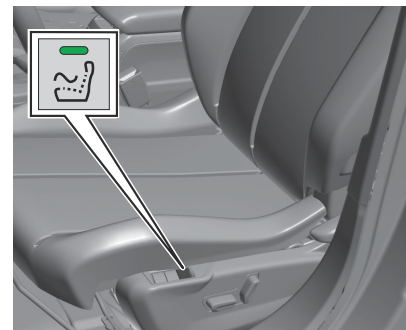
**e** Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.  
Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.

- ! L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible.  
Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (par exemple, maladie, prise de médicament).  
Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :
- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
  - Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
  - Ne pas verser de liquides.
  - Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempeée.

## Siège massant

(Selon version du véhicule, siège conducteur uniquement)



La fonction massante assure un massage lombaire et ne fonctionne que moteur tournant ainsi qu'en mode **STOP** du système Stop & Start.

### Activation - Désactivation



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction.

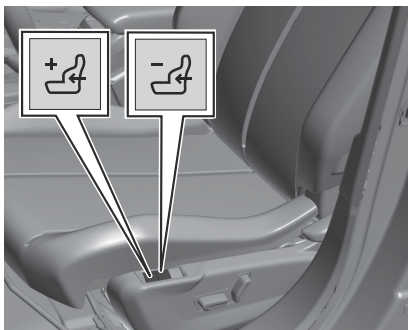
À l'activation, le voyant s'allume.

La fonction massante est activée pour une durée d'une heure.

Pendant cette durée, le massage se fait par 6 cycles de 10 minutes chacun (6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause).

Au bout d'une heure, la fonction se désactive automatiquement, le voyant s'éteint

## Réglage lombaire électrique



- ▶ Appuyer sur la commande + ou - pour obtenir le soutien lombaire désiré.

## Sièges arrière

Les sièges arrière se composent d'une banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

**i** L'assise arrière reste fixe. Pour augmenter le volume de chargement du coffre, basculer le dossier de la banquette.

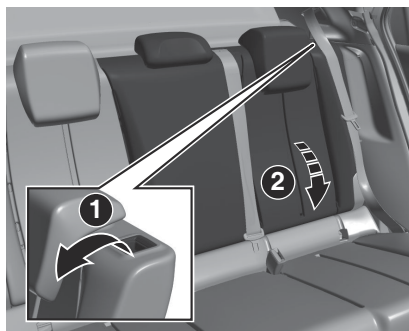
## Sièges arrière rabattables

### ! Attention

Les réglages des dossiers doivent être effectués seulement véhicule à l'arrêt.

- ▶ Abaisser complètement les appuie-têtes.

- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant pour gagner de la place.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (par exemple, vêtements, bagages).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées et libérées des boucles. Si nécessaire, les relâcher pour permettre le mouvement.



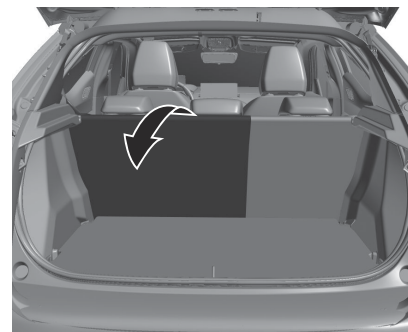
- ▶ Presser la poignée de déverrouillage du dossier (1).
- ▶ Accompagner avec précaution le dossier (2) jusqu'à l'horizontale.

**i** Lorsque le dossier est déverrouillé, le voyant rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

## Remise en place des dossiers arrière

### ! Attention

Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.



- ▶ Relever le dossier (2) en position verticale
- ▶ Pousser fermement pour le bloquer.
- ▶ Vérifier que le voyant rouge de la poignée de déverrouillage (1) n'est plus visible.
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées ou entortillées pendant la manœuvre.

### ! DANGER

Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc.

Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

## Ceintures de sécurité

### ! Attention

Boucler la ceinture de sécurité avant chaque trajet.  
En cas d'accident, les personnes qui n'ont pas bouclé leur ceinture de sécurité mettent en danger les autres passagers et eux-mêmes.

## Introduction aux ceintures de sécurité

### Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'utilisateur. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée. Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement. Prétension pyrotechnique Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.  
Limiteur d'effort : Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

### ! Attention

#### En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le voyant d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier qualifié.

### ! Attention

Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (par exemple une pièce de monnaie) avant de le fixer. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.

### ! Attention

#### Pose

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin.

La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;

- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.



### Attention

#### Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les Sièges enfants, se reporter à la rubrique correspondante.



### Attention

#### Entretien

Conformément aux règles de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité du véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant des compétences et de l'équipement nécessaires, que le Réseau est en mesure de fournir.

Faire vérifier périodiquement les ceintures de sécurité par le Réseau ou par un atelier

qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration. Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le Réseau.

### Bouclage

- ▶ Tirer la sangle et insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

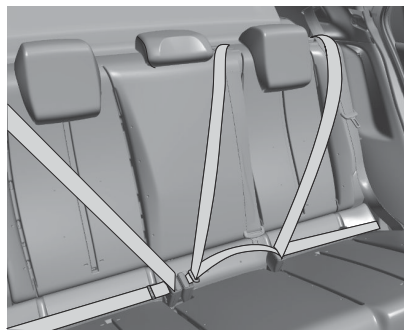
### Débouclage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.

## Ceintures de sécurité avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

## Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

## Système d'airbags

### Introduction du système d'airbags

#### Informations générales



#### DANGER

Le système d'airbags se déploie d'une manière explosive. Les réparations doivent être confiées exclusivement au personnel qualifié.



#### DANGER

L'ajout d'accessoires qui modifie le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle métallique à l'avant ou sur le côté, peut entraver le bon fonctionnement du système d'airbags. Le fonctionnement du système d'airbags peut également être affecté par la modification de parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic des airbags, du volant, du combiné d'instruments, des joints intérieurs de porte, y compris les haut-parleurs, d'un des modules d'airbag,

du garnissage du plafond ou des montants, des capteurs avant, des capteurs de chocs latéraux ou du câblage des airbags.

**! DANGER**

Vérifier l'absence d'obstructions dans la zone de déploiement des airbags.

**! DANGER**

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne rien fixer ou coller sur :

- Le volant et la planche de bord.
- Les dossiers des sièges (par exemple vêtements).
- Le pavillon.

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ;

aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.

- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer la protection dans ces situations.

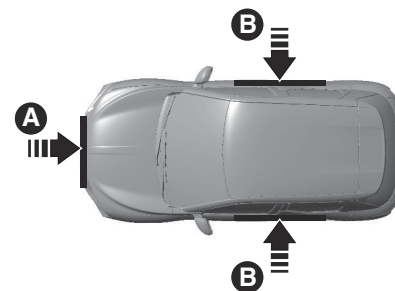
L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

**! Attention**

**Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.**

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenche plus.

## Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

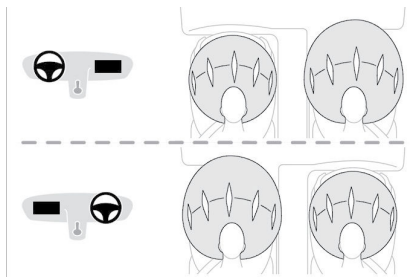
B. Zone d'impact latéral

**i** Le déclenchement du ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation lié au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

## Airbags avant



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le(s) passager(s) avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

### Déploiement

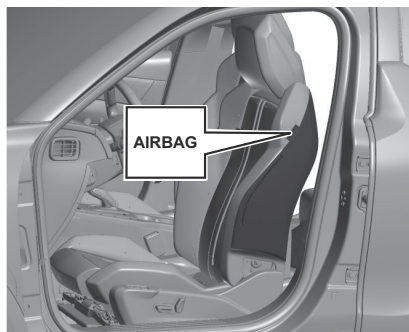
Les airbags avant se déclenchent unilatéralement en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact **A**.

Ils se déclenchent pour le conducteur et le passager avant, sauf l'airbag passager avant s'il est désactivé.<sup>1</sup>

L'airbag conducteur se déploie entre le volant et le thorax et la tête du conducteur, alors que l'airbag passager se déploie entre la planche de bord et le thorax et la tête du passager.

Ces airbags sont conçus pour amortir le mouvement des occupants vers l'avant et réduire les blessures en cas de choc.

## Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et les passagers afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

À l'avant, chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte. À l'arrière, chaque airbag latéral est intégré dans le montant arrière.

### Déploiement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

## Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

### Déploiement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant, en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag frontal s'interpose entre les occupants à l'avant et l'arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

## Dysfonctionnement du système d'airbags



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Consulter le réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

<sup>1</sup> L'airbag passager avant doit être désactivé uniquement si un siège pour enfant dos à la route est installé sur le siège passager.

**! DANGER**

Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

**! DANGER**

**Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.**

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (par exemple enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle

dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet. Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

**! DANGER**

**Airbags frontaux**

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais retirer ni percer jamais le volant, ni ne le frapper violemment.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

**! DANGER**

**Airbags latéraux**

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le Réseau.

Ne rien fixer ou attacher sur les dossiers des sièges (par exemple des vêtements), car cela pourrait provoquer des blessures à la poitrine ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la poche.

À l'arrière, tout objet disposé sur les places latérales ou sur le dossier rabattu de la banquette 1/3 peut devenir un projectile au déploiement des airbags latéraux.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux.

Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

**! DANGER**

**Airbags rideaux**

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon, elles participent à la fixation des airbags rideaux.

## Désactivation de l'airbag passager avant

### ! DANGER

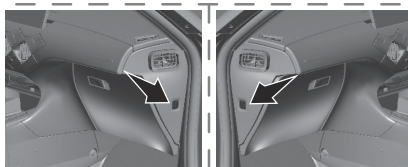
Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag passager avant lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

### ! DANGER

Véhicules non équipés d'une commande de désactivation/réactivation Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

## Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située au niveau de la boîte à gants.



- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
- ▶ Pour le réactiver, la tourner en position "ON".

À la mise du contact :



Ce voyant s'allume, en permanence, pour signaler la désactivation.

Ou



Ce voyant s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

## Systèmes de retenue pour enfants

**i** La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

Consulter la législation en vigueur dans son pays.

**i** Il est **recommandé** de transporter les **enfants sur les places arrière** du véhicule :

- « **dos à la route** » jusqu'à 3 ans.
- « **face à la route** » à partir de 3 ans.

### ! DANGER

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

### ! Attention

S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue. Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

### ! Attention

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser.

Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

#### Enlever l'appuie-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appuie-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appuie-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

#### Attention

##### Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture de sécurité doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

#### ! DANGER

##### Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- Un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule.
- Un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées.
- Les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

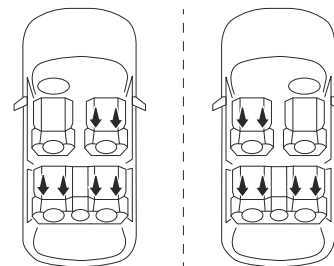
## Introduction aux systèmes de retenue pour enfants

### Pose des ceintures de sécurité

Les systèmes de retenue pour enfant peuvent être fixés à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points. Après avoir assujéti le système de sécurité pour enfant, la ceinture de sécurité doit être serrée.

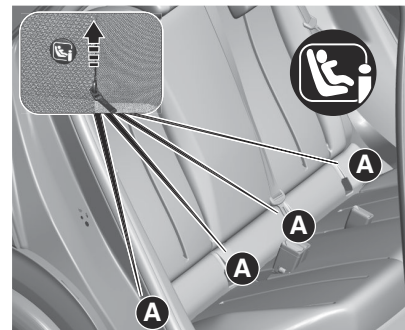
## Connecteurs d'ancrage Isofix

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés de points d'ancrage conformes ISOFIX :



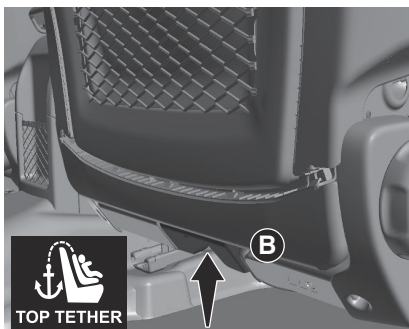
Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

- Deux anneaux (A), situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.

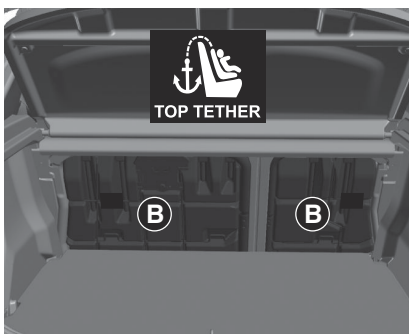


Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- ▶ Un anneau **(B)**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



- ▶ Deux anneaux **(B)**, situés derrière les sièges arrière pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant. Ce système d'ancrage **ISOFIX** assure un montage fiable, solide et rapide du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appuie-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appuie-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **(B)**.
- ▶ Tendre la sangle haute.

**i** Lors de l'installation d'un siège enfant **ISOFIX** sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

### ! DANGER

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

**i** Pour connaître les possibilités d'installation des sièges **ISOFIX** dans le véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

## Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants **i-Size** sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **(A)**.

Ces sièges enfants **i-Size** disposent également soit :

- ▶ d'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **(B)**.
- ▶ ou d'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée **i-Size**.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur le système d'ancrage **ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Sièges enfants recommandés

### ! Attention

La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

**"RÖMER Baby-Safe 3 i-Size"**

Taille : 40 - 83 cm

**De la naissance à 15 mois**

(jusqu'à 13 kg)  
Recommandé avec sa base ISOFIX.  
S'installe uniquement "dos à la route".

**"RÖMER TriFix 2 i-Size"**

Taille : 76 - 105 cm

**De 15 mois à 4 ans**

(de 9 à 22 kg)  
Installé avec ISOFIX et Fixations Top Tether.  
S'installe uniquement "face à la route".

**"RÖMER KidFix i-Size" Sièges enfants**

Taille : 100 - 138 cm

**De 3,5 à 12 ans**

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans supports ISO-FIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.

**Acheté sur Stellantis & You, Sales and Services**

**Nous recommandons d'utiliser un siège enfant avec dossier. Si le dossier est retiré pour un enfant de plus de 138 cm, la protection de sécurité doit également être retirée.**

**i** Suivre les instructions des fabricants de systèmes de retenue pour enfants afin d'installer le dispositif de retenue pour enfants approprié dans le véhicule.

**i** Pour le dispositif de retenue pour enfants semi-universel ou spécifique au véhicule (système de retenue pour enfants ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules fournie dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfants.

**i** S'assurer que l'emplacement d'installation du système de retenue pour enfants à l'intérieur du véhicule est correct.  
Se référer au tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants.

**Position des sièges enfants****Face à la route ou dos à la route**

- ▶ Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- ▶ Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

### Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en **place arrière centrale**.

### Siège pour enfant à l'avant



- ▶ Régler le siège du passager avant à la position de réglage **la plus haute** et la **position longitudinale entièrement vers l'arrière avec le dossier redressé**.

### "Face à la route"



**!** **DANGER**  
Laisser impérativement l'airbag passager avant actif.

### "Dos à la route"



**!** **DANGER**  
L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon **l'enfant risquerait d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**



**!** **DANGER**  
NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin

gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

**EN :** NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur.

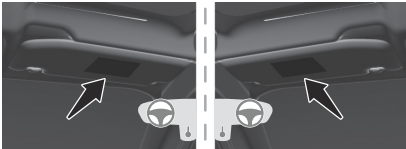
**DE :** Montieren Sie auf einem Sitz mit AKTIVIERTEM Front-Airbag NIEMALS einen Kindersitz oder eine Babyschale entgegen der Fahrtrichtung, das Kind könnte schwere oder sogar tödliche Verletzungen erleiden.

**FR :** NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un COUSSIN GONFLABLE frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

**ES :** NO INSTALAR NUNCA un sistema de retención para niños de espaldas al sentido de la marcha en un asiento protegido mediante un AIRBAG frontal ACTIVADO, ya que podría causar lesiones GRAVES o incluso la MUERTE del niño.

**IT :** NON installare MAI seggiolini per bambini posizionati in senso contrario a quello di marcia su un sedile protetto da un AIRBAG frontale ATTIVATO. Ciò potrebbe provocare la MORTE o FERITE GRAVI al bambino.



### Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

**NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants dos à la roue sur un siège protégé par un AIRBAG à l'avant ACTIVÉ. Cela peut BLESSER GRAVEMENT L'ENFANT.**

## Tableau récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size

	Numéro du siège					
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b)			
	1	3	4	5	6	
	3	1	4	5	6	
Airbag passager avant		Désactivé "OFF" (b)	Activé "ON" (c)			
Place compatible avec un siège enfant <b>universel (a)</b>	non	oui (e) (f) (l)	oui (e) (f) (m)	oui	oui (j)	oui
Place compatible avec un siège enfant <b>i-Size</b>	non	oui (n)/non (o)		oui	non	oui
Place équipée d'une attache <b>TOP TETHER</b>	non	oui (n)/non (o)		oui	non	oui
Siège enfant de type "Nacelle"	non	non		oui (g)	non	oui (g)
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route"	non	R3 (n)/non (o)	non	R3 (h) (i)	non	R3 (h) (i)
Siège enfant ISOFIX "Face à la route"	non	F3 (n)/non (o)		F3	non	F3
Siège enfant "Rehausseur"	non	B3 (n)/non (o)		B3	B3	B3

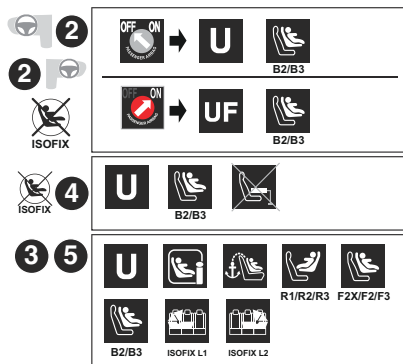
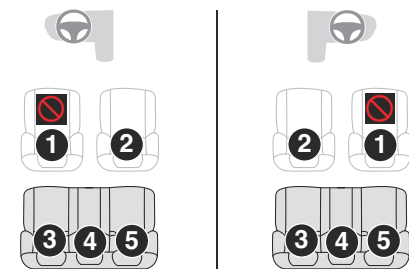
## Légendes du tableau

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2 et F2X, F2, B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible avec **R1 et R2**.
- Une place compatible **R2** est également compatible avec **R1**.

- Une place compatible **F3** est également compatible avec **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible avec **B2**.
  
- (a)** Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b)** Selon version, consulter la législation en vigueur dans le pays avant d'installer un enfant à cette place.
- (c)** Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" IMPÉRATIVEMENT l'airbag passager avant.
- (d)** Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette position de siège lorsque l'airbag du passager avant est activé "**ON**"
- (e)** Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U), pour groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.
- (f)** Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF) pour groupes **1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.
- (g)** Régler le siège passager avant en position la plus haute longitudinale complètement arrière.
- (h)** Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
- (i)** Pour fixer la sangle Top-Tether à l'ancrage Top-Tether, il faut déposer l'appuie-tête.
- (j)** L'installation d'une nacelle à cette place peut condamner l'utilisation d'une ou plusieurs places de la même rangée.
- (k)** Régler l'appuie-tête dans la position de hauteur maximale ou le retirer si nécessaire.
- (l)** Siège non équipé de fixations conformes **ISOFIX**.
- (m)** Incliner le dossier de siège vers l'arrière, installer le siège enfant, puis redresser le dossier jusqu'au contact avec le dossier du siège enfant.

## Schéma récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager **désactivé**.



Airbag passager avant **activé**.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et homologué universellement "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**", (U) de groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué universellement "face à la route"** (UF) de groupes **1, 2** et **3**, ou dédié aux enfants mesurant entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Présence d'un ancrage **TOP TETHER** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Siège enfant **ISOFIX** dos à la route :

- **R1** : siège enfant ISOFIX pour **nourrisson**.
- **R2** : Siège enfant ISOFIX de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant ISOFIX de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX** face à la route :

- **F2X** : Siège enfant ISOFIX pour **tout-petits**.
- **F2** : Siège enfant ISOFIX de **hauteur réduite**.
- **F3** : Siège enfant ISOFIX de **grande hauteur**.



Rehausseur siège enfant :

- **B2** : siège rehausseur de **largeur réduite**.
- **B3** : siège rehausseur de **grande largeur**.



Place autorisant la fixation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

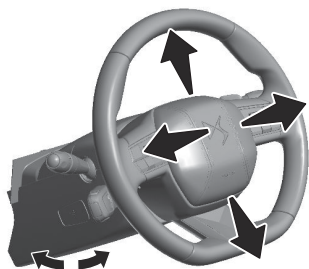


Siège enfant **ISOFIX** de type "Nacelle" :

- **L1** : Orienté du côté gauche.
- **L2** : Orienté du côté droit.

## Volant

### Réglage du volant



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur progressivement pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

### ! Attention

Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

## Commandes au volant

### ! DANGER

Le véhicule ne peut pas être remorqué lorsque la batterie est déchargée ou ne peut pas démarrer en étant tracté car le volant ne peut pas être débloqué.

### ! DANGER

En cas de dysfonctionnement de la pile de la clé, le blocage du volant reste engagé. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.

## Palettes de changement de vitesse au volant

(Selon équipement)

En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport. Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



- ▶ Tirer la palette "+" ou "-" vers soi en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

## Avertisseur sonore



- ▶ Appuyer sur la partie centrale du volant.

## Avertisseur sonore piéton (MHEV ou BEV)

Ce système avertit les piétons de l'approche du véhicule (BEV) lorsqu'il roule en tout électrique (MHEV).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

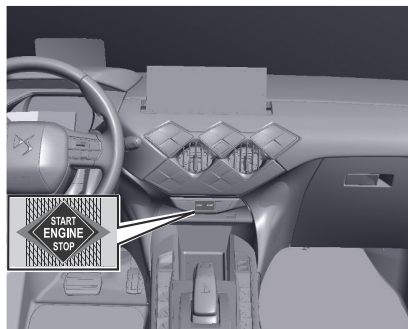
### Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

## Commutateur d'allumage



### Démarrage du moteur

- ▶ Actionner la pédale de frein et appuyer sur Start/Stop.

### Contact mis, mode alimentation sans démarrage du moteur du véhicule

- ▶ Appuyer sur Start/Stop sans actionner la pédale de frein.

Les témoins s'allument et la plupart des fonctions électriques sont opérationnelles.

## Moteur du véhicule et contact coupé

- ▶ Appuyer brièvement sur **Start/Stop** dans chaque mode, ou lorsque le moteur tourne et que le véhicule est à l'arrêt.

Certaines fonctions restent actives jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur

### En quittant le véhicule

#### ! Attention

Ne quitter le véhicule qu'après avoir coupé le système de propulsion, appliqué le frein de stationnement et, selon la transmission, engagé le premier rapport ou sélectionné **P**.

## Stationnement

#### ! DANGER

Ne pas garer le véhicule sur une surface facilement inflammable.

- ▶ Serrer le frein de stationnement.
- ▶ Si le véhicule se trouve sur une surface plane ou en montée, engager le premier rapport ou appuyer sur **P**. En montée, tourner les roues avant côté opposé du trottoir.
- ▶ Si le véhicule roule en descente, diriger les roues avant vers la bordure du trottoir.
- ▶ Fermer les vitres.

- ▶ Arrêter le moteur.
- ▶ Retirer la clé de contact du commutateur d'allumage ou couper l'allumage des véhicules avec le bouton d'alimentation. Selon version, tourner le volant jusqu'à ce que le blocage du volant s'enclenche.

## Essuie-glace et lave-glace avant

**i** En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-glace avant de faire fonctionner les essuie-glaces.

### ! Prudence

Ne pas faire fonctionner les essuie-glaces sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les actionner.

**i** Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

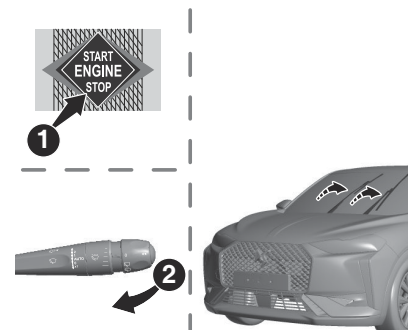
## Position particulière des essuie-glaces avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les balais du pare-brise.

**i** Pour conserver l'efficacité des essuie-glaces à balais plats, il est conseillé de :

- les manipuler avec précaution
- les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse
- ne pas les utiliser pour maintenir un morceau de carton contre le pare-brise
- les remplacer dès les premiers signes d'usure.

## Avant démontage d'un balai d'essuie-glace avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-glace positionne les balais verticalement.

- Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

## Après remontage d'un balai d'essuie-glace avant

- ▶ Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande

## Avec balayage AUTO



## Essuie-glaces avant

- Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2

Balayage rapide (fortes précipitations)

1

Balayage normal (pluie modérée)

AUTO

Balayage automatique

0

Arrêt

x1

Manuel

**i** Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire à la base du pare-brise.

**i** En position 1 ou 2, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h (3 mph).

Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h (6 mph), le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

## Balayage simple

Si la commande d'essuie-glace est :

- En position AUTO, tirer brièvement le levier vers soi et le relâcher.
- Dans la position 0, appuyer brièvement sur la commande et la relâcher.

Un appui maintenu prolongé déclenche un balayage continu à la cadence de balayage normale.

## Lave-glace avant

- Tirer et maintenir la commande multifonction vers soi.

L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage du pare-brise.

**i** Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-glace avant entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

### ! Prudence

Pour ne pas endommager les balais d'essuie-glace, ne pas actionner le liquide de lave-glace si le réservoir de liquide de lave-glace est vide. Actionner le liquide de lave-glace seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le

pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale.

Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

## Essuie-glace et lave-glace arrière



- Tourner la molette pour placer le symbole désiré en face du repère.



Éteint



Balayage intermittent



Commande de lave-glace/essuie-glace de la lunette arrière

**i** Si le contact a été coupé avec l'essuie-glace arrière actif, manœuvrer la bague pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

La première rotation de la bague en position lave-glace arrière déclenche un balayage unique. Ensuite, si la bague est laissée sur la position balayage intermittent, l'essuie-glace arrière adopte une cadence de balayage dépendante de celle de l'essuie-glace arrière et de la vitesse du véhicule.

### Essuie-glace pendant une marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-glace avant fonctionne, l'essuie-glace arrière se met automatiquement en marche



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

! En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

### Lave-glace de lunette arrière

► Tourner et maintenir la bague en butée.

Le lave-glace et l'essuie-glace arrière fonctionnent tant que la bague est tournée. L'arrêt du lave-glace est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Un gicleur supplémentaire est implanté au dessus de la plaque minéralogique pour nettoyer la caméra de recul (selon version).



Marche arrière engagée, le lavage de la caméra de recul est déclenché en cliquant sur ce bouton dans le menu latéral droit de l'écran tactile.

### Essuie-glaces avant automatiques

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-glace avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection de pluie est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur.

i Dans certaines conditions météorologiques (par exemple, brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

### Marche / Arrêt

Pour la mise en service :

- Placer la commande d'essuie-glace sur la position **AUTO**.
- Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur.

Un cycle d'essuyage, accompagné d'un message confirme la prise en compte de la demande.

- Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-vitre sur une autre position ou sur 0.

### Réglage de la sensibilité

La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur. La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

i Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-glace **AUTO** en position, à la remise du contact :

- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h (6 mph), si la température extérieure est inférieure à +3°C.
- Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

### ! Prudence

Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, couper les essuie-glaces automatiques et le contact. En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

### Dysfonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-glace fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

## Éclairage extérieur

### Commandes d'éclairage



**AUTO**

Allumage automatique des phares / feux de jour



Feux de position uniquement



Feux de croisement ou feux de route

### Phares



- Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes feux éteints ou "AUTO", selon version, et feux de position, tirer la commande d'éclairage pour allumer directement les feux de route ("appel de phares").

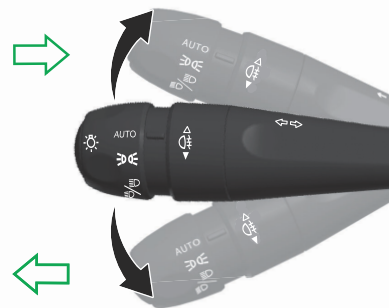
### Affichage

L'allumage du voyant correspondant au combiné d'instruments confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.



Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

## Indicateurs de direction



- Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

**i** Laisser les indicateurs de direction activés pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

### Trois clignotements

- Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans dépasser le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront 3 fois.

### Feux de stationnement

(Selon version)

Balises latérales effectuées par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

- Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (par exemple lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné d'instruments du voyant de l'indicateur de direction correspondant.

- Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

## Éclairage automatique

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

**i** Limites de fonctionnement Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (par exemple chute de neige, fortes précipitations).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (par exemple autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre tels que les piétons.
- Les véhicules avec éclairage masqué (par exemple circulant derrière une barrière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

### **!** Prudence Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise. Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

## DS MATRIX LED VISION

**i** Pour plus d'informations, se reporter aux **Systèmes automatiques d'éclairage**.

Disponible uniquement sur les versions équipées de projecteurs Full LED avec fonction Matrix Beam. Ce système adapte automatiquement les feux de route selon les conditions de circulation de façon à maintenir un éclairage optimal pour le

conducteur, sans gêner les autres usagers de la route.

### **!** Attention

Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

**i** Le système est opérationnel dès 40 km/h et devient inactif en dessous de 20 km/h.

## Activation / Désactivation

- Placer la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO".



Ce témoin s'allume au combiné d'instruments.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Lorsqu'il est désactivé, le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

**i Déplacement à l'étranger**

Véhicules équipés de la fonction **DS MATRIX LED VISION** : Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, désactiver la fonction afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant d'en face.

**Fonctionnement**

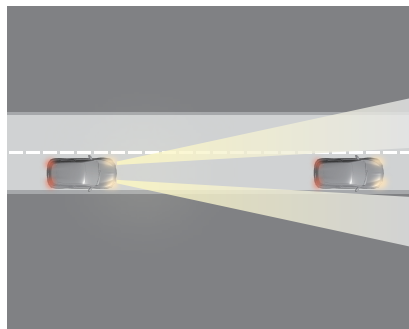
Grâce à une caméra, le système détecte les conditions de conduite (luminosité, source lumineuse des véhicules croisés ou suivis, courbure de la route) et adapte le faisceau des feux de route en fonction.

Les modules qui composent les feux de route s'allument et s'éteignent progressivement, segment par segment, en fonction des conditions de conduite détectées.

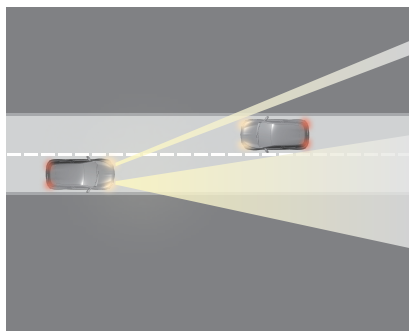
L'éclairage nominal des feux de route est réactivé dès que le véhicule n'est plus détecté par le système.



Si le système est sélectionné, mais que l'affichage au combiné d'instruments et les alertes ne sont pas disponibles, le voyant s'allume en gris.

**Véhicule suivi**

À l'approche d'un véhicule par l'arrière, seuls les segments de feux orientés vers le véhicule suivi s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pour ne pas éblouir son conducteur.

**Véhicule croisé**

À l'approche d'un véhicule roulant en sens inverse, seuls les segments de feux orientés

vers ce véhicule s'éteignent, créant ainsi un "tunnel" pendant toute la durée de l'approche.

**Entrée dans une zone éclairée**

Lors de l'entrée dans une zone éclairée (par exemple ville), les segments de feux s'éteignent progressivement, et ce de l'extérieur vers l'intérieur du véhicule pour basculer sur les feux de croisement.

**Sortie de zone éclairée**

Les segments de feux s'allument progressivement, et ce de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule pour repasser en feux de route.

**Pause**

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- ▶ Enclencher manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Le système d'éclairage passe en mode "Allumage automatique des feux".

- ▶ Pour réactiver la fonction, il faut réactiver manuellement les feux de croisement/de route.

**Dysfonctionnement**

En cas de dysfonctionnement des projecteurs à éclairage adaptatif ou de la caméra, ce témoin s'allume au

combiné, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

## Feux antibrouillard arrière



Il fonctionne avec les feux de croisement ou de route allumés.



► Tourner la bague vers l'avant pour l'allumer et vers l'arrière pour l'éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position restent allumés.

### ! Attention

L'allumage des feux antibrouillard est interdit par temps clair ou par temps de pluie, de jour comme de nuit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils ne doivent être utilisés que par temps de brouillard ou de chute de neige (les règles peuvent varier selon les pays). Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

### i Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement Guide Me Home automatique activé.

### i Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée. À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés. Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (passage en mode économie d'énergie).

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



### i Déplacement à l'étranger

Véhicules équipés de phares surélevés : Pour conduire dans un pays où la circulation est inverse à celle du pays de commercialisation du véhicule, le système de phare adaptatif doit être désactivé à l'écran tactile afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant d'en face.

## Feux de jour

Ces feux à LED situés à l'avant du véhicule s'allument automatiquement au démarrage du moteur.

Ils assurent les fonctions de :

- Feux de jour (tige de commande d'éclairage en position "AUTO" avec une lumière ambiante suffisante).

- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "AUTO" par faible luminosité ou "Feux de position uniquement" ou "Feux de croisement/route").

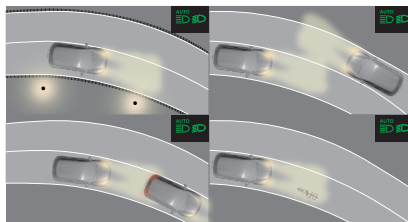
**i** En feux de jour, l'intensité lumineuse des diodes est plus forte.

**!** **Attention**  
Le conducteur reste responsable du véhicule, de son adaptation aux conditions d'éclairage, la visibilité, la circulation, ainsi que du respect des règles de circulation routière.

## Commutation automatique des feux

**!** Pour plus d'informations, se reporter aux **Systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée à l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



**!** **Attention**  
Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

**i** Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h (16 mph). En repassant en dessous de 15 km/h (9 mph), le système n'est plus opérationnel.

### Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

**i** Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

### Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



Les feux de route s'allument automatiquement.



Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



Les feux de croisement restent allumés.

Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (par exemple brouillard, fortes précipitations, chute de neige).

Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce témoin s'éteint à la désactivation de la fonction.



Si la fonction est sélectionnée mais que l'affichage au combiné et les alertes ne sont pas disponibles, les voyants s'allument en gris.

### Pause

Si la situation nécessite un changement de feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

- Permuter manuellement les feux de croisement/de route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

- Pour réactiver la fonction, permuter de nouveau manuellement les feux de croisement/de route.

### Éclairage d'accueil

Au déverrouillage du véhicule, en cas de faible luminosité et si la fonction "Allumage

automatique des feux" est activée, ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur du véhicule, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

### Spots de rétroviseurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant. Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement. Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

### Feux de route automatiques

#### Réglage automatique des projecteurs à technologie DS MATRIX LED VISION

Ce système corrige automatiquement la hauteur du faisceau des projecteurs en fonction de la charge du véhicule.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système met les projecteurs en position la plus basse.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

### ! Prudence

Ne pas toucher aux phares **DS MATRIX LED VISION**- Risque d'électrocution !

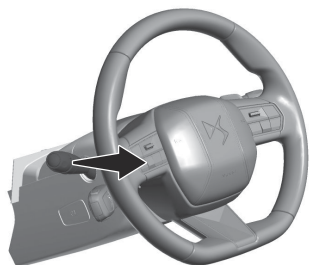
### Éclairage d'accompagnement Guide Me Home

#### Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile

**Manuel**

- Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour activer / désactiver la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

## Éclairage intérieur

### Plafonniers



1. Plafonnier tactile avant
2. Liseuses tactiles avant

**Plafonnier tactile**

Il s'allume :

- au déverrouillage du véhicule
- à la coupure du contact
- à l'ouverture d'une porte
- à l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- au verrouillage du véhicule
- à la mise du contact
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses tactiles avant s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

**i** Faire un appui long sur le plafonnier tactile avant pour le désactiver complètement (désactivation confirmée par le symbole "OFF"). Les liseuses tactiles avant restent opérationnelles.

**Éclairage d'ambiance**

En cas de détection de faible luminosité, l'éclairage d'ambiance procure un allumage tamisé et coloré dans l'habitacle. Par défaut, la couleur de l'éclairage d'ambiance intérieur est liée à celle des écrans, en fonction du mode de conduite sélectionné.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse se font dans l'application **Paramètres** > **Luminosité** de l'écran tactile.

La couleur est sélectionnée via l'application **Réglages** > **Personnalisation** de l'écran tactile.

**Éclairage du coffre**

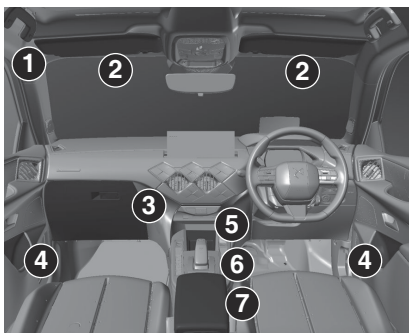
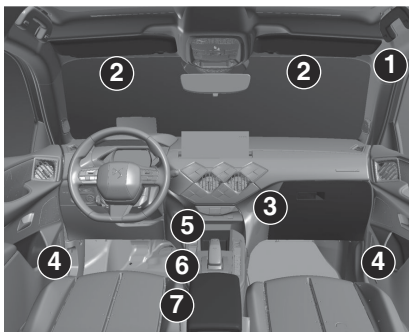
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes

- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes
- Moteur tournant, sans limite.

## Espace de rangement intérieur - Caractéristiques intérieures



1. Poignée de maintien
2. Pare-soleil
3. Boîte à gants
4. Bacs de porte
5. Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
6. Porte-gobelets
7. Accoudoir central avec prise USB et prise accessoires 12 V (selon version)
8. Rangement sous volant

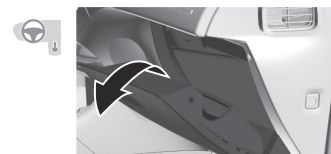
### Pare-soleil

- Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

Ce pare-soleil comprend également un rangement ticket.

### Boîte à gants

- Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.



### ! Attention

Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant. Risque de blessure en cas de décélération brutale !

### Compartiment de l'accoudoir



Il comporte un espace de rangement.

## Prises de courant 12 V



- Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maximale : 120 W), utiliser l'adaptateur adéquat.

! Bien respecter la puissance sous peine d'abîmer l'accessoire.

### ! Prudence

Le branchement d'un équipement électrique non homologué par le Constructeur, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

## Ports USB

Les symboles suivants déterminent le type d'utilisation d'une prise USB.



Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio.



Idem, plus utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



La prise USB de la console centrale permet uniquement de recharger des appareils portables.

La prise USB de la planche de bord permet de recharger des appareils nomades et de brancher une clé USB. Elle permet de brancher un smartphone en **Android AUTO** ou **Apple® CarPlay®** pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

i Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement. Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule. Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

## Chargeur de téléphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils mobiles tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur. La zone de charge est signalée par le symbole Qi.

Le chargeur fonctionne moteur tournant, avec le système **Stop & Start** en mode STOP.

La charge est gérée par le smartphone. Avec le système **Accès et Démarrage Mains Libres**, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la coupure du contact.

## Charge

- Zone de charge dégagée, déposer un appareil au centre.



Dès que l'appareil portable est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

### ! Prudence

Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

### ! Attention

Ne pas laisser d'objets métalliques (par ex. pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



### ! Prudence

Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

## Contrôle de fonctionnement

L'état du témoin permet de surveiller le fonctionnement du chargeur.

État du voyant de charge	Signification
Arrêt	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le témoin est allumé fixe en orange :

- Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

- ▶ Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le Réseau ou par un atelier qualifié.

## Tapis de sol

### Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres tapis sont simplement posés sur la moquette.

### Dépose / Repose

- ▶ Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- ▶ Pour le remonter, positionner le tapis et le fixer en appuyant.
- ▶ Vérifier la bonne tenue du tapis.

### ! Attention

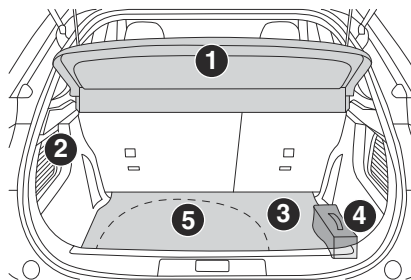
Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des tapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs tapis.

L'utilisation de tapis non homologués par le Constructeur peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse. Les tapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

## Compartiment de chargement

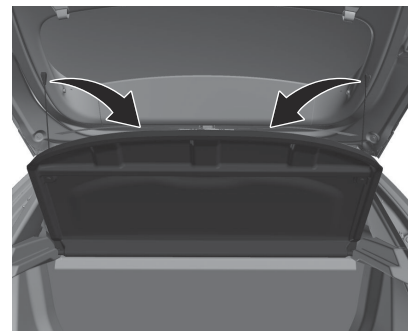
### Aménagements du coffre



1. Cache bagages

2. Éclairage de coffre
3. Tapis de coffre
4. Outillage de bord (selon équipement)
5. Bac de rangement

## Cache-bagages



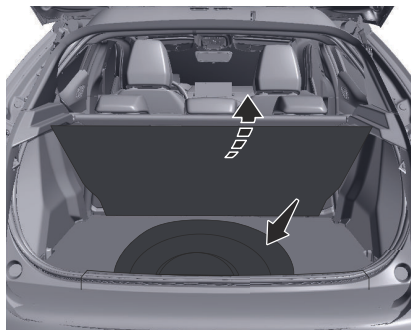
Pour enlever la tablette cache-bagages :

- ▶ Décrocher les deux cordons
- ▶ Soulever délicatement la tablette, puis la retirer.

! En cas de décélération brutale, les objets déposés sur la tablette cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

## Tablette arrière

### Bac de rangement



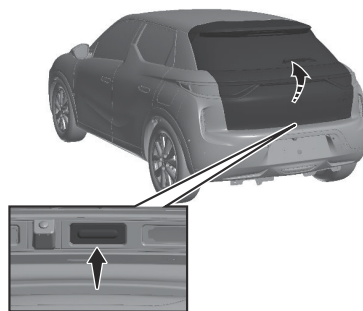
- Relever le tapis de coffre au maximum pour accéder au bac de rangement.

Selon version, il comporte :

- Une roue de secours seule ou avec l'outillage de bord
- Le câble de charge de la batterie de traction (BEV)

## Hayon

### Ouverture



- Après déverrouillage du véhicule ou du coffre seul, appuyer sur la commande d'ouverture puis soulever le volet de coffre.

### Fermeture

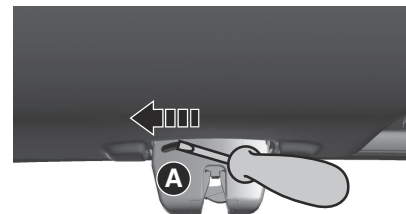
- Abaisser le volet de coffre à l'aide d'une des poignées de préhension intérieures.

### Déverrouillage de secours

Pour déverrouiller manuellement le coffre en cas de panne de batterie ou de verrouillage centralisé.

### Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.

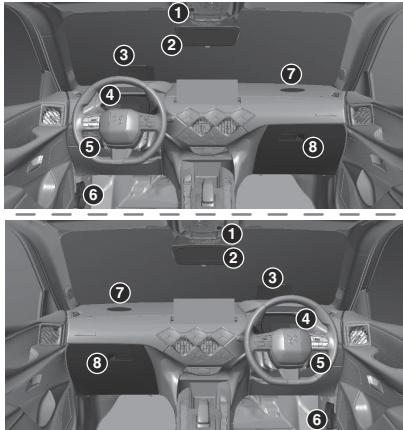


- Introduire un petit tournevis dans l'orifice A de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

### Combiné d'instruments

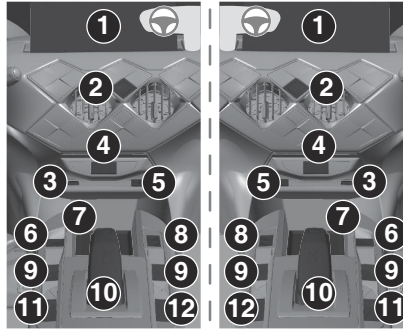
Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. Les emplacements de certains éléments peuvent varier en fonction de la version ou du niveau de finition.



- 1. Plafonniers / Liseuses avant Boutons d'appel d'urgence et d'assistance Afficheur des voyants d'avertissement de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant
- 2. Rétroviseur intérieur
- 3. Affichage tête haute (selon version)
- 4. Combiné d'instruments numérique
- 5. Boîte à fusibles

- 6. Déverrouillage du capot
- 7. Airbag passager avant
- 8. Boîte à gants

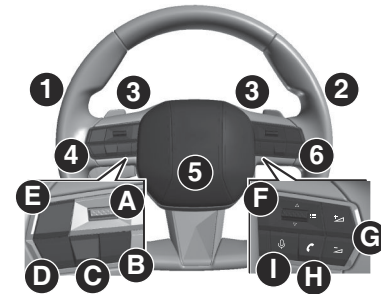
### Console centrale



- 1. Écran tactile
- 2. Feux de détresse
- 3. Indicateur de recharge smartphone sans fil
- 4. Démarrage / Arrêt du moteur
- 5. Prise USB (type C - charge et mise en miroir de données)
- 6. Frein de stationnement électrique
- 7. Vide-poches ou recharge smartphone sans fil
- 8. Choix d'un mode de conduite

- 9. Lève-vitres électriques
- 10. Boîte de vitesses ou sélecteur de mode de conduite
- 11. Verrouillage centralisé
- 12. Sécurité enfants électrique

### Commandes au volant



- 1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction / Choix de la page du combiné d'instruments / Indicateur d'entretien
- 2. Commandes d'essuie-glace / Lave-glace / Ordinateur de bord
- 3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
- 4. Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif / Commandes **DS DRIVE ASSIST**

- A. Augmentation / diminution du réglage de la vitesse Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Régulateur de vitesse adaptatif)
- B. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse / Sélection / Désélection du régulateur de vitesse adaptatif / **DS DRIVE ASSIST**
- C. Démarrage / Pause du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse avec la vitesse de consigne enregistrée Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (régulateur de vitesse adaptatif)
- D. Sélection / Désélection du limiteur de vitesse
- F. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux
- 5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
- 6. Commandes de réglage du système audio
- F. Appuyer sur : Affichage des stations de radio/médias favoris Montée/ Descente : radio/média précédent/ suivant / sélection smartphone / Appuyer sur : validation d'une sélection
- G. Augmentation / Diminution du volume sonore

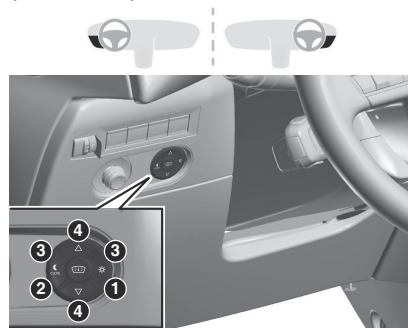
- H. Décrochage/Raccrochage Accès au journal des appels de l'historique des appels
- I. Appui court : commandes vocales du système Appui long : commandes vocales du smartphone

## Commandes du panneau latéral



- 1. Réglage de la hauteur des phares
- 2. Pare-brise chauffant
- 3. Alarme
- 4. Réglage des rétroviseurs extérieurs
- 5. Commandes de l'affichage tête haute

## Affichage tête haute (selon version)



- 1. Mise en service
- 2. Arrêt (appui long)
- 3. Réglage de la luminosité
- 4. Réglage en hauteur de l'affichage

### Activation / Désactivation

- ▶ Moteur tournant, appuyer sur le bouton (1) pour activer le système et sortir la lame.
- ▶ Maintenir le bouton (2) enfoncé pour désactiver le système et rentrer la lame. L'état du système à l'arrêt du moteur est conservé au redémarrage.

### Réglage en hauteur

- ▶ Moteur tournant, régler la hauteur de l'affichage à l'aide des boutons (4) :
  - ▶ vers le haut pour déplacer l'affichage vers le haut,
  - ▶ vers le bas pour déplacer l'affichage vers le bas.

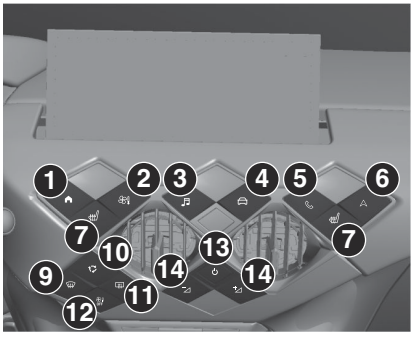
### Réglage de la luminosité

- ▶ Moteur tournant, régler la luminosité des informations à l'aide des boutons (3) :
  - ▶ sur le "soleil" pour augmenter la luminosité,
  - ▶ sur la "lune" pour diminuer la luminosité.

**!** **Attention**  
 À l'arrêt ou en roulant, aucun objet ne doit être posé autour de la lame (ou dans la cavité) pour ne pas empêcher les mouvements de la lame et son bon fonctionnement.

**i** Dans certaines conditions météorologiques extrêmes (pluie et/ou neige, fort ensoleillement...) l'affichage tête haute peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément. Pour nettoyer la lame, utiliser un chiffon propre et doux (type chiffon à lunettes microfibre). Ne pas utiliser un chiffon sec ou abrasif, ni un produit détergent ou solvant : risque de rayer la lame ou d'abîmer le traitement anti-reflets.

## Commandes du panneau central



1. HOME  
Accès à l'une des pages d'accueil  
Retour à la première page d'accueil
2. Accès direct à l'application **Climatisation**
3. Accès direct à l'application **Média**
4. Aides à la conduite  
Raccourcis des aides à la conduite  
Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions
5. Accès direct à l'application **Téléphone**
6. Accès direct à l'application **Navigation**
7. Sièges chauffants (selon version)
8. Feux de détresse

9. Désembuage / Dégivrage avant
10. Recyclage de l'air ambiant
11. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
12. Arrêt de l'air conditionné automatique
13. Marche/Arrêt du système audio
14. Diminution / Augmentation du volume sonore

## Informations pour le conducteur

### Combiné d'instruments

Le combiné affiche l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule. Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux et de messages. Le combiné se présente sous la forme d'une dalle intégralement numérique.

### Affichage tête haute

Selon version, les informations pour le conducteur apparaissent également sur l'affichage tête haute. Pour plus d'informations sur l'**Affichage tête haute**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Affichage des informations au combiné d'instruments

Les informations affichées au combiné d'instruments (par exemple voyants

d'avertissement, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.

Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

### i Langue d'affichage et unités

Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile.

En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

### Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le tableau de bord.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

i Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

### Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages. La couleur est également paramétrable en fonction du mode de conduite



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de l'écran tactile.

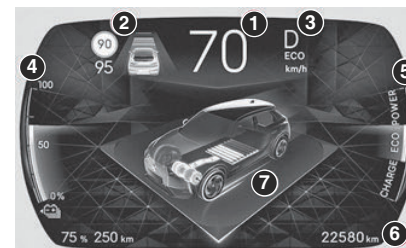
### Combiné d'instruments

Ce combiné d'instruments numérique est personnalisable.

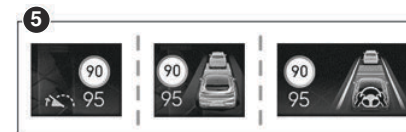
Selon le mode d'affichage sélectionné, certaines informations n'apparaissent pas ou s'affichent différemment.



### MHEV



### BEV



1. Indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph)
2. Aide à la conduite en affichage réduit. Affichage des panneaux de limitation de vitesse.
3. État de la boîte de vitesses (MHEV) Mode de conduite actif Voyants **READY** (BEV)
4. Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles) (MHEV)

Niveau de charge de la batterie de traction et autonomie restante (km ou miles) (BEV)

- 5. Compte-tours (tr/min)  
Indicateur de puissance (MHEV ou BEV)
- 6. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
- 7. Zone personnalisable :
  - Flux d'énergie (MHEV ou BEV).
  - Média en cours.
  - Aides à la conduite.
  - Navigation (selon équipement).
  - Températures du moteur (MHEV).
  - Compte-tours (tr/min)
  - Indicateur de puissance (MHEV ou BEV).
  - Ordinateur de bord.
  - Indicateur de consommation pour le confort thermique (BEV).

**i MHEV**  
La vitesse est affichée en bleu lorsque le véhicule roule en tout électrique.

### Affichages

Certains témoins ont un emplacement fixe, les autres témoins un emplacement variable. Pour certaines fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

### Informations permanentes

En affichage standard, le combiné affiche :

- à des emplacements fixes :
  - Compte-tours
  - Jauge de carburant et indicateur d'autonomie (MHEV)
  - Indicateur de niveau de charge et autonomie (BEV)
  - Indicateur de puissance (MHEV ou BEV)
  - Compteurs kilométriques.
- à des emplacements variables :
  - Informations liées à la boîte de vitesses et à l'indicateur de changement de rapport (MHEV)
  - Informations liées au sélecteur de mode de conduite (BEV)
  - Mode de conduite
  - Indicateur de température de liquide de refroidissement (MHEV)
  - Indicateur de vitesse numérique
  - Messages d'état ou d'alerte affichés temporairement.

### Informations optionnelles

En fonction du mode d'affichage choisi et des équipements activés, des informations complémentaires peuvent être affichées :

- Ordinateur de bord
- Fonctions d'aide à la conduite
- Limiteur de vitesse ou régulateur de vitesse
- Média en cours d'écoute
- Instructions de navigation

- Informations liées à la dynamique du véhicule
- Flux d'énergie (MHEV ou BEV).

### Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres** > **Luminosité** de l'écran tactile.

► Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

### Indicateur de rapport

(Selon motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

### Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapport(s). Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système.

Le système ne peut pas être désactivé.

**i** Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

**i** Le système adapte les instructions de changement de vitesse en fonction des conditions de conduite (par exemple : pente, charge) et du style de conduite (par exemple : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

## Totalisateur kilométrique

L'enregistreur de distance totale mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première immatriculation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

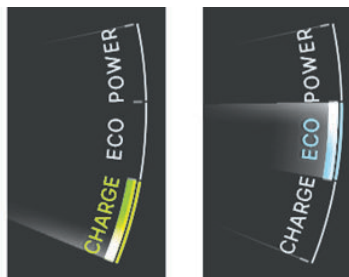
**i** En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distances (km ou miles) : la vitesse doit être affichée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph). Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

## État de charge de la batterie haute tension

### Indicateur de puissance (MHEV ou BEV)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il y a 3 zones :



**CHARGE** Demande de puissance élevée, utilisant les capacités combinées du moteur BEV.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

**ECO** **Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou BEV).**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique, accessibles avec une conduite adaptée.

**POWER** **Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

**i** Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position « neutre » : entre **ECO** et **CHARGE**.

### Pour les versions BEV

**CHARGE** Charge de la batterie de traction pendant les phases de décélération et de freinage.

**ECO** Consommation électrique modérée et optimisation de l'autonomie.

**POWER** Consommation d'énergie de la chaîne de traction 1 pendant la phase d'accélération.

**NEUTRE** À la mise du contact, le véhicule ne consomme ni ne génère d'énergie par sa chaîne de traction électrique ; après balayage, l'aiguille ou le curseur revient en position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

**i** Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur, qui se place sur la position "neutre" : entre **ECO** et **CHARGE**.

### Indicateur du niveau de charge (BEV)



Le niveau de charge réel de la batterie de traction et l'autonomie restante sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

**i** Contact coupé, l'ouverture de la porte conducteur active l'indicateur.

### Voyants associés

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible :

#### 1er niveau : Réserve



Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Fixe et voyant dans la zone rouge, accompagné d'un signal sonore.

- ▶ Consulter l'autonomie restante au combiné d'instruments.
- ▶ Mettre le véhicule en charge dès que possible.

#### 2e niveau : Critique



Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

Fixe associé au voyant de réserve, accompagné d'un signal sonore.

- Mettre impérativement le véhicule en charge.

### ! Prudence

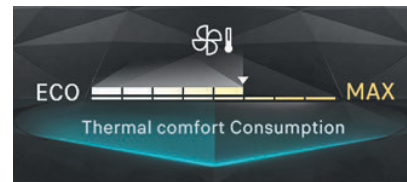
L'autonomie restante n'est plus calculée. La puissance de la chaîne de traction est progressivement réduite.

Le chauffage et l'air conditionné sont arrêtés (même si l'indicateur de consommation du confort thermique n'est pas au niveau "ECO").

### Indicateur de consommation du confort thermique (BEV)

(Selon la version)

Cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné. Pour plus d'informations sur le combiné numérique, se reporter à la rubrique correspondante.



La jauge représente la consommation d'énergie électrique de la batterie de traction liée au confort thermique dans l'habitacle. Les équipements concernés sont le chauffage et l'air conditionné.

Cet équipement peut être utilisé :

- Si le véhicule n'est pas branché, à l'allumage du voyant **READY**.

- Si le véhicule est branché, à la mise du contact (mode "Lounge").

La sélection du mode ECO limite les performances de certains de ces équipements. L'indicateur de consommation du confort thermique est alors dans la zone "ECO".

**i** Pour refroidir ou réchauffer rapidement l'habitacle, ne pas hésiter à sélectionner temporairement le niveau de froid ou de chaud maximum.

Lorsque le chauffage est au maximum, la jauge sur l'indicateur de consommation du confort thermique se trouve dans la zone **MAX**. Lorsque l'air conditionné est au maximum, elle reste dans la zone **ECO**.

Une utilisation excessive des équipements de confort thermique, notamment à basse vitesse, peut réduire considérablement l'autonomie du véhicule.

Penser à optimiser son utilisation dès que le niveau de confort désiré est atteint et à vérifier son réglage à chaque démarrage.

Après une période prolongée d'inutilisation du chauffage, une légère odeur peut survenir pendant les premières minutes d'utilisation.

## Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (par exemple autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

## Données affichées sur le combiné d'instruments

### Affichage des différents onglets



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace pour afficher successivement les onglets suivants :

Informations instantanées :

- Consommation de carburant instantanée (MHEV).
- Consommation électrique instantanée (BEV).

Trajets "1" puis "2" :

- Vitesse moyenne
- Consommation de carburant moyenne (MHEV)
- Consommation électrique moyenne (BEV)
- Distance parcourue.

## Remise à zéro du parcours



- Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-glace.

Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

## Définitions

### Autonomie

(km ou miles)

(Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction)  
(BEV)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir, en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres (miles).

Niveau de charge réel de la batterie de traction et autonomie restante (BEV).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

### Pour les versions MHEV

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km (62 miles).

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

**Pour les versions BEV**

Deux niveaux d'alerte successifs indiquent que la quantité d'énergie disponible devient faible : Pour plus d'informations sur les Indicateurs, et notamment l'indicateur de niveau de charge, se reporter à la rubrique correspondante.

**Consommation instantanée**

(l/100 km ou km/l ou mpg)  
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh)  
(BEV)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h (19 mph) (MHEV).

**Consommation moyenne**

(l/100 km ou km/l ou mpg)  
(miles/kWh ou kWh/100 km ou km/kWh)  
(BEV)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

**Vitesse moyenne**

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

**Distance parcourue**

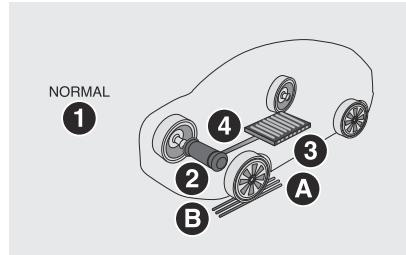
(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

**Flux d'énergie**

Cette page présente le fonctionnement de la chaîne de traction électrique en temps réel.



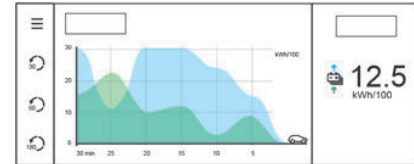
- 1. Mode de conduite actif
- 2. Moteur électrique
- 3. Niveau de charge estimé de la batterie de traction

4. Flux d'énergie Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage (bleu ou vert)

- A. Bleu : consommation d'énergie
- B. Vert : récupération d'énergie

**Historique**

Cette page présente des statistiques sur la consommation d'énergie électrique.



- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage et utilisée pour recharger la batterie de traction.

Le résultat moyen sur le trajet en cours est exprimé en kWh/100 km.

Il est possible de visualiser les données des 30, 60 ou 180 dernières minutes en cliquant sur la valeur correspondante à gauche du graphique.

**Charge**

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (BEV)**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Témoins d'avertissement, indicateurs et messages Vue d'ensemble

Affichés sous forme de symboles, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

### Avertissements associés

L'allumage d'un voyant peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque voyant pour plus d'informations.

### À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes.

Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement / une fonction, consulter la rubrique correspondante.

### Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Les informations suivantes s'affichent au combiné d'instruments :

- Pression des pneus
- Niveau d'huile moteur (selon motorisation)
- Échéance de révision
- Alertes en cours.

**i** Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

### Témoin d'avertissement persistant Si un voyant reste allumé

Les numéros dans le tableau récapitulatif indiquent ce qu'il faut faire lorsqu'un voyant s'allume ou clignote.

- 1: uniquement pour information
- 2: information et avertissement
- 3: demander l'assistance d'un atelier
- 4: arrêter le moteur et demander l'assistance d'un atelier

- 5: faire immédiatement réparer la cause de la défaillance par un atelier

### Liste des témoins d'avertissement et d'indication

#### Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur rouge

##### STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

#### Surchauffe de la batterie de traction



Fixe, associé au voyant STOP et accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal audio. Fi-



xe, associé au voyant STOP et accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal audio.

La température de la batterie de traction est trop élevée. Effectuer (1).

#### Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

### Dysfonctionnement de la batterie de traction



Fixe associé au témoin de

Service et accompagné d'un message. La batterie de traction est défectueuse. Effectuer (2).

### Dysfonctionnement du système



Fixe.

Le système est défectueux. Effectuer (1), puis (2).

### Câble branché



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe à la mise du contact, accompagné de

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule. Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

### 12 V battery charge



Steady.

The battery charging circuit is faulty (e.g. dirty terminals, loose or severed alternator belt). Carry out (1).

If the electric parking brake stops working, immobilize the vehicle:

- Fit the chock against one of the wheels. Clean and tighten the terminals. If the warning light does not go off when the engine is started, carry out (2).

### Température maximale du liquide de refroidissement



Fixe.

La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

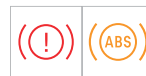
### Freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixe.

Le répartiteur électronique de freinage (EBFD) est défectueux.

Effectuer (1), puis (2).

### Frein de stationnement électrique



Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.

Le serrage / desserrage est défectueux.

Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique. Couper le contact et effectuer (2).

### Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h (6 mph).

Une porte ou le coffre est mal fermé.

### Non-bouclage / débouclage des ceintures de sécurité



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

### Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur orange

#### Service



Allumé temporairement, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage des pneus, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées. Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné d'instruments, puis effectuer (3).



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Effectuer (2).

#### Freinage



Fixe.

Une défaillance mineure du système de freinage est détectée.

Rouler prudemment.

Effectuer (3).

#### Dysfonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".



Le véhicule ne peut pas être immobilisé lorsque le moteur tourne.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande. Effectuer (2).



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de stationnement**".



Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- ▶ Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du voyant au combiné d'instruments.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- ▶ Stationner sur un endroit plat.
- ▶ Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis installer la cale fournie contre l'une des roues.

Puis effectuer (2).

### Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

### Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

### Direction assistée



Fixe.

Une défaillance mineure de la direction assistée est détectée.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

### Antipatinage



Fixe.

Le système est désactivé.

Le système antipatinage est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h (31 mph).

En deçà de 50 km/h (31 mph), il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.

La régulation du système ESC/ASR est activée en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système ESC/ASR a un défaut. Effectuer (3).

### Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de stationnement".



Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

## Frein de sécurité post-collision



Fixe, associé au voyant de Service, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



Le système est défaillant.  
Effectuer (3) rapidement

## Sous-gonflage



Fixe.

La pression est insuffisante dans un ou plusieurs pneus.

Contrôler la pression des pneus le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après avoir ajusté la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.



Le système de surveillance de la pression des pneus est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneus et effectuer (3).

## Capteurs de stationnement



Clignotant.

Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.  
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide au stationnement : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le pare-brise est occulté.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

## Airbags



Fixe, associé au voyant de Service et accompagné de l'affichage d'un message.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

## Airbag passager avant (ON)



Fixe.

L'airbag passager avant est activé. La commande est actionnée sur la position "ON".

**Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !**

## Airbag passager avant (OFF)



Fixe.

L'airbag passager avant est neutralisé. La commande est actionnée sur la position "OFF". Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas de dysfonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

## Niveau mini de la batterie de traction (Électrique)



Fixe, accompagné d'un signal sonore.

Le niveau de charge de la batterie de traction est faible.

Consulter l'autonomie restante.

Mettre le véhicule en charge dès que possible.

### Mode tortue avec autonomie limitée (Électrique)



Fixe.

Le niveau de charge de la batterie de traction est critique.

La diminution de puissance moteur est progressive.

Mettre impérativement le véhicule en charge.

Si le témoin ne s'éteint pas, effectuer (2).

### Avertisseur sonore piétons (Électrique)



Fixe.

Une anomalie est détectée sur l'avertisseur. Effectuer (3).

### Niveau mini de carburant (MHEV)



Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

### Mode e-Auto (MHEV)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.

### Système d'autodiagnostic moteur (BEV ou MHEV)



Clignotant.

Le système de contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).

### Alerte risque de collision / Freinage d'urgence automatique



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant. Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'air à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le pare-brise est occulté. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe. Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe.

Le système est temporairement désactivé car le conducteur et/ou le passager avant (selon version) est détecté présent, mais la ceinture de sécurité correspondante est non bouclée.

## Reconnaissance des panneaux routiers



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.  
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le pare-brise est occulté.  
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.  
Nettoyer la caméra avant.

## Aide au maintien dans la voie



Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent. Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).  
Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite** correspondante.



Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le pare-brise est occulté.  
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Nettoyer la caméra avant.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.



Le système est défaillant.  
Effectuer (3).

## Surveillance Attention Conducteur par caméra (Détection d'inattention)



Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.  
Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur occulté d'aide à la conduite : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**".

Le pare-brise est occulté.  
Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.  
Nettoyer la caméra avant.

## Feux antibrouillard arrière



Fixe.

Les feux sont allumés.

## DS NIGHT VISION



Fixe.

La fonction est activée, mais la vitesse du véhicule est excessive ou les conditions de température extérieure sont en dehors de la plage de fonctionnement.  
L'affichage est disponible avec la page "**Vision de nuit**" mais le système n'émet pas d'alerte.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

### DS PIXEL LED VISION



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement des phares **DS PIXEL LED VISION** ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

### Commutation automatique des feux



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

### Voyants d'avertissement/indicateurs de couleur verte



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h (3 mph) environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

### Véhicule prêt à rouler (Électrique)

#### Place inoccupée / Ceinture de sécurité non bouclée



Fixe.  
(gris)

Contact mis, l'une des places passagers avant ou arrière est considérée comme étant inoccupée.

#### Place occupée / ceinture de sécurité bouclée



Fixe.

Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité.

#### Indicateurs de direction



Clignotement avec signal audio.

Les feux clignotants sont allumés.

#### Feux de jour / Feux de position



Fixe.

Avec une luminosité suffisante, les feux diurnes sont allumés.

Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

#### Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés.

#### DS NIGHT VISION



Fixe.  
(gris)

La fonction est activée, mais non disponible.



Fixe.

La fonction est active.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

#### DS PIXEL LED VISION



Fixe.  
(gris)

La fonction est activée, mais non disponible.

Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.



Fixe.

La fonction est active.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

### Commutation automatique des feux



Fixe.

La fonction est activée via l'écran tactile.

La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.



One Pedal

Fixe

La fonction est active.



Auto Hold

Fixe

La pression hydraulique est suffisante pour maintenir le véhicule immobilisé.

### Témoins d'avertissement/indicateurs de couleur bleue

#### Feux de route



Fixe.

### Témoins d'avertissement de couleur noire/blanche

#### Pied sur le frein



Fixe.

Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

#### One Pedal



Fixe

La fonction est actuellement interrompue.

### Boîte de vitesses automatique (- DCS6) ou Sélecteur de mode de conduite (Électrique)



Fixe.

La boîte de vitesses automatique est verrouillée.

Le sélecteur de marche est verrouillé.

L'appui sur le bouton **Déverrouillage** est nécessaire pour son déverrouillage.

#### Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

**i** La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision.

L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance. Conformément au plan d'entretien du véhicule, la prestation peut consister soit en :

- Une visite annuelle.
- Un entretien complet.

### Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3000 km et 1000 km (1860 et 620 miles) ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision suivante est inférieure à 1000 km (320 miles) ou 21 jours. Effectuer la révision très prochainement.

### Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.



L'échéance de révision est dépassée. Effectuer la révision dès que possible.

### Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro. Si la révision du véhicule a été effectuée par l'utilisateur :

► Couper le contact.



- Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage et le maintenir enfoncé.
- Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique "**=0**", relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.

**i** En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

### Rappel de l'information d'entretien

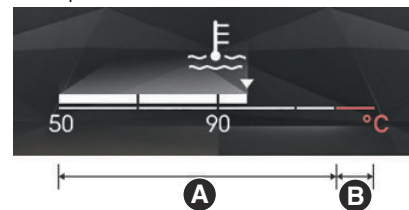
L'information d'entretien est accessible par l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Sélectionner ensuite **Sécurité > Diagnostics**.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

### Indicateur de température du liquide de refroidissement

Cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné. Pour plus d'informations sur le **combiné numérique**, se reporter à la rubrique correspondante.



Moteur tournant :

- Dans la zone A, la température est correcte.
- Dans la zone B, la température est trop élevée.

Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge sur le combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.

### Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendre quelques minutes avant de couper le moteur.

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

i Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Témoin d'avertissement du système antiblocage des roues (ABS)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

i Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce voyant signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins STOP et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

### L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

! En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.

### ! Après un choc

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

## Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant

**Avant de commencer le réamorçage**, il est impératif d'ajouter au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.

i Pour plus d'informations sur le **Ravitaillement**, se reporter à la rubrique correspondante.

- Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
- Attendre 1 minute environ et couper le contact.
- Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

## Commandes de climatisation

### Commande de recyclage

#### Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du lave-glace, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

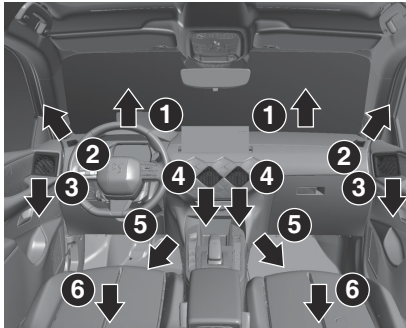
#### Commandes



Les commandes sont accessibles via l'application Climatisation

de écran tactile et sont également regroupées sur le panneau de la console centrale.

### Distribution d'air



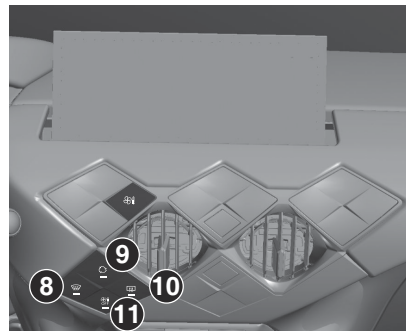
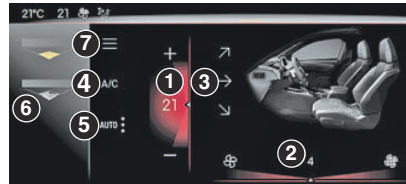
- 1. Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise
- 2. Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
- 3. Bouches d'aération latérales obturables et orientables
- 4. Aérateurs centraux obturables et orientables
- 5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
- 6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière

## Commande de climatisation automatique

Ce système d'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais l'accès à la ventilation et à ses commandes est possible contact mis. L'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle sont régulés de manière automatique



Appuyer sur le bouton de l'application **Climatisation** pour afficher les commandes du système.



- 1. Réglage de la température
- 2. Réglage du débit d'air
- 3. Réglage de la répartition d'air
- 4. Marche / Arrêt de la climatisation
- 5. Marche / Arrêt automatique de l'air conditionné et réglage (AUTO SOFT/AUTO NORMAL/AUTO FAST)
- 6. Préconditionnement de la température (selon version)
- 7. Affichage / Masquage du menu contextuel
- 8. Désembuage / Dégivrage avant
- 9. Recyclage de l'air ambiant
- 10. Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière
- 11. Arrêt de l'air conditionné automatique

### Réglage de la température

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

► Appuyer sur un des boutons (1), "+" pour augmenter et "-" pour réduire la température.

Il est possible d'aller au-delà des valeurs minimales et maximales en sélectionnant respectivement **Low** ou **High**.

## Air conditionné automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

- ▶ Appuyer sur le bouton **(5-AUTO)** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant du bouton est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **AUTO SOFT** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **AUTO NORMAL** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **AUTO FAST** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur le bouton **(5-AUTO)**. Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** ou **AUTO FAST**.

**i** Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.

En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

## Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- débit de l'air
- répartition de l'air

Si un réglage est modifié, le voyant du bouton "AUTO" s'éteint.

- ▶ Appuyer de nouveau sur le bouton **(5-AUTO)** pour réactiver l'air conditionné automatique.

## Réglage du débit d'air

- ▶ Appuyer sur un des boutons **(2)** pour commander le ventilateur.

**i** **Arrêt du système d'air conditionné** En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête. "OFF" s'affiche à côté du ventilateur.

## Réglage de la répartition d'air

- ▶ Appuyer sur les boutons **(3)** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales



Bouches d'aération centrales et latérales



Cave à pieds

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

## Marche/Arrêt du système de climatisation

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

Pour activer/désactiver le système de climatisation, appuyer sur le bouton **(4)**.

**i** L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, activer le recyclage de l'air intérieur pendant une courte période. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur. L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

### Arrêt du système d'air conditionné



► Appuyer sur ce bouton.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système s'éteignent.

Cette action désactive toutes les fonctions du système d'air conditionné.

La température n'est plus régulée. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

### Recyclage de l'air de l'habitacle

L'entrée d'air extérieur permet d'éviter la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

**i** La fonction s'active automatiquement en cas d'utilisation du lave-glace avant ou à l'engagement de la marche arrière.

## Commande désembuage / dégivrage maximum du pare-brise



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le désembuage ou dégivrage du pare-brise et des vitres latérales (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Le système gère automatiquement l'air conditionné, le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

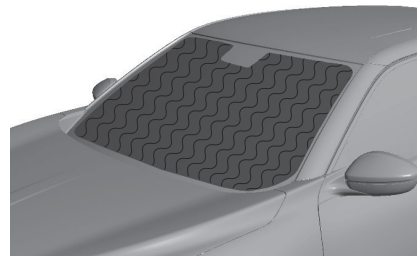
**i** Quand la fonction STOP & START est active et que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

**!** **Attention**  
En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.

Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

### Pare-brise chauffant

(Selon pays de commercialisation)



Cette fonction chauffe le pare-brise et les gicleurs de lave-glace par temps froid. Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais d'essuie-glace du pare-brise lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-glaces.

## Marche / Arrêt



- Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction est active dès que la température extérieure descend au-dessous de 0°C. Elle est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

## Commande désembuage / dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant. Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.



- Appuyer sur ce bouton pour activer /

désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du témoin).

Le désembuage - dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

**e** Éteindre le désembuage - dégivrage dès qu'il n'est plus nécessaire permet de réduire la consommation de courant, donc la consommation d'énergie.

## Pré-réglage de la température (BEV)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

### Programmation



- Dans l'application **Climatisation** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Pré-conditionnement**.

- Appuyer sur + pour ajouter un programme.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur OK.

- Appuyer sur ON pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.

Il est possible de définir plusieurs programmes. Chaque programme est mémorisé dans le système. Pour optimiser l'autonomie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.

**i** Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MyDS APP**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

**i** Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Les rétroviseurs extérieurs sont rabattus lorsque le préconditionnement thermique et le contact sont mis.

### Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que contact coupé et véhicule verrouillé.
- Lorsque le véhicule n'est pas branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 50 %.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (par exemple du lundi au vendredi) et que deux séquences de préconditionnements de la température sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

#### ! Attention

Ne pas ouvrir la trappe de change ou le coffre pendant que le préconditionnement est en cours.  
Ne pas utiliser un générateur pour démarrer le préconditionnement.  
Vérifier que toutes les vitres sont fermées lorsque le préconditionnement est actif.

## Écran tactile et Écran d'informations

Ce système d'affichage tête haute étendu projette des informations sur le pare-brise, dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

#### ! Prudence

Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !

**i** Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de l'affichage tête haute étendu. Dans certaines conditions climatiques extrêmes (par exemple pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes de soleil polarisées, l'affichage tête haute étendu peut ne pas être lisible ou être perturbé momentanément.

**i** L'**AFFICHAGE TÊTE HAUTE ÉTENDU DS** est associé à un pare-brise spécifique référencé par le Constructeur. En cas de remplacement du pare-brise hors Réseau, suivre les recommandations du Constructeur.

## Écran tactile 10"

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.

- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules BEV.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par exemple gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).
- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

#### ! Attention

**Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.**

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

## Recommandations

L'écran est de type capacitif. Les recommandations suivantes s'appliquent :

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.
- Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

## Widgets

### Commandes principales



Accès à l'une des pages d'accueil  
Retour à la première page d'accueil



Accès direct à l'application **Climatisation**



Média



ADAS Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions



Téléphone



Navigation (selon équipement)



Marche/Arrêt du système audio



Réglage du volume sonore



Appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

**i** Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (par exemple :

Luminosité).

- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



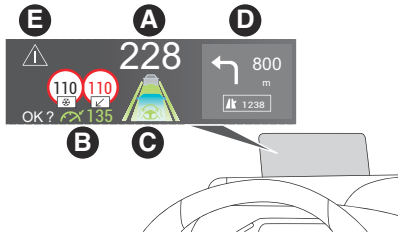
Ajout / Suppression de raccourcis

## Affichage tête haute

(Selon version)

Système projetant un ensemble d'informations sur une lame transparente dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.

### Afficheur en marche



Une fois le système activé, les informations regroupées sur l'affichage tête haute sont :

- A. La vitesse du véhicule.
- B. Les informations du régulateur/limiteur de vitesse et, sur véhicule équipé, de la fonction Reconnaissance des panneaux.
- C. Selon équipement, les informations de distance inter-véhicules, de franchissement involontaire de ligne, de l'aide au maintien de la position dans la voie et les alertes de freinage automatique d'urgence
- D. Sur véhicule équipé, les informations de navigation.
- E. Alerte sur l'afficheur et le combiné d'instruments.

**i** Pour plus d'informations sur la Navigation, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

## DS IRIS SYSTEM - Système d'infodivertissement à écran tactile 10"

### ! DANGER

La distraction au volant peut provoquer une perte de contrôle du véhicule, et accident et des blessures.

Il est vivement recommandé de faire preuve d'une grande prudence en cas d'utilisation d'un appareil qui pourrait détourner l'attention du conducteur de la route.

Le conducteur est pleinement responsable de l'utilisation du véhicule en toute sécurité.

Il est déconseillé d'utiliser un appareil portable en conduisant. Utiliser plutôt des systèmes à commande vocale quand cela est possible.

Veiller à s'informer sur toutes les lois locales en vigueur concernant l'utilisation d'appareils électroniques au volant.

### ! Attention

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations

suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Connexion du smartphone via Bluetooth, USB ou Wi-Fi.
- L'utilisation du smartphone.
- Connexion aux applications **Apple® CarPlay®** ou **Android Auto** (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

### ! Prudence

#### Surchauffe

Dans des conditions très chaudes, le fonctionnement peut être limité pour protéger le système (par exemple : le volume peut être réduit). Un message d'avertissement s'affiche à l'écran. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

### ! Prudence

Ne pas utiliser de détergent ou n'importe quel type de solvant pour nettoyer l'écran tactile.  
Ne pas verser ou pulvériser de l'alcool sur l'écran tactile.  
Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran.  
Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

**i** Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

### ! Attention

Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le couplage du smartphone au système en **Bluetooth®**.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion à Mirror Screen (**Apple® CarPlay®** ou **Android Auto**).
- Les réglages et paramétrages du système.

**i** L'affichage du message Mode économie d'**énergie** signale la mise en veille imminente. Pour plus d'informations sur le mode **économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

**i** Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules BEV

### ! Attention

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les

instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur. En utilisant la navigation, vous accepter les conditions générales suivantes : [https://www.tomtom.com/en\\_gb/legal/eula-automotive/?388448](https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448)

**I** Les codes sources OSS (Open Source Software) des systèmes sont disponibles sur les liens suivants : <https://www.dsautomobiles.com/en/tools/oss-codes.html>

## Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

### Menu

### Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système. Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son. Appui long, contact mis : lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et de l'horloge).

- Augmenter ou diminuer le volume sonore à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement)

## Information

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné d'instruments numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules BEV.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (par exemple gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

## Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
- Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
- Niveau de charge du téléphone connecté.
- État de connexion du système (**Bluetooth®**, Wi-Fi, réseau de téléphonie mobile).
- Heure.
- Accès rapide aux fonctions **Mirror Screen®** (associé à un smartphone connecté).

Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Mes appareils, Mode nuit, etc.

## Profils

### Configuration des profils



- Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Profil**".

L'écran affiche un profil "Invité" intégré au système et permet de créer et personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à un appareil mobile.



Le profil "**Invité**" est pré-créé et affiché par défaut, il est possible de personnaliser ses paramètres et de rétablir ses valeurs d'origine. Ce profil est intégré au système et ne peut pas être supprimé.



Le profil "**Conducteur**" est pré-créé et affiché par défaut. Il est possible de personnaliser ses paramètres et de supprimer ce profil

**i** Le profil "**Invité**" est destiné aux utilisateurs occasionnels. Bien que ses paramètres puissent être modifiés et sauvegardés, ils reviendront automatiquement à leurs valeurs d'origine lorsque le profil deviendra inactif.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil nomade de son choix connecté en **Bluetooth®** ; activer au préalable la fonction **Bluetooth®** de l'appareil mobile.

Le dernier profil utilisé sera mis en évidence.



► Sélectionner "**Créer un profil**", puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, Unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, SMART TOUCH (selon équipement).
- Paramètres audio, stations radio favorites.
- Éclairage, ambiance (se reporter à la rubrique **Présentation du véhicule**).
- Historique de navigation, points d'intérêts (POI) préférés, paramètres de navigation.
- Certaines aides à la conduite et la liste des favoris.



► Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

**i** Selon les conditions du véhicule, il peut arriver que dans certains cas spécifiques les paramètres de confidentialité précédemment liés à un profil ne puissent pas être chargés. Toujours vérifier le pictogramme "Localisation et Statut du transfert des données" affiché dans la bannière supérieure de l'écran tactile lors du

changement de profil et à la fin de chaque création de profil.

## Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction est utilisée avec : un profil "Invité" et un profil "Conducteur", qui sont préconfigurés par défaut en "Mode privé"

ou

un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil mobile. Pour chaque profil (même "Invité"), la dernière valeur enregistrée du mode de confidentialité sera restaurée.



### "Partager les données et la localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.

**i** Les données personnelles nécessaires pour utiliser les services connectés sont envoyées vers les fournisseurs de ces services.



### "Partager les données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la position du véhicule (par exemple : coordonnées GPS).

**i** Sans données sur la position du véhicule, certains services connectés peuvent ne pas fonctionner.

**i** Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations l'équales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



### "Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.



Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.



Ce mode ne s'applique pas aux services soumis à des obligations l'équales (ex. : système eCall (SOS) et fonction d'information sur les limitations de vitesse, selon le cas), à certains services connectés essentiels pour le véhicule (ex. : mise à jour à distance du logiciel et du firmware par technologie "Over The Air"), ni à des services connectés spécifiques l'usage malveillant par d'autres utilisateurs doit être évité (ex. : alarme connectée).



### Utilisation à titre professionnel.

Si le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques (ex. : parc de véhicules, mission gouvernementale), certains modes privés ne seront pas disponibles à l'écran pour l'utilisateur, selon les données que ces services auront besoin de partager.

- Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



- Appuyer sur ce bouton et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

ou



- Appuyer sur l'application "Paramètres".

- Dans la liste, sélectionner l'onglet "Connectivité".



- Sélectionner "Paramètres de confidentialité".



- Choisir le mode.

## Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications.

La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications Internet disponibles.



- Appuyer sur l'application "Paramètres".

- Dans la liste, sélectionner "Services connectés".



► Choisir le pays.



Lors de la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil mobile connecté, le système fait le lien avec le profil. L'appareil mobile connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées.

Activer au préalable la fonction **Bluetooth®** de l'appareil mobile. Sélectionner l'application souhaitée, une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil mobile connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil mobile n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec l'utilisation du profil "Invité", une identification est demandée à chaque utilisation.

## Mise à jour du système

### i Gestion à distance des appareils et mise à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrat(s) de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air". Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est établie après chaque "mise du contact", lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible.

Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsque y procéder est nécessaire pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple : la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les

intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception de mise à jour dès lors qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "Paramètres".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mises à jour**".



Ce bouton permet de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi extérieur.



Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis sans démarrer le moteur. L'installation ne peut pas être effectuée dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules BEV.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le Réseau ou un atelier qualifié.



L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur.

En revanche, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire par smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement du forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

## Personnalisation



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**". Appuyer sur le champ "**Affichages**". Une page divisée en 2 parties s'affiche. Il est possible d'appuyer à tout moment sur le bouton ACCUEIL pour quitter cette page.

## Personnalisation de l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie "**Personnaliser l'écran tactile**".

Une représentation de l'organisation des différents widgets de la page d'accueil (**ACCUEIL**) apparaît.



Un widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

## Ajout d'un widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur "**Widget**" à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur un de ces boutons sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

## Organisation des widgets dans une page d'accueil (ACCUEIL)

Pour déplacer un widget, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

## Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer "**Page**" à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

## Suppression d'un widget



Pour déplacer un widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée, puis le faire glisser dans la corbeille.

## Radio

### Recherche automatique des stations radio

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**". La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton. La recherche se fait automatiquement.



### Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi de station de radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

### Streaming audio

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) en **Bluetooth®**, USB (type **iPod®**) ou **Mirror Screen®**.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne démarre pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone..

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

**i** Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

## Informations et conseils

Le système supporte les périphériques de stockage de masse USB, ou les appareils **Apple®** via les prises USB.

Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma", ".aac", ".flac", ".ogg", ".mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu. Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : " ? ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB de format FAT32.

**i** Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

### Choix des médias

### Changement de source



Appuyer sur l'application "**Média**".



Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, streaming audio via prise USB, **Bluetooth®** ou **Mirror Screen®**).

## Lecture d'une piste de lecture



Appuyer sur l'application "**Média**".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur le bouton "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.



Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son

## Choix de la fréquence radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur ce bouton pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

## Sélectionner une station de radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'un des boutons pour effectuer une recherche automatique des stations de radio..

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Muet**" pour désactiver / réactiver le son.

! La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

## Mémorisation d'une station radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur la touche "**Favoris Radio**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

## Paramètres audio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**"



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou

Par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio
- Paramètres radio
- Réglages volume.

## Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

## Système multimédia

### Commandes au volant

Selon version du véhicule et le pack d'options, différentes commandes au volant peuvent être utilisées pour interagir avec le système d'écran tactile de différentes manières

### Commandes au volant



#### Commande vocale

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, voix du smartphone connecté par **Bluetooth**® ou **Mirror Screen**® (**Apple**® **CarPlay**® / **Android Auto**) via le système.



Augmenter le volume.



Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.  
Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



**Appel entrant** (appui court) : accepter l'appel.

**Appel en cours** (appui court) : raccrocher.  
**Appel entrant** (appui long) : refuser l'appel entrant.

**Hors appel** (appui court) : accéder au journal des appels du téléphone connecté via Bluetooth®.

**Mirror Screen® connecté (appui court)** : permet d'accéder à la vue projetée de l'application téléphonique de l'équipement **Mirror Screen®**.



**Radio** : recherche automatique de la station précédente / suivante (dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).



**Média** : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

**Téléphone** : naviguer dans le journal des appels du téléphone.

**Appui court** : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

## Applications

### Mur des applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur ce bouton pour accéder au mur des applications.

### App Market



L'application n'est pas visible tant que l'abonnement et l'activation n'ont pas été effectués par le canal pour l'abonnement aux services connectés.

### Guide utilisateur



Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.

### Radio / Média



Sélectionner une source sonore, une station de radio.

### Mirror Screen®



Smartphone connecté avec **Mirror Screen®** : accès à l'aperçu projeté d'**Apple® CarPlay®** ou **Android Auto**.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.

### Navigation



(selon équipement)  
Paramétrer le guidage et choisir sa destination.  
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

### Téléphone



Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.

### Paramètres



Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du tableau de bord numérique.

## Commandes vocales

### Premiers pas

#### (selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 20 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Danois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire. Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'est pas téléchargée, un message apparaît à l'écran dès le premier cas de non-connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

### Informations - Utilisations



À l'activation des commandes vocales, prononcer la commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte la commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Assistant vocal**".



Activer/Désactiver :

- "**Écouter (OK Iris)**" : pour appeler la reconnaissance vocale à l'aide du mot-clé "**OK Iris**".
- "**Utilisation des données**" : pour autoriser notre fournisseur à réutiliser vos données afin de lui permettre d'améliorer globalement ses capacités en termes de reconnaissance vocale et d'assistance vocale.

**i Assistant vocal/Utilisation des données.** La localisation du véhicule et les enregistrements vocaux ne sont pas concernés ; seules les transcriptions textuelles de vos conversations avec l'assistant vocal sont conservées après avoir été pseudonymisées.

### Ouverture de la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en actions (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix d'ouverture de la reconnaissance vocale :

► Dire "**OK Iris**".

ou

► Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

► Appuyer sur la touche de l'écran tactile.

**!** **Prudence**

Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le

système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

- **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**
- Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler.
- Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est ouverte avec "OK Iris".
- Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter toute perturbation extérieure et d'arrêter la ventilation.
- Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

**"Augmenter la vitesse du ventilateur"**

**"Allumer la climatisation"**

**"J'ai trop chaud"**



Exemple de commande vocale pour la radio et les médias :

**"Je veux écouter Mickaël Jackson"**

**"Passer à la radio"**

**"Régler sur la fréquence 88,5"**



Les commandes vocales médias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

**"Rentrer à la maison"**

**"Conduis-moi cher Gabrielle"**

**"Rechercher un parking public à proximité"**



En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

**"Appeler le portable de Matthieu"**

**"Appeler le 0113 345 9869"**

**"Appeler Jonathan"**



Si aucun téléphone n'est connecté par Bluetooth®, une fenêtre contextuelle s'affiche : << **Connecter un téléphone par**

**Bluetooth®** >> et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

**"Ai-je besoin d'un imperméable ?"**

**"Quel temps fait-il ce soir ?"**

**"Quel est le taux d'humidité aujourd'hui ?"**

## Navigation

### Écran d'accueil de la navigation

(selon équipement)

### Accès à des vidéos complémentaires



<https://www.tomtom.com/stellantis-connected-nav>



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur "**Rechercher**" pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le mode 3D/2D ou pour afficher les directions cardinales (N, E, S, W).



Par appuis successifs sur ce bouton, sélectionner : "**Son activé**", "**Alertes uniquement**", "**Silencieux**".



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

### Menu principal



Appuyer sur l'application "**Navigation**" pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur ce bouton pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner "**Rechercher**" pour entrer une adresse, un nom ou des points d'intérêt.



Sélectionner "**Aller au domicile**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Ajouter domicile**".



Sélectionner "**Aller au travail**" en utilisant une adresse enregistrée au préalable dans "**Mes destinations**".



Sélectionner "**Destinations récentes**" pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner "**Parcours actuel**" pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.



Sélectionner "**Mes destinations**" pour accéder rapidement aux lieux enregistrés et aux destinations favorites.



Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes possibilités de stationnement dans la région.



Sélectionner "**Station-de recharge**" pour afficher les différentes stations de recharge sur l'itinéraire en cours ou à proximité.



Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.



Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.



Sélectionner ce bouton pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

**i** La connexion régulière à un point d'accès Wi-Fi permet de mettre à jour automatiquement la cartographie dans le monde entier.

La cartographie est également mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Cependant, l'utilisation des réseaux Wi-Fi et/ou cellulaire de son smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de son forfait de données. Ces frais, le cas échéant, sont reportés sur la facture émise par l'opérateur mobile du propriétaire du smartphone.

## Connectivité

### Connexion d'un appareil filaire par USB

La connexion USB d'un appareil mobile en permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu média autorisé (contenu média type iPod®).



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (**Apple® CarPlay®** ou **Android Auto**) pour les appareils mobiles connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction **Mirror Screen®**, se reporter à la rubrique "**Présentation du véhicule**".

L'appareil mobile est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

**i** Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

#### ! Prudence

Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

### Connexion au Bluetooth®

La connexion **Bluetooth®** d'un appareil mobile au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "**Média**". Elle permet également l'activation de la fonction Téléphone. La connexion peut être initiée soit à partir du menu **Bluetooth®** de l'appareil mobile, soit à partir du système du véhicule, ce qui nécessite d'ouvrir le menu "**Mes appareils**" pour la première connexion.

**i** Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil. Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

### Procédure de couplage depuis un appareil



Dans le menu **Bluetooth®** de l'appareil mobile, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

**i** Afin de rendre visible le Bluetooth® du système, ouvrir au préalable le menu "**Mes appareils**" du système.

Poursuivre le parcours de première connexion proposé par le système et sur l'appareil. Exemple : les validations des codes de couplage.

### Procédure de couplage à partir du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**".



Sélectionner le nom de l'appareil mobile à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou s'il a été supprimé du système).

**i** Un appareil mobile déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est mise en attente dès l'ouverture du menu "**Mes appareils**".

Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil. Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

### Procédure de couplage à partir de la reconnexion automatique du système

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

### Connexion Wi-Fi

Le système prédispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour du système.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".



Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer/Désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes. Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.

### ! Prudence

Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.

i Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.

i La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

### Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté sans fil au système (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer

son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté en Bluetooth® sans fil ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher la liste des appareils accouplés.



Appuyer sur ce bouton pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

### Suppression d'un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher

La liste des appareils accouplés.



Appuyer sur ce bouton.

Appuyer sur "**SUPPRIMER**".  
Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

### ! Prudence

Certains appareils qui viennent d'être supprimés du système redemandent une connexion, refuser cette demande.

## Duplication d'écran

**i** À la connexion d'un smartphone en Mirror Screen®, la position et certains données du véhicule sont transmises au smartphone (ex : marque, conduite à gauche ou à droite, mode jour/nuit, vitesse mécanique).

### Connexion des smartphones Apple® CarPlay®

La connexion d'un seul smartphone **Apple® CarPlay®** peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

**i** Activer au préalable la fonction Siri® sur votre smartphone de marque Apple®.  
En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Apple pour vérifier

si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction **Apple® CarPlay®** dans le menu **Paramètres > Bluetooth** du smartphone. Dans le menu **Bluetooth®**, cliquer sur "i" à côté du véhicule correspondant et désactiver **Apple® CarPlay®**.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec Mirror Screen.

**Apple® CarPlay®** se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller l'appareil. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB. La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

**i** Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® (**Apple® CarPlay®**); se reporter à la rubrique "**Présentation du véhicule**".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un

câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone **Apple® CarPlay®** peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Activer au préalable la fonction **Apple® CarPlay®** sur le smartphone. Dans le menu **Bluetooth**, cliquer sur le "i" à côté du véhicule concerné et activer **CarPlay**.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à **Apple® CarPlay®**.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en **Bluetooth®**, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir **Apple® CarPlay®** comme mode de connexion sans fil. Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion **Bluetooth®**").

Le système détecte si le smartphone est compatible avec **Apple® CarPlay®** et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage. La connexion automatique ultérieure du smartphone

nécessite l'activation du **Bluetooth®** de l'appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Apple® CarPlay®**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

## Connexion du smartphone à Android Auto

La connexion d'un seul smartphone **Android Auto** peut s'effectuer soit par câble USB, soit à l'aide d'une connexion sans fil.

**i** Commencer par installer l'application "**Android Auto**" via "Play Store" sur votre smartphone.

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

En cas d'échec de connexion de l'appareil, se reporter au site Android Auto pour vérifier si l'appareil est compatible avec cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les connexions sauvegardées sur le smartphone et sur le système, avant de faire une nouvelle tentative de connexion. Pour garantir une connexion sans fil optimale, il est recommandé de ne pas placer son smartphone trop près d'autres

réseaux Wi-Fi auxquels il peut se connecter automatiquement.

Avant de pouvoir connecter l'appareil par câble, il est nécessaire de désactiver la fonction sans fil Android Auto dans le menu **Réglages** de l'application **Android Auto** du smartphone.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible avec **Mirror Screen®**.

Android Auto se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB. La connexion par câble permet d'éviter les déconnexions, en particulier lors du passage de gares de péage.

**i** Seule une prise USB permet la connexion Mirror Screen® (**Apple® CarPlay®**) ; se reporter à la rubrique "**Présentation du véhicule**".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de l'appareil en privilégiant un câble court pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un smartphone Android Auto peut être lancée à partir du menu "**Mes appareils**".

Commencer par activer la fonction sans fil **Android Auto** du smartphone dans le menu Paramètres de l'application "**Android Auto**" du smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Mes appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à **Android Auto**.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son couplage (se reporter à la rubrique "Connexion **Bluetooth®**"). Le système détecte si le smartphone est compatible avec **Android Auto** et propose de s'y connecter à la suite du processus de couplage.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en **Bluetooth®**, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir **Android Auto** comme mode de connexion sans fil.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du **Bluetooth®** de votre appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur ce bouton pour afficher l'interface "**Android Auto**".



Pour lancer les commandes vocales du smartphone, faire un appui long sur le bouton des commandes au volant.

## Média

### Changement de source



Appuyer sur l'application "**Média**".



Appuyer sur ce bouton pour changer de source (radio, streaming audio via prise USB, **Bluetooth**® ou **Mirror Screen**®).

### Sélection d'une station radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'un des boutons pour effectuer une recherche automatique des stations de radio..

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur ce bouton.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur ce bouton pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Muet**" pour désactiver / réactiver le son.

! La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branchée dans la prise de 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol, etc.) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes

radio et ne traduit pas une défaillance du système.

### Mémorisation d'une station radio

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur la touche "**Favoris Radio**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces boutons, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

### Recherche automatique des stations radio

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**". La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, effectuer un appui long sur ce bouton. La recherche se fait automatiquement.

### Activation du suivi de station radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi de station de radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

### Changement de bande radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur ce bouton pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

### Activation des annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message.

Dès l'émission d'une info trafic, la radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

### Streaming audio

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphone(s) connecté(s) en **Bluetooth®**, USB (type **iPod®**) ou **Mirror Screen®**.

Régler d'abord le volume de l'appareil mobile (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.

**i** Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

### Lecture d'une piste de lecture



Appuyer sur l'application "**Média**".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur ce bouton pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur la touche "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : passage à la piste précédente / suivante

Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation /  
Réactivation du son.

## Configuration des paramètres audio et radio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou via l'application "**Paramètres**".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio
- Paramètres radio
- Réglages volume.

## Informations et conseils

Le système supporte les périphériques de stockage de masse, ou les appareils Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps. Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : " ? ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.

Utiliser uniquement des clés USB de format FAT32.

**i** Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil mobile.

## Téléphone

### Réception d'un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



appuyer brièvement sur le bouton du téléphone sur les commandes au volant pour accepter un appel entrant.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...



le bouton du téléphone sur les commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile.



Appuyer sur ce bouton sur l'écran tactile pour envoyer un message automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

### Passage d'un appel

**!** **Attention**

L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Stationner le véhicule.

## Appeler à l'aide du clavier numérique



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**" puis saisir le numéro.



Appuyer sur ce bouton pour lancer l'appel


## Appeler depuis la liste des derniers appels



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".  
Ou



Appuyer brièvement sur  dans les commandes au volant. Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

**i** Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

## Appeler un contact



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**". Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

## Organisation de la liste des contacts



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les paramètres liés au téléphone.



Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

## Connexion de deux téléphones

**i** Le système permet de connecter deux téléphones en simultané :

Deux téléphones connectés en **Bluetooth®**.  
ou

Un téléphone connecté en **Bluetooth®** et un téléphone connecté en **Mirror Screen®**.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :



Appuyer sur l'application "**Téléphone**".



Appuyer sur ce bouton pour changer la priorité du téléphone.

## Paramètres

### Paramétrage de l'affichage de l'écran



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance. Se reporter à la rubrique "**Présentation du véhicule**".
- Le son ambiant.
- Les animations visuelles de bienvenue et de départ.
- Les animations de transition d'écrans.

### Gestion de la connectivité du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion **Bluetooth®**.
- Les connexions smartphone **Mirror Screen® (Apple® CarPlay® / Android Auto)**.
- La connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

### Configuration du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".  
Il est possible de paramétrer :

- La langue.
- La date et l'heure.
- L'unité de distance et de consommation (kWh/100 miles - miles, mi/kWh - miles, km/kWh - km).
- L'unité de température (Celsius, Fahrenheit). Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

### Sélection de la langue



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

### Réglage date et heure

Sélectionner "**Date et Heure**" pour changer de date et d'heure.



"**Date et Heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de la localisation.

Pour régler manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".

Appuyer sur le champ "**Sélectionner le fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**", puis régler l'heure.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Appuyer sur la ligne "**Date**" puis régler la date.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le format heure (12h/24h).



Sélectionner le format date.

**i** Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

### Aide



Appuyer sur l'application "**Aide**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des écrans, certaines aides à la conduite et la reconnaissance vocale.

## Fonctions supplémentaires actionnables à distance

(Selon le pays de vente)



Les fonctionnalités suivantes sont disponibles dans l'application **MyDS APP** accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

### Procédure d'installation

- ▶ Télécharger l'application **MyDS App** dans le store correspondant au smartphone.
- ▶ Créer un compte.
- ▶ Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation).

Pour plus d'informations sur les **Données du moteur**, consulter la rubrique correspondante.

**i Couverture réseau.** Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (ex. : dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

## Procédure de démarrage

### Démarrage/arrêt des véhicules BEV

#### Démarrage

Le sélecteur de mode de conduite doit être en mode **P**.

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein et faire un appui court sur le bouton "**START/STOP**".
- ▶ Maintenir le pied sur la pédale de frein jusqu'à l'allumage du voyant **READY** et l'émission d'un signal sonore indiquant que le véhicule est prêt à rouler.
- ▶ Pied sur le frein, sélectionner le mode **D/B** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, puis accélérer.

Au démarrage, le combiné d'instruments s'éclaire, le curseur de l'indicateur de puissance se place sur la position "neutre". La colonne de direction se déverrouille automatiquement (bruit et mouvement du volant perceptibles).

#### Arrêt

- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Avant de quitter le véhicule, vérifier que :

- Le sélecteur de mode de conduite est en mode **P**
- Le voyant **READY** est éteint.

**i** À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore retentit accompagné de l'affichage d'un message d'alerte, si les conditions d'arrêt ne sont pas réunies.

**i** Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

#### **!** DANGER

Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

#### **!** Prudence

Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

### Démarrage et arrêt du moteur

#### **!** DANGER

##### Verrouillage de la colonne de direction

En cas de panne de batterie, la colonne de direction reste verrouillée. Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant et ne pas le remorquer.  
Pour plus d'informations sur le Remorquage, se reporter à la rubrique correspondante.

**i** La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.

La clé électronique est également détectée dans le coffre.

En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche. Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours".

**i** Des animations lumineuses du bouton "**START/STOP**" signalent la présence ou l'absence de la clé électronique dans l'habitacle.

#### Mise du contact sans démarrer le moteur

Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

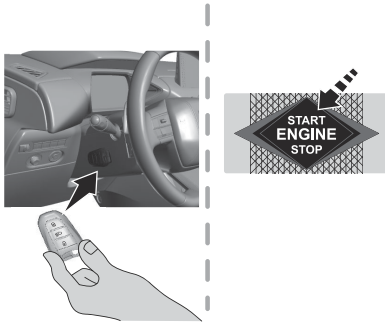
- ▶ Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

#### Clé non détectée

##### Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de

reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- ▶ Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, sélectionner le mode P puis appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur le bouton "START/STOP".

Le moteur démarre.

### Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné d'instruments à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- ▶ Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

### Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- ▶ Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "START/STOP".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque lorsque le véhicule s'immobilise.

### Mode e-Auto (MHEV)

Le moteur s'arrête lorsqu'une faible puissance ou un faible couple est requis et dans des conditions stabilisées.

Le moteur est redémarré par le démarreur à courroie.

**Le mode e-Auto peut couper le moteur dans les cas suivants :**

Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur dans les cas suivants :

**Le mode e-Auto peut couper le moteur dans les cas suivants :**

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Vitesse du véhicule supérieure à 145 km/h (90 mph).
- Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou en décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage ne s'effectue que par le démarreur à courroie lorsque la demande de couple est disponible et si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur redémarre.

**i** L'utilisation des palettes au volant provoque également le redémarrage du moteur.

**Le mode e-Auto ne peut pas couper le moteur dans les cas suivants :**

- L'état de charge est inférieur à 30 % de l'énergie de la batterie de traction.
- Il y a un besoin d'assistance au freinage à dépression en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, climatisation, désembuage/dégivrage).

**Désactivation / Réactivation**

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite.**

(mode e-Auto, selon la version)



Fonction désactivée, ce voyant s'allume au combiné d'instruments.

**i** Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

**Arrêt**

- ▶ Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.

- ▶ Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner de préférence le mode P ou N.
- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

Dans certains cas, il est nécessaire de manœuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

**i** Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

**!** **DANGER**  
Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

**!** **DANGER**  
Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

**!** **Ouverture du capot moteur.** Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le système Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



**!** Conduite sur chaussée inondée Avant d'engager le véhicule dans une zone

inondée, il est vivement recommandé de neutraliser le système Start & Stop. Pour plus d'informations sur les Conseils de conduite, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

**Freins**

**Frein de stationnement**

En mode automatique, Ce système permet le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- ▶ Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande
- ▶ Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

## Témoin



Ce témoin s'allume à la fois au combiné d'instruments et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de stationnement serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné du message "**Frein de stationnement desserré**".

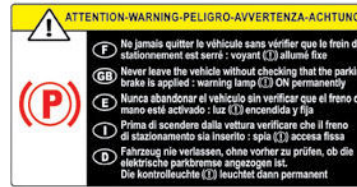
Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage du frein.

### ! DANGER

En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.

Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.



### ! Attention

Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

### ! DANGER

Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

### ! Prudence

**En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage**

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode P.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

**Lorsque le véhicule est garé en pente**, le frein de stationnement électrique doit être serré avant d'enclencher le mode P de la boîte de vitesses automatique.

## Fonctionnement manuel

### Desserrage manuel

Lorsque le contact est mis ou que le moteur tourne :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

**i** Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

### Serrage manuel

Lorsque le véhicule est à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la commande.

La demande de serrage du frein est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

## Fonctionnement automatique

### Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode D, M ou R.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Avec un sélecteur de mode de conduite :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode D, B ou R.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

**i** Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

### **!** DANGER

À l'arrêt, moteur tournant, ne pas appuyer inutilement sur la pédale d'accélérateur. Risque de desserrage du frein de stationnement.

## Serrage automatique

**Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.**

**i** Il n'est pas appliqué automatiquement si le moteur cale.

**i** En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

## Cas particuliers

### Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

### Stationnement du véhicule, frein desserré

#### **!** Attention

En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

**i** Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, le mode P est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.

Pour plus d'informations sur la Mise en roue libre du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

**i** Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, avec le mode N engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode P. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

## Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage de 10 secondes à 15 secondes au maximum.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par

l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

- Suivre de nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné d'instruments).

## Assistance au freinage

Si la pédale de frein est enfoncée rapidement et avec force, l'effort de freinage maximal sera automatiquement appliqué.

Le fonctionnement de l'assistance au freinage peut se faire ressentir par une impulsion dans la pédale de frein et une résistance plus importante à l'enfoncement de la pédale de frein.

Maintenir une pression constante sur la pédale de frein tant qu'un freinage maximal est nécessaire. La force de freinage maximale se réduit automatiquement quand la pédale de frein est relâchée.

## Freinage d'urgence actif

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.

Le système est déclenché en fonction de la vitesse à laquelle la pédale de frein est enfoncée.

Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

## Freinage régénératif (BEV)

### Avec la fonction de freinage et lors des phases de décélération

La fonction de freinage agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction, augmentant ainsi l'autonomie du véhicule.

**i** La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

- Depuis le mode **D/B**, déplacer le sélecteur impulsionnel vers l'arrière pour activer / désactiver la fonction.

**D** est remplacé par **B** au combiné d'instruments.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

### ! Attention

Dans certaines situations (exemples : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

### Avec la pédale de frein

À l'appui sur la pédale de frein, le système de freinage intelligent récupère automatiquement une partie de l'énergie pour recharger la batterie de traction. Cette récupération d'énergie réduit également la sollicitation des plaquettes de freins limitant ainsi leur usure.

**i** Le conducteur peut ressentir une sensation différente à l'appui sur la pédale de frein par rapport à un véhicule sans récupération d'énergie au freinage.

## Transmission

### Boîte de vitesses automatique électrique à double embrayage (e-DCS6)

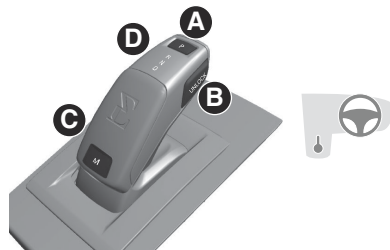
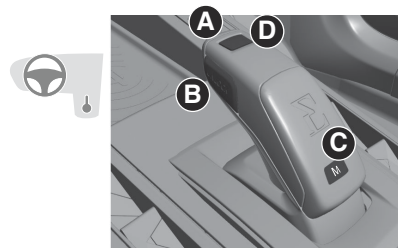
Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage à 6 rapports avec sélecteur impulsionnel pour véhicules MHEV. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

### Positions de la boîte de vitesses

- P.** Parking (stationnement)  
Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.

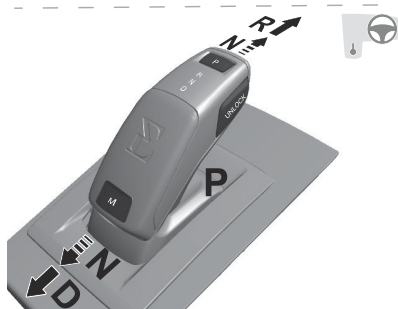
- R. Reverse (marche arrière)
- N. Neutral (neutre)  
Pour déplacer le véhicule contact coupé ou le mettre en roue libre.
- Pour plus d'informations sur le **Passage en roue libre**, se reporter à la rubrique correspondante.
- D. Conduite en mode automatique  
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.
- M. Conduite en mode manuel  
Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

### Sélecteur impulsional



- A. Bouton **P**  
Pour passer en mode Parking.
- B. Bouton **Unlock**  
Pour déverrouiller la boîte de vitesses et quitter **P** ou passer **en R**, pied sur la pédale de frein.  
L'appui maintenu sur ce bouton doit se faire avant impulsion sur le sélecteur.
- C. Bouton **M**  
Pour passer en mode manuel permanent à partir du mode D.

- D. Voyants d'état de la boîte de vitesses (**R**, **N**, **D**)



- Basculer le sélecteur en donnant une ou deux impulsions vers l'avant (**N** ou **R**) ou vers l'arrière (**N** ou **D**), en franchissant, si nécessaire, le point de résistance.

Dès que le sélecteur impulsional est relâché, il revient à sa position initiale.

Par exemple, pour passer de **P** à **R**, tout en appuyant sur **Unlock**, donner au choix deux impulsions vers l'avant sans franchir le point de résistance ou bien une seule impulsion en franchissant le point de résistance :

- Dans le premier cas, la boîte de vitesses passe de **P** à **N**, puis de **N** à **R**.
- Dans le second cas, la boîte de vitesses passe directement de **P** à **R**.

### Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** ou **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le neutre, ni d'engager ou de quitter la marche arrière.



- Tirer la palette "+" ou "-" vers soi en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

### Moteur électrique

Le moteur électrique offre les caractéristiques suivantes :

- Récupérer l'énergie cinétique des phases de décélération en la convertissant en énergie électrique, qui peut être utilisée pour la traction ou pour l'alimentation des accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharger la batterie de traction 48 V lorsque l'état de charge est trop faible.
- Fournir une conduite entièrement électrique uniquement.

Ces caractéristiques sont obtenues grâce à l'ensemble de fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost
- e-Creeping
- e-Launch
- e-Queueing
- e-Parking

**i** Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau sonore dans le compartiment moteur peut augmenter du fait du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ceci est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

### Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné d'instruments :

<b>P</b>	Parking (stationnement)
<b>R</b>	Reverse (marche arrière)
<b>N</b>	Neutral (neutre)
<b>D</b>	Drive (marche avant automatique)
<b>M1...6</b>	Marche avant manuelle

Le rapport engagé est également affiché en mode Sport.

Toutefois, en roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné d'instruments.

### Fonctionnement

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein et/ou sur le bouton **Unlock** est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

! Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

! Ne jamais appuyer en même temps sur la pédale d'accélérateur et la

pédale de frein. Risque de détérioration de la boîte de vitesses ! En cas de panne de batterie, placer impérativement les cales fournies avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

### Déblocage de la boîte de vitesses

Depuis le mode **P** :

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur le bouton **Unlock**.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein et sur le bouton **Unlock**, sélectionner un autre mode.

Depuis le neutre **N**, à vitesse inférieure à 5 km/h (3 mph) :

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, sélectionner un autre mode.

### Enclenchement de la marche arrière

- ▶ Décélérer jusqu'à l'arrêt.
- ▶ Pied sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton **Unlock**.
- ▶ En maintenant l'appui, sélectionner le mode **R**.

### Mode manuel permanent

Passage du mode :

- ▶ Mode **D** sélectionné au préalable.
- ▶ Appuyer sur le bouton **M** : le voyant vert du bouton s'allume.

Sortie du mode :

- ▶ Donner une impulsion vers l'avant pour revenir en **D**.

ou

- ▶ Appuyer sur le bouton **M** : le voyant du bouton s'éteint.

Coupure du contact

Pour couper le contact, le véhicule doit être à l'arrêt.

Mise en roue libre du véhicule

Pour plus d'informations sur la Mise en roue libre du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

**i** Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore. La fermeture de la porte conducteur entraînera son extinction.

### Particularités du mode automatique

Ces fonctions répondent à des situations de conduite courantes où le moteur électrique est disponible pour fournir une puissance supplémentaire ou une conduite sans émission.

**i** Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée. Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

### e-Launch

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

### e-Creeping

En relâchant la pédale de frein, cette fonction permet d'avancer ou de reculer le véhicule en mode électrique sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

### e-Queueing

Cette fonction permet de suivre une file de véhicules avec plusieurs arrêts suivis de redémarrages du véhicule, en utilisant les modes e-Creeping, e-Launch et conduite électrique.

### e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à vitesse réduite à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

### e-Boost

Cette fonction permet le fonctionnement simultané du moteur électrique, associé à la boîte de vitesses automatique.

### Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé (**Normal** or **Éco**) est également conservé.

**i** Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto à l'aide de l'application de l'écran tactile.

## Démarrage du véhicule

Depuis le mode **P** :

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, appuyer sur le bouton **Unlock**.
- ▶ Donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.

Depuis le neutre **N** :

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une impulsion vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant, accompagnée de l'appui sur le bouton **Unlock** pour passer la marche arrière **R**.

Ensuite, depuis **D** ou **R** :

- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

### ! Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

## Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engage après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné.

## Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses



Ce voyant d'avertissement s'allume, accompagné d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h (62 mph) en respectant les limitations de vitesse en vigueur.

## Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Selon le dysfonctionnement, la boîte de vitesses ne passe que les rapports impairs ou pairs, se bloque sur un rapport ou perd certains rapports.

Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

## Anomalie de fonctionnement du sélecteur

### Dysfonctionnement mineur



Ce voyant s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Rouler prudemment.

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné d'instruments.

### Dysfonctionnement grave



Ce voyant s'allume, accompagné d'un message.

**! L'arrêt du véhicule est impératif.**

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

## Sélecteur du mode de conduite (BEV)

Le sélecteur de conduite est un sélecteur impulsionnel avec fonction de freinage par récupération.

Le sélecteur de mode de conduite gère la motricité en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule. Freinage régénératif activé, il gère également le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur.

- P.** Parking (stationnement)  
Pour stationner le véhicule : les roues avant sont bloquées.
- R.** Reverse (marche arrière)
- N.** Neutral (neutre)  
Pour déplacer le véhicule, contact coupé et ainsi mettre le véhicule en roue libre.  
Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.
- D/B.** Marche avant automatique (D) ou marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif (B)

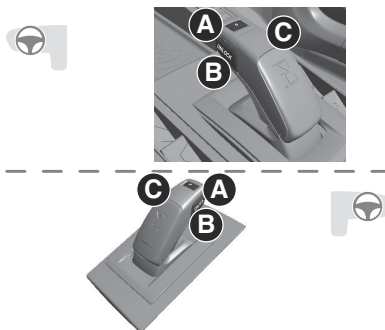
Pour plus d'informations se reporter à la rubrique **Pédale de freinage régénératif**.

### Affichage des informations au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état du sélecteur de mode de conduite s'affiche au combiné :

- P.** Parking (stationnement)
- R.** Reverse (marche arrière)
- N.** Neutral (neutre)
- D.** Drive (marche avant automatique)
- B.** Brake (freinage régénératif activé)

### Fonctionnement



- A.** Bouton **P**  
Pour passer en mode Parking.

**B.** Bouton **Unlock** Pour déverrouiller la boîte de vitesses et quitter **P** ou passer en **R**, pied sur la pédale de frein.  
L'appui maintenu sur ce bouton doit se faire avant impulsion sur le sélecteur.

**C.** Voyants d'état du sélecteur (**R, N, D/B**)

- Basculer le sélecteur en donnant une ou deux impulsions vers l'avant (**N** ou **R**) ou vers l'arrière (**N** ou **D/B**), en franchissant, si nécessaire, le point de résistance.

Dès que le sélecteur impulsionnel est relâché, il revient à sa position initiale.

Par exemple, pour passer de **P** à **R**, donner au choix deux impulsions vers l'avant sans franchir le point de résistance ou bien une seule impulsion en franchissant le point de résistance :

- Dans le premier cas, le sélecteur passe de **P** à **N**, puis de **N** à **R**.
- Dans le second cas, le sélecteur passe directement de **P** à **R**.

### Roue libre

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en mode roue libre (par exemple remorquage, sur route roulante, lavage automatique (**mode Wash**), transport ferroviaire ou maritime).

La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

### Avec boîte de vitesses automatique ou sélecteur de mode de conduite et frein de stationnement électrique



#### Procédure de déblocage

- ▶ Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, sélectionner le mode **N** et couper le moteur.

#### Dans les 5 secondes :

- ▶ Mettre le contact
- ▶ Pied sur le frein, basculer le sélecteur impulsif vers l'avant ou vers l'arrière pour confirmer le mode **N**
- ▶ Pied sur le frein, appuyer sur la commande pour desserrer le frein de stationnement
- ▶ Relâcher la pédale de frein, couper le contact.

i Si le délai des 5 secondes est dépassé, la boîte de vitesses engage le mode **P** ; il est alors nécessaire de recommencer la procédure.

#### Pour revenir à un fonctionnement normal

- ▶ Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

#### i Accès et Démarrage Mains Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

### Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- ▶ Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné d'instruments
- ▶ Appuyer de nouveau sur la commande pour changer de mode

Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Avec un moteur électrique, au démarrage du véhicule, aucun mode ne peut être sélectionné tant que le voyant **READY** ne s'affiche pas.

### Modes de fonctionnement Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule.

(mode actif jusqu'à 80 km/h (50 mph))

### Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur.

(mode actif jusqu'à 50 km/h (31 mph))

### Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.

(mode actif jusqu'à 120 km/h (75 mph))

**! Prudence**

Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

**i Recommandations**

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables. Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur un terrain qui peut endommager le soubassement ou déchirer les éléments (par exemple tuyau de carburant, refroidisseur de carburant) par des obstacles ou des pierres en particulier.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

## Sélecteur de mode de conduite

### Pour les versions hybrides (MHEV)

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

#### **Normal**

Pour retrouver les réglages par défaut.

#### **Eco**

Pour réduire la consommation de carburant en optimisant le fonctionnement du chauffage et de la climatisation et, selon version, de l'accélérateur, de la boîte de vitesses automatique, de l'indicateur de changement de rapport.

Roue libre en mode Eco : selon version, le passage en "**roue libre**" est favorisé pour ralentir le véhicule sans utiliser le frein moteur. Le fait de relever progressivement puis complètement le pied de la pédale d'accélérateur pour anticiper les ralentissements permet d'économiser du carburant.

#### **Sport**

Avec une boîte de vitesses automatique : pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur, le passage des vitesses et possibilité d'affichage au combiné des paramètres dynamiques du véhicule. La sélection du mode Sport désactive la fonction Stop & Start.

#### **Manuel**

Mode Manuel permanent avec boîte de vitesses automatique.

Ce mode manuel est accessible avec le bouton du sélecteur impulsif.

Pour effectuer le passage manuel des rapports à l'aide des palettes au volant.

Pour plus d'informations sur les **boîtes de vitesses automatiques**, se reporter aux rubriques correspondantes.

## Pour les versions BEV

À chaque mise du contact, le mode **Normal** est sélectionné par défaut.

#### **Normal**

Permet d'optimiser l'autonomie et les prestations dynamiques.

Pour retrouver un couple et une puissance maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

#### **Eco**

Optimise la consommation d'énergie (en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver) et en limitant le couple moteur ainsi que la puissance.

#### **Sport**

Permet une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses avec un sélecteur de conduite et la possibilité d'affichage au combiné d'instruments des paramètres dynamiques du véhicule.

## Système d'antipatinage avancé

**i** Pour une adhérence optimale sur la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneus hiver. Pour une performance optimale du système, consulter le Réseau pour choisir les pneus les plus adaptés.

## Activation / Désactivation



- ▶ Appuyer sur le bouton **MODE DE CONDUITE** ; les différents modes s'affichent au combiné d'instruments.
- ▶ Selon le contexte, sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**".

Le mode choisi reste affiché au combiné d'instruments.

- ▶ Pour le désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite.

Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

## Carburant

### Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.

**!** L'utilisation de tout autre type de (bio)carburant (ex. : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - Risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !

**i** Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant la norme B715001 (essence) est autorisée.

### Déplacement à l'étranger

**Certains carburants pourraient endommager le moteur du véhicule.**

**Dans certains pays, l'utilisation d'un carburant particulier peut être imposée (indice d'octane spécifique, désignation commerciale spécifique, etc.) pour assurer le bon fonctionnement du moteur.**

Pour plus d'informations, contacter le Réseau.

## Ravitaillement

**Capacité du réservoir de carburant : environ 44 litres (MHEV).**

**Niveau de réserve : 6 litres environ.**

### Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 6 litres** de carburant. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce voyant réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire rapidement un complément de carburant pour éviter la panne sèche.

**i** Une petite flèche au niveau du voyant indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.

### **!** Mode e-Auto

Ne jamais faire le plein en carburant avec le moteur en mode STOP ou en stand-by ; couper impérativement le contact.

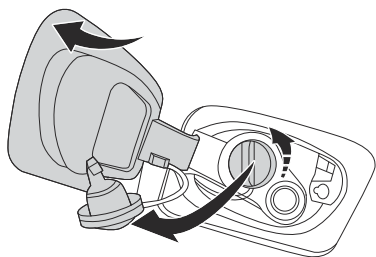
### Ravitaillement

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 5 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant. L'ouverture du bouchon peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression

est normale, provoquée par l'étanchéité du système de carburant.

Pour effectuer le remplissage en toute sécurité :

► **Arrêter impérativement le moteur.**



- Véhicule déverrouillé, appuyer sur la partie arrière-centrale de la trappe pour l'ouvrir.
- Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette sur la trappe).
- Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support (sur la trappe).
- Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (pour minimiser le risque d'éclaboussures).

**Ne pas continuer après la troisième coupure du pistolet.**

**Cela pourrait provoquer des dysfonctionnements.**

- Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite.
- Fermer la trappe à carburant.

! En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

**Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.**

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que le pistolet à essence sans plomb.

## Charge

### Vehicle to Load (V2L)

La fonction V2L (Vehicle to Load) permet d'utiliser la batterie de traction pour alimenter ou charger des appareils externes tant que la charge de la batterie est supérieure à 30%. Si la batterie atteint 30%, le transfert d'énergie s'arrête automatiquement.

L'adaptateur se branche sur le port de charge du véhicule et offre une prise standard 230V / 16A pour connecter l'appareil externe.

! **Attention**

Une mauvaise utilisation de l'adaptateur peut provoquer des chocs électriques ou un incendie.

! **Attention**

L'appareil est étanche à la pluie, mais il est déconseillé de le brancher par mauvais temps, car cela pourrait endommager l'appareil externe. L'adaptateur V2L ne résiste pas à l'immersion.

i L'utilisation de l'appareil décharge la batterie, vérifier que le véhicule est suffisamment chargé pour atteindre un point de charge.

i Faire attention au véhicule et à l'appareil externe lors de l'utilisation du V2L afin que seules les personnes prévues utilisent le système.

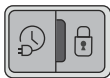
i Pour plus d'informations, consulter le manuel fourni avec l'appareil V2L.

## Activation

Lorsque le véhicule est déverrouillé et que le contact est mis :

- ▶ Brancher l'adaptateur dans la prise.
- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur.
- ▶ Lorsque la LED de l'adaptateur est allumée en vert fixe, brancher l'appareil externe sur l'adaptateur

Lorsqu'il est connecté, l'écran d'infodivertissement ouvre une page dédiée au transfert d'énergie et les LED suivantes s'allument :



Vert clignotant



Fixe



## Désactivation

- ▶ Appuyer sur le bouton de l'adaptateur pour arrêter l'alimentation de l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'appareil externe
- ▶ Débrancher l'adaptateur et fermer le port de charge.

## Véhicules électrifiés - Recommandations générales

Ces recommandations et informations générales concernent les véhicules électriques de type : MHEV et BEV.

### Système haute tension

**!** DANGER

Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures

ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, le constructeur vous recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles haute tension (violet ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles de haute tension (violet ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.

Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. Le constructeur vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.

### Batterie de traction

#### Surchauffe de la batterie de traction



Si les voyants suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient de :

- ▶ Immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre.
- ▶ Appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

### ! DANGER

#### Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

### ! Attention

#### En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule. Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite. Consulter le réseau ou un atelier qualifié pour vérification du système.

#### Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations du constructeur sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au Réseau pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une évacuation incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement. En conformité avec les réglementations, le constructeur assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

## Charge batterie MHEV

### Circuit électrique

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés.**

Le circuit électrique du système MHEV est identifié par des câbles de couleur violette et ses éléments sont repérés par ce symbole :



### ! Prudence

Le groupe motopropulseur MHEV utilise une tension de 48 V. Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes.

### ! DANGER

#### En cas d'accident avec déploiement d'un airbag

La batterie de traction est automatiquement déconnectée du circuit électrique pour éviter le déclenchement de courts-circuits et/ou d'incendies.

**! Prudence****En cas de choc sur le soubassement du véhicule**

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

S'éloigner du véhicule.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

**! Prudence****Lavage à haute pression**

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.

Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

**Batterie de traction**

La batterie de traction de 48 V, de type Li-Ion (Lithium-Ion), emmagasine l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

La batterie de traction est automatiquement chargée pour garantir que le niveau de charge se situe toujours autour de 50 % du niveau maximum, afin d'exploiter pleinement la fonctionnalité MHEV et, en même temps, de toujours disposer d'une certaine capacité disponible pour la récupération d'énergie. Elle est située en dessous du siège avant gauche.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours et du vieillissement de ses composants.

**i** Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

**! Prudence**

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, le Constructeur recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

**! Prudence****Véhicule immobilisé plus de 1 mois**

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et +30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Procéder au chargement de la batterie de traction (48 V) à l'aide de la batterie d'accessoires (12 V) et le convertisseur DC/DC.

Se reporter à la rubrique Batterie 12 V / Batterie d'accessoires pour la recharge

des batteries en suivant la procédure du chargeur de batterie.

**Système de charge de la batterie de traction (BEV)****Principe**

**!** Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés**.

Pour recharger le véhicule, le brancher sur un réseau électrique domestique (charge domestique ou accélérée) ou un chargeur public rapide (charge super rapide) Pour une charge complète, suivre la procédure de charge souhaitée sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate ou différée (sauf en chargeur rapide public, mode 4).

Pour interrompre la charge domestique ou accélérée, à tout moment, déverrouiller le véhicule et retirer le pistolet. Pour la charge super rapide, se reporter à la rubrique Chargeur rapide public.

Pour plus d'informations sur les affichages liés à la charge dans le **combiné d'instruments** et à l'**écran tactile**, se reporter aux rubriques correspondantes.

**i** L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application **MyDS App**.

Une LED, située en dessous du rétroviseur intérieur et visible de l'extérieur du véhicule,

clignote quelques minutes pour confirmer le démarrage de la charge.  
Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche au combiné d'instruments.

### i Refroidissement de la batterie de traction

Le moto-ventilateur du compartiment moteur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

! **Niveau de charge bas / conduite**  
Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

! **Niveau de charge bas / stationnement**  
Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur

plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20 %).

### ! Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40 % si l'on prévoit de ne pas utiliser le véhicule pendant plusieurs semaines. Ne pas brancher le câble de charge. Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Débrancher le câble de la borne (+) de la batterie d'accessoires dans le compartiment moteur. Brancher un chargeur de batterie de 12 V aux bornes (+) et (-) de la batterie d'accessoires environ tous les 3 mois afin de recharger la batterie d'accessoires et conserver une tension de service.

### Précautions

Nos véhicules électriques ont été développés dans le respect des recommandations relatives aux limites de champs

électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection - Directives 1998).

### Porteur d'un pacemaker ou équivalent



Se renseigner auprès de son docteur sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

### ! Prudence En cas de doute

**Charge domestique ou accélérée** : ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

**Charge super rapide** : ne pas l'utiliser soi-même et éviter de s'approcher d'un chargeur rapide public. Quitter la zone et demander à une tierce personne de recharger le véhicule.

## Pour la charge domestique ou accélérée

### ! Prudence

#### Avant la charge

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée (**Wallbox**) compatible avec le véhicule.

Privilégier l'utilisation du câble de charge disponible en accessoire.  
Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

### ! Prudence

#### Pendant la charge

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge. Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !

- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

### ! Prudence

#### Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge. Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

## Pour la recharge super rapide

### i Avant la charge

Vérifier la compatibilité du chargeur rapide public et de son câble de charge avec le véhicule.

Si la température extérieure est inférieure à :

- 0°C, les temps de charge peuvent être plus longs.
- -20°C, la charge reste possible, mais les temps de charge sont encore plus longs (liés au réchauffement préalable de la batterie).

### ! Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

## Charge différée

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée aux alentours de minuit.

Selon équipement, cette heure peut être modifiée.

## Paramètres



- Dans l'application Énergie de l'écran tactile, sélectionner l'onglet Charge.

- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur OK.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.



Le paramétrage de la charge différée peut également être effectué depuis un smartphone via l'application **MyDS**.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires actionnables à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Limite de charge de la batterie (80 %)

Il est également possible d'activer/de désactiver une limitation de charge de la batterie de traction à 80 % de sa capacité. Une limite de charge à 80 % est recommandée pour une utilisation quotidienne. Cela peut améliorer les performances et la durabilité de

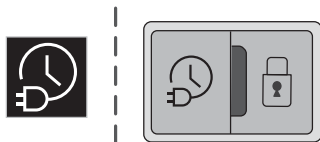
la batterie haute tension. Une charge complète est recommandée pour des voyages plus longs et prendra plus de temps.

**i** La limite de charge de 80 %, lorsqu'elle est activée, s'applique uniquement aux modes 2 et 3. La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

### Activation

**i** La charge différée est possible uniquement avec les modes 2 et 3.

- ▶ Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.

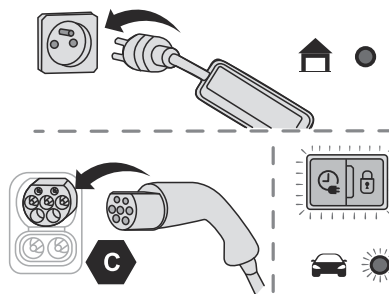


- ▶ Verrouiller le véhicule.
- ▶ Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer (confirmé par l'allumage du voyant de charge en bleu).

### Branchement

- ▶ Avant la charge, vérifier que le sélecteur de marche est en mode P, sinon la charge est impossible.
- ▶ Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge.

### Charge domestique, mode 2



- ▶ Brancher le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.

Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.

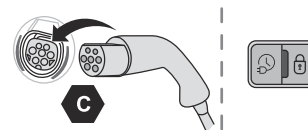
- ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement des voyants **CHARGE** verts dans la trappe, puis sur le boîtier de contrôle. Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

**i** Charge terminée et câble de charge toujours branché, l'ouverture de la porte conducteur rappelle l'affichage du niveau de charge au combiné pendant une vingtaine de secondes.

### Charge accélérée, mode 3



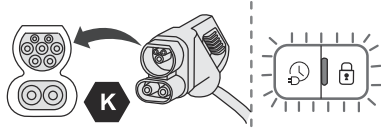
- ▶ Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (**Wallbox**).
- ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du voyant de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct.

L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

### Charge super rapide, mode 4

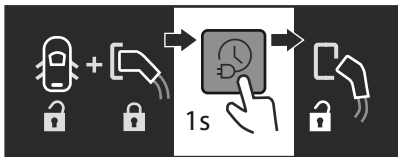


- ▶ Selon version, retirer le cache de protection sur la partie basse du connecteur.
- ▶ Suivre les consignes d'utilisation du chargeur rapide public et brancher le câble du chargeur rapide public sur le connecteur du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert du témoin de charge dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que le branchement est correct. L'allumage du témoin rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

### Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- ▶ Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller.**

- ▶ Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet de charge.

- ▶ En modes 2 et 3, retirer le pistolet de charge dans les **30 secondes.**

Le voyant de charge s'allume en blanc.

**i** Déverrouillage sélectif des portes activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage pour débrancher le pistolet de charge.

**i** Charge terminée, le voyant de charge vert dans la trappe s'éteint au bout d'environ 2 minutes.

### Charge domestique, mode 2.

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du témoin vert CHARGE sur le boîtier de contrôle et du témoin de charge vert dans la trappe.

- ▶ Remettre le couvercle de protection du pistolet de charge et refermer la trappe de charge.
- ▶ Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

### Charge accélérée, mode 3

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge et par l'allumage fixe du témoin vert dans la trappe.

- ▶ Raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

### Charge super rapide, mode 4

La fin de la charge est indiquée par le chargeur et par l'allumage fixe du témoin vert dans la trappe.



- ▶ Il est aussi possible d'arrêter la charge en appuyant sur ce bouton dans la trappe (uniquement en mode 4).

- ▶ Raccrocher le pistolet sur le chargeur.
- ▶ Selon version, remettre le cache de protection sur la partie basse et refermer la trappe de charge.

**i** Lorsque le pistolet de charge est débranché, un message sur le combiné d'instruments indique que la charge est terminée, même si le pistolet de charge a été débranché avant la fin de la charge complète.

## Système de charge (BEV)

### Circuit électrique 400 V

**!** Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des véhicules électrifiés.**

Le système de traction électrique, qui fonctionne sous une tension d'environ 400 V, est identifié par des câbles orange et ses composants sont marqués de ce symbole :

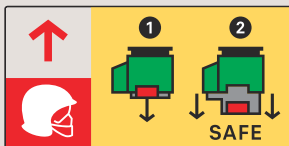


### ! Attention

Le groupe motopropulseur d'un véhicule électrique peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

### ! Attention

Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule. Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.



### ! DANGER

#### En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

### ! Attention

#### En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée. Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

### ! Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bar

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie ! Ne pas brancher / débrancher le câble ou

le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

## Batterie de traction

Cette batterie emmagasine l'énergie nécessaire au fonctionnement du moteur électrique et des équipements de confort thermique dans l'habitacle. Elle se décharge à l'utilisation, et doit donc être rechargée régulièrement. Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être sur la réserve pour recharger la batterie de traction.

L'autonomie de la batterie peut varier en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

**i** La longévité de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques, le kilométrage parcouru, la fréquence des charges rapides.

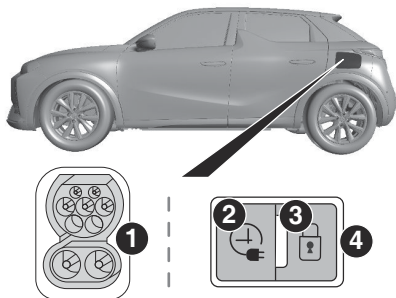
### ! Prudence

Afin de préserver le kilométrage du véhicule et la longévité de la batterie de traction, le Constructeur recommande de :

- Ne pas charger complètement la batterie du véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
- Ne pas décharger complètement la batterie.

- Ne pas stocker le véhicule pour une longue période de non-utilisation (supérieure à 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé.
- Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'utilisation de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

### Connecteurs de charge et voyants



1. Connecteurs de charge
2. Bouton d'activation de la charge différée
3. Témoin de verrouillage du pistolet  
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé dans le connecteur.  
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
4. Voyant de charge



État du voyant de charge	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe et au débranchement du câble de charge.
Blanc clignotant	Initialisation de la charge.
Bleu fixe	Charge différée.
Vert clignotant	Charge en cours.
Vert fixe	Charge terminée.

État du voyant de charge	Signification
	Le voyant de charge s'éteint au bout d'environ 2 minutes à la mise en veille des fonctions du véhicule. Le voyant se rallume au déverrouillage du véhicule avec le système <b>Accès et Démarrage Mains Libres</b> ou à l'ouverture d'une porte pour indiquer que la batterie est complètement chargée.
Rouge fixe	Dysfonctionnement.

#### ! DANGER

En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.  
Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

### Câbles de charge, prises et chargeurs

Le câble de charge, livré avec le véhicule (selon version), est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation.  
En cas de déplacement à l'étranger, vérifier

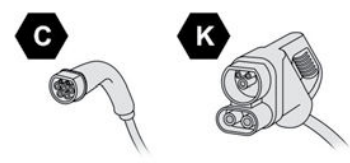
la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge.

Une offre complète de câbles de charge est disponible en point de vente.

Pour plus d'informations et pour se procurer les câbles de charge adéquats, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

### Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



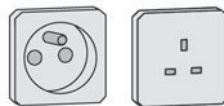
Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / plage de tension

<b>C</b>	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vr ms
<b>C</b>	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vr ms
<b>K</b>	Connecteur de charge (côté véhicule)	COMBO 2 (FF)	DC 50 V - 500 V

### Charge standard, mode 2

**Prise domestique**  
(charge standard - courant alternatif)



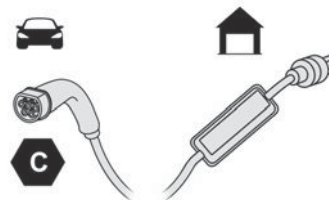
Mode 2 avec une prise standard : Courant de charge maximum de 8 A.



Mode 2 avec une prise **Green'Up** : Courant de charge maximum de 16 A.

Pour l'installation de ce type de prise, faire appel à un installateur professionnel.

### Câble de charge domestique spécifique mode 2 (AC)



Étiquette d'identification **C** sur le connecteur de charge (côté véhicule).

**i** Le temps de charge estimatif est indiqué sur le tableau de bord au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique. Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

**! Prudence****Câble de charge domestique (mode 2)**

Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact.  
En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le Réseau ou un atelier qualifié pour le remplacer.

**POWER**

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

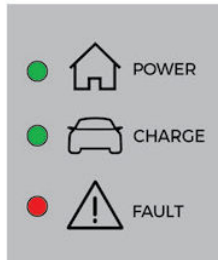
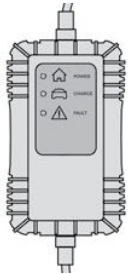
**CHARGE**

Vert clignotant : charge en cours ou pré-conditionnement thermique activé. Vert fixe : charge terminée.

**FAULT**

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.  
Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

**! Prudence**  
**Boîtier de charge accélérée (mode 3)**  
Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.





























**Boîtier de contrôle (mode 2)**

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

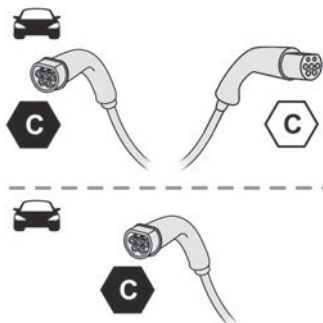
- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau ou un atelier qualifié.

## Unité de contrôle - Messages et alertes

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
 (off)	 (off)	 (off)		Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
 (vert fixe)	 (vert fixe)	 (rouge fixe)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
 (vert fixe)	 (off)	 (off)		Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.
 (vert fixe)	 (vert clignotant)	 (off)		Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en Prérequis conditionnement thermique.
 (vert fixe)	 (vert fixe)	 (off)		Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
 (off)	 (off)	 (rouge fixe)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le Réseau avant la prochaine charge.
 (vert clignotant)	 (vert clignotant)	 (rouge clignotant)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.



### Câble de charge mode 3 (AC)



Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).

#### ! Prudence

##### Boîtier de charge accélérée

Ne pas démonter ou altérer le boîtier de charge : risque d'électrocution et/ou d'incendie ! Se reporter à la notice du fabricant du boîtier de charge pour connaître les consignes d'utilisation.

### Charge super rapide, mode 4

Chargeur public rapide  
(charge super rapide - courant continu)



### Câble de charge mode 4 (DC)

(intégré au chargeur rapide public)



Étiquette d'identification K sur le connecteur de charge (côté véhicule).

N'utiliser que des chargeurs rapides publics avec une longueur de câblage de moins de 30 mètres.

## Chargement du véhicule Barres de toit

#### ! Prudence

Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule.

Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

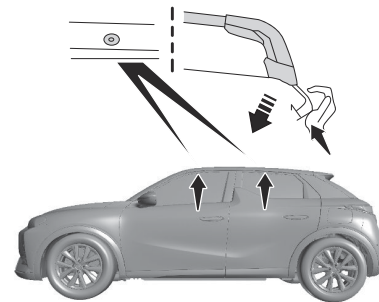
#### ! Prudence

Charge maximale répartie sur les barres de toit, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm : **75 kg.**

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit. Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

### Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon.

Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsque les portes sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

### ! Prudence

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger un des côtés.  
Disposer la charge la plus lourde de la plus près possible du toit.  
Arrimer solidement la charge.  
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.  
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.  
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.

## Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

## Utilisation d'une remorque

### i Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.  
Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

### ! Prudence

Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.

- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.

### ! Prudence

Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre. Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre** du véhicule, se reporter à la rubrique correspondante.

### ! Prudence

#### Particularité du remorquage pour véhicules MHEV

Avec les deux roues arrière au sol : ceci est autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km/h) et à vitesse réduite (maximum 25 km/h).

**Les quatre roues au sol** : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres (0,06 mile) maximum à une vitesse maximale de 10 km/h (6 mph) (boîte de vitesses automatique en mode N et N affiché sur le tableau de bord).

**i Véhicules BEV**

Un véhicule BEV ne peut en aucun cas être utilisé pour le remorquage d'un autre véhicule. Cependant, il peut être utilisé par exemple dans le cas de sortie d'ornière.

**Dispositif d'attelage****Répartition des charges**

- Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé (80 kg) sans toutefois le dépasser. La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1000 mètres d'altitude.

**i** Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par le Constructeur.

Il est recommandé d'en confier le montage au Réseau ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors Réseau, ce montage doit se faire impérativement en suivant les instructions du Constructeur. Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque

et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

**! Prudence**

Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur, ainsi que dans la rubrique **Données techniques** de ce guide.

**! Prudence**

En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif de remorquage (par exemple porte-vélos, coffres de remorquage) :

- Respecter le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos à assistance électrique.

Lors du chargement de vélos sur un porte-vélos sur boule d'attelage, veiller à toujours placer les vélos les plus lourds le plus près du véhicule.

**! Prudence**

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

**! Prudence****Véhicules BEV**

Un véhicule BEV peut être équipé d'un dispositif d'attelage. Il est toutefois impossible de tracter une remorque ou une caravane. N'utiliser le dispositif d'attelage que pour installer un porte-vélos.

**Recommandations pour le remorquage****! Prudence**

La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

**i** Respecter les masses remorquables maximales.

**En altitude** : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

**! Prudence**

Véhicule neuf : ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1000 kilomètres (620 miles).

**i** Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à

2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

## Avant la conduite

### Poids sur flèche

- ▶ Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

### Pneus

- ▶ Vérifier la pression des pneus du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

### Éclairage

- ▶ Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

**i** Si un dispositif d'attelage d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

## Au volant

### Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du

ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- ▶ Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement
- ▶ Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce voyant d'alerte et du voyant STOP, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

### Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

### Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

## Conseils de conduite

### Conseils de conduite

- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adapter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.

- ▶ Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (par exemple, réglages).
- ▶ Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

## Important !

**!** **DANGER**

**Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante.**

Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

**!** **Prudence**

En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

**!** **Prudence**

**Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré.** Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

**! DANGER**

**Ne jamais garer le véhicule ni tourner le moteur sur une surface inflammable (par exemple herbe sèche, feuilles mortes).** Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

**! DANGER**

**Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (par exemple : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route.**

Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

**! Prudence**

S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

**! Attention**

**Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant.** Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur

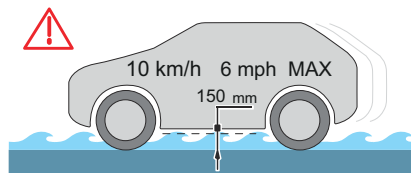
tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses ou le sélecteur de marche au point mort ou sur la position N ou P (selon équipement).

**! DANGER**

**Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur d'un véhicule.**

**Sur chaussée inondée**

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée, car cela pourrait gravement endommager le moteur, la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- ▶ Désactiver la fonction Stop & Start.

- ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h (6 mph).
- ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein. En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

## Présentation des systèmes d'aide

### Informations générales

**i** Les aides à la conduite et à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir reprendre le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file.

Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

**i** **Aides à la conduite.** Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

**i** **Aides à la manœuvre.** Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de

la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

### Obligations légales

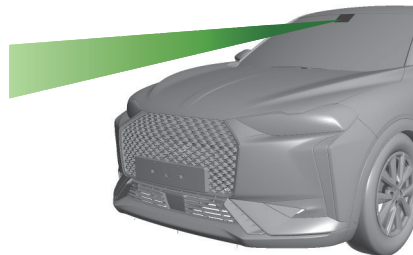
Afin de respecter la réglementation européenne GSR v2 et pour des raisons de sécurité, ces fonctions ne peuvent être désactivées partiellement ou totalement par le conducteur :

- Informations sur les limites de vitesse dans le système de reconnaissance des panneaux routiers.
- Frein de sécurité actif/Alerte risque de collision.
- Aide au maintien dans la voie.
- Capteurs de stationnement.

### **!** Prudence Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radars, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (comme la boue ou le givre), des conditions météorologiques extrêmes (par exemple, fortes précipitations ou neige) ou en cas de pare-chocs endommagés.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le Réseau ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).



### **!** Prudence

#### Caméra des aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, débarrasser régulièrement le pare-brise.

Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le Réseau ou un atelier qualifié

pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

### **i** Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste. Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

### **!** Prudence Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (par exemple camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le

système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

### **i** Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

### **!** Prudence Tapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de tapis ou de garnitures de pédales non homologués par le Constructeur peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du tapis.
- Ne jamais superposer plusieurs tapis.

### **i** Unités de vitesse

Vérifier que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

## Environnement sonore (Électrique)

### À l'extérieur

En raison du fonctionnement silencieux du véhicule pendant la conduite, le conducteur doit être particulièrement attentif.

Lors de manœuvres, le conducteur doit toujours vérifier l'environnement immédiat du véhicule.

Jusqu'à 30 km/h, l'avertisseur sonore piéton prévient de la présence du véhicule.

**i** Refroidissement de la batterie de traction Le moto-ventilateur se met en marche pendant la charge pour refroidir le chargeur embarqué et la batterie de traction.

### À l'intérieur

En fonctionnement, il est possible d'entendre des bruits normaux propres au véhicule électrique tels que :

- Relais de la batterie de traction lors du démarrage.

- Pompe à vide lors d'un freinage.
- Pneus ou aérodynamique du véhicule en roulage.
- À-coup et bruit de claquement lors d'un redémarrage en pente.

## Raccourcis des aides à la conduite

Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, les aides à la conduite sont déjà enregistrées dans le système (par exemple Stop & Start, Aide au maintien dans la voie). D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans la page.

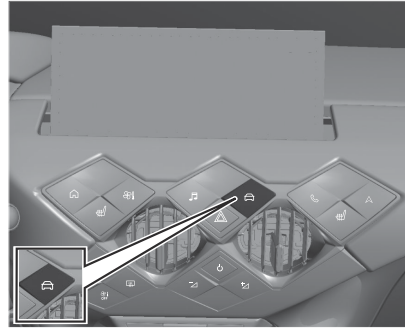


Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** > **Fonctions** de l'écran tactile.



- ▶ Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :
  - ▶ Symbole plein : la fonction est ajoutée aux raccourcis.
  - ▶ Symbole vide : la fonction est supprimée des raccourcis.

- ▶ Vérifier le changement dans l'onglet "Raccourcis".



- ▶ Appuyer sur ce bouton ; le contenu est identique à celui de l'onglet Raccourcis.

## Désactivation multiple

Il est possible de désactiver plusieurs fonctions d'assistance au conducteur simultanément.

Pour ce faire, deux étapes :

- Commencer par sélectionner toutes les fonctions à désactiver.
- Ensuite, les désactiver toutes simultanément.

## Sélection des fonctions



Appuyer sur ce bouton situé sur le tableau de bord pour afficher les onglets ADAS.

- ▶ Sélectionner l'onglet Fonctions.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher la liste des fonctions disponibles.

- ▶ Sélectionner les fonctions qui seront désactivées par un appui long sur le bouton ADAS à chaque démarrage (par exemple Aide au maintien dans la voie, Alerte attention conducteur par caméra).



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour revenir à la page précédente.

Les fonctions à désactiver sont mémorisées dans le système.

## Désactivation de ces fonctions



- ▶ Appuyer longuement sur ce bouton situé au combiné d'instruments.

Toutes les fonctions précédemment sélectionnées sont désactivées jusqu'au redémarrage du véhicule (confirmée par un signal sonore).

## Système d'aide à la régulation de vitesse

### Limiteur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

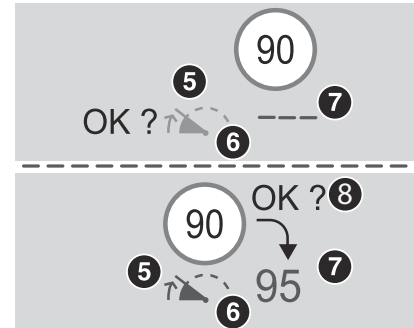
### Commandes au volant



1. Sélection du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée  
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

### Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode limiteur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

### Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur **(1-LIMIT)** pour sélectionner le mode limitation de vitesse ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **(2-||>)** ou **(4-OK)** pour mettre en marche le limiteur (vert).

- Un nouvel appui sur **(2-II>)** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

**I** En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

### Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **(3)** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **(3)** pour augmenter / diminuer.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée au combiné d'instruments :

### Au passage du panneau

- Appuyer sur **(4-OK)** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

### Après avoir dépassé le panneau

- Appuyer sur **(4-OK)**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.

- Appuyer une seconde fois sur **(4-OK)** pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

### Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur.

Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.

- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne.

Lorsque le dépassement de vitesse n'est pas dû à l'action du conducteur (par exemple en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

#### ! Attention

En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

### Éteint

- Appuyer sur **(1-LIMIT)** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

### Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce voyant d'avertissement, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

## Régulation de vitesse - Recommandations particulières

#### ! Attention

Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisée et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite. Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les

conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir.

En cas de forte descente, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de forte montée ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

**i** Dépassement de la vitesse de consigne En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser momentanément la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote). Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

### ! Attention

#### Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.
- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, de chaussettes à neige ou de pneus cloutés.

## Régulateur de vitesse

**i** Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans la rubrique **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Régulateur de vitesse - Recommandations spécifiques.**



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la

valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Il nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport ou supérieur en mode **M** doit être engagé.

Avec un sélecteur de mode de conduite, le mode **D** ou **B** doit être engagé.

**i** Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

**i** La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

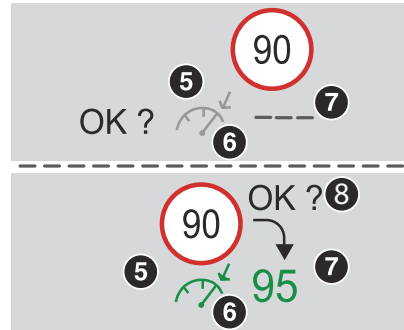
## Commandes au volant



1. Sélection du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)  
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours  
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Indication de sélection du mode régulateur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la régulation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux routiers (selon version)

## Mise en marche / Pause

- ▶ Appuyer sur le bouton **(1)** pour sélectionner le mode régulateur de vitesse ; la fonction est en pause (gris).
- ▶ Appuyer sur le bouton **(3)** vers le haut / vers le bas ou sur **(4-OK)** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).

- ▶ Un appui sur **(2-II>)** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- ▶ Un nouvel appui sur **(2-II>)**, **(3)** ou **(4-OK)** permet de relancer le régulateur (vert).

**i** Le fonctionnement du régulateur de vitesse est aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 5 secondes.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.

## Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif. Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **(3)** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **(3)** pour augmenter / diminuer.

## ! Attention

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **(3)** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

**! Attention**

Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée au combiné d'instruments :

**Au passage du panneau :**

- ▶ Appuyer sur **4-OK** : pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

**Après avoir dépassé le panneau :**

- ▶ Appuyer sur **4-OK** : Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **4-OK** : pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

**Éteint**

- ▶ Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

**Dysfonctionnement**

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants, puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

**Régulateur de vitesse adaptatif (ACC)**

**!** Pour plus d'informations, se reporter aux **informations générales** dans la rubrique **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS) et Régulateur de vitesse - Recommandations spécifiques.**

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule. Avec la **fonction Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.

**! Attention**

Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

**! Attention**

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

**i** Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

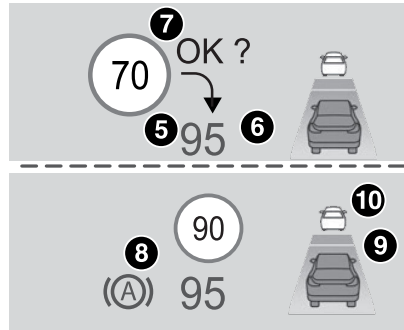
## Commandes au volant



1. Sélection / Désélection du régulateur de vitesse seul ou du système ou de DS DRIVE ASSIST (selon version)
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique (version avec fonction Stop&Go)
3. Augmentation/diminution de la vitesse de consigne (si le régulateur est activé) Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé) Affichage et configuration du réglage inter-véhicules
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance automatique des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

### Affichage des informations au combiné d'instruments



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la fonction de Reconnaissance des panneaux
8. Véhicule maintenu à l'arrêt (version avec fonction Stop&Go)
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

## Utilisation

### Sélection du système

- Moteur tournant, faire des appuis successifs sur **(1-ASSIST)** jusqu'à l'affichage du mode Régulateur de vitesse au combiné d'instruments.
- Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

### Mise en marche de la régulation

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, la vitesse doit être comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Un messages **OK?** apparaît si toutes les conditions d'activation sont réunies.

- Appuyer sur **(4-OK)** : la vitesse courante devient vitesse de consigne (minimum 30 km/h (19 mph)) et la régulation est active immédiatement (vert).

## Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h (1 mph), faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **(3)** pour augmenter / diminuer.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h (5 mph), faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **(3)** pour augmenter / diminuer.

### ! Attention

L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **(3)** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Quand la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance automatique des panneaux affichée au combiné d'instruments :

### Au passage du panneau :

- ▶ Appuyer sur **(4-OK)** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné d'instruments.

### Après avoir dépassé le panneau :

- ▶ Appuyer sur **(4-OK)**. Le message "OK?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **(4-OK)** pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

## Mise en pause/Relance de la régulation de vitesse

- ▶ Appuyer sur **(2-II>)** ou sur la **pédale de frein**.

Le symbole "II>" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies. La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 10 secondes.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.
- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.

Pour réactiver un régulateur de vitesse en pause :

- ▶ Appuyer sur **(2-II>)** ou **(4-OK)**.

Avec une boîte de vitesses automatique Automatique ou un sélecteur de mode de conduite, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **(2-II>)** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

**i** Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation de vitesse reste active après un changement de rapport.

### ! Attention

Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation impossible, conditions non réunies**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

## Modification de la vitesse de consigne avec la fonction de reconnaissance des panneaux routiers

- ▶ Appuyer sur **(4-OK)** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné d'instruments, puis réappuyer pour valider.

### ! Prudence

Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

## Modifier la distance inter-véhicules

- ▶ Appuyer sur **(3)** pour afficher les seuils de consigne de distance ("Loin", "Normal" ou "Proche"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et est mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

### Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. Au relâchement de la pédale d'accélérateur, la vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.







### Désélection du système

- ▶ Appuyer successivement sur **(1-ASSIST)** jusqu'à ce que le mode **OFF** s'affiche au combiné d'instruments.
- ▶ Après quelques secondes, le mode Régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

### Messages et alertes

Pour bénéficier des informations suivantes au combiné, sélectionner le mode d'affichage **Conduite** ou **Aides à la conduite**.

**i** L'ordre réel d'affichage de ces messages ou alertes peut être différent.

 (gris)	Régulateur sélectionné, mais non activable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris)	Régulateur sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
 (gris) / (gris)	Régulateur en pause, mais non réactivable. Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas remplies.
 (gris) / (gris)	Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation. Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.
 (vert) / (vert)	Régulateur actif, véhicule détecté.
 (vert) / (gris)	Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.



(orange)

### "Reprenez le contrôle"

- ▶ Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

### "Reprenez le contrôle"

- ▶ **Reprenez immédiatement le contrôle du véhicule** : le système n'est pas capable de gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer le régulateur de vitesse, car les conditions requises ne sont pas réunies.

### Fonction Stop & Go



"Pour repartir : accélérer ou appuyer sur le bouton II".



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

En deçà de 3 secondes, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.  
Au-delà de 3 secondes, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **(2-II>)** pour repartir.

### ! Attention

Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé de :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

### ! Attention

Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui pourraient ne pas être correctement détectés.

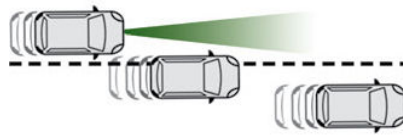
### Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

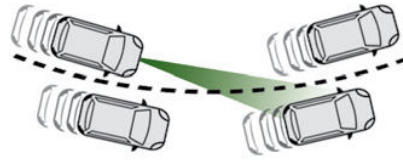
### Cas de non-prise en compte par le système

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (par exemple embouteillage, panne).

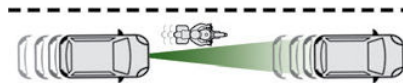


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

### Mise en pause requise du système par le conducteur



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

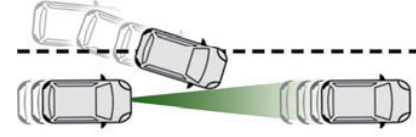


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

### Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

### ! Attention

Certains véhicules sur la route peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (par exemple un camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

### ! Attention

Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

**! Attention**

Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser pas la fonction :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- Non-fonctionnement d'un feu de stop.

**! Attention**

Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.

## DS DRIVE ASSIST

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique et avec sélecteur de mode de conduite.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en utilisant le régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go en conjonction avec l'assistance au positionnement dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Pour plus d'informations sur le régulateur de vitesse adaptatif et l'assistance au maintien dans la voie, se reporter aux rubriques correspondantes.

**! Attention**

Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

**! Attention**

Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

## Sélection / Désélection du système



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **DS DRIVE ASSIST** au combiné d'instruments.
- Après quelques secondes, le mode **DS DRIVE ASSIST** est sélectionné. La minivue des Aides à la conduite s'affiche au combiné d'instruments.



La couleur des symboles, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)  
Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)  
Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)  
Le système présente un dysfonctionnement.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.
- Après quelques secondes, le mode **DS DRIVE ASSIST** est désélectionné. La minivue des Aides à la conduite disparaît.

## Système anti-collision

### Freinage d'urgence actif (AEB)

Si l'enfoncement de la pédale de frein ne parvient pas à assurer un freinage efficace ou dans des circonstances exceptionnelles (par exemple, malaise du conducteur, conduite accompagnée), le véhicule peut être freiné en tirant longuement sur la commande du frein de stationnement électrique. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée. Les systèmes ABS et DSC assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours. En cas de défaillance du freinage de secours, le message "Défaut frein de parking" s'affiche au combiné.



Le dysfonctionnement des systèmes ABS et DSC est indiqué par l'allumage du voyant.



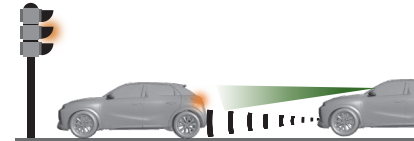
Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

### Assistance au freinage d'urgence intelligent (iEBA)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision. Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

### Freinage de sécurité actif



Cette fonction, également appelée "Active Safety Brake", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

**i** La vitesse sera réduite de 25 km/h maximum pour les versions avec caméra seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

## Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt, un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce voyant d'avertissement clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le voyant clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique ou un sélecteur de mode de conduite, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

**i** À tout instant, le conducteur peut passer outre le "freinage automatique d'urgence" en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

**i** Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci.

En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

## Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque cycle de démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce voyant, accompagné de l'affichage d'un message au combiné d'instruments.

**i** Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

## Dysfonctionnement



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message

**"Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire"** si le système d'avertissement sonore est en panne. Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message **"Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation"** si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Si ces voyants s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier le système.





Ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des voyants de ceintures de sécurité et d'airbag passager avant pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version).

Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

## Système d'aide à la stabilité du véhicule

### Antipatinage des roues (ASR)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce voyant au combiné d'instruments).

### Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (par exemple démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes DSC/ASR pour faire patiner les roues et retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le système ASR se neutralise / se réactive via l'application ADAS de l'écran tactile.



La neutralisation / réactivation du système ASR est signalée par l'allumage / l'extinction de ce voyant au combiné d'instruments et l'affichage d'un message.

Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir

de 50 km/h (31 mph). La réactivation est manuelle en dessous de 50 km/h (31 mph).

### Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

#### ! Attention ASR/DSC

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des vitesses supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées. C'est dans des conditions d'adhérence réduite (pluie, neige, verglas) que le risque de perte d'adhérence augmente. Il est donc important pour votre sécurité de maintenir ces systèmes activés dans toutes les conditions, et particulièrement dans des conditions difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneus et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les

procédures de montage et d'intervention du Réseau.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneus neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les quatre roues avec des pneus homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneus sont regroupées sur l'étiquette pneus / peinture. Pour plus d'informations sur les Données du moteur, consulter la rubrique correspondante.

## Contrôle électronique de stabilité (ESC)

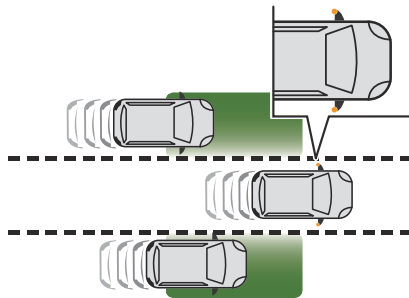
Le programme de contrôle électronique de la stabilité comprend les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et répartiteur électronique de freinage (EBFD).
- Assistance au freinage d'urgence (EBA).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (DSC).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSA).

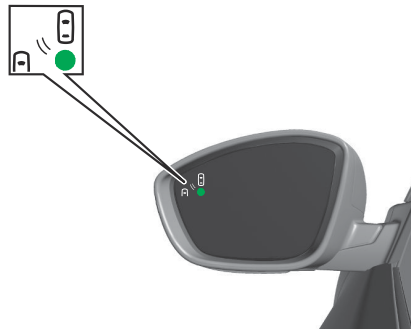
## Système d'aide à l'amélioration de la visibilité

### Alerte d'angle mort latéral (SBSA)

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système avertit le conducteur d'un danger potentiel posé par la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les angles morts du véhicule (zones masquées du champ de vision du conducteur) à l'aide de capteurs aménagés sur les côtés des pare-chocs.



Un voyant apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- Fixe, de manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- Clignotant, après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule et que l'indicateur de direction est utilisé.

### Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.

À chaque démarrage, le voyant s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

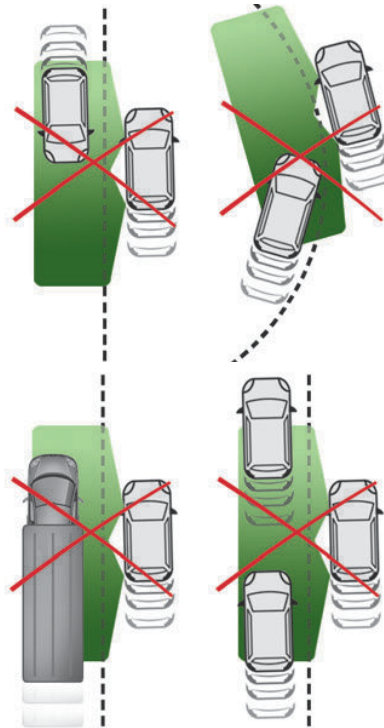
i Le système est désactivé automatiquement en cas de

remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par le Constructeur.

### Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h (6 mph).
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- Une manœuvre de dépassement se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angles morts.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Le véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

### Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (par exemple véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulant en sens inverse.

- Sur routes sinueuses ou cas de virages prononcés.
- En cas de dépassement d'un ou par un véhicule long (par ex : camion ou bus), détecté à la fois dans un angle mort à l'arrière et dans le champ de vision du conducteur à l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.

### Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce voyant d'avertissement s'allume au combiné, accompagné d'un message.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

**i** Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (par exemple pluie, grêle). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (par exemple présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule). Par mauvais temps ou par temps hivernal, s'assurer que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

## Système d'aide au maintien dans la voie


### Alerte de franchissement involontaire de ligne (LDW)

Le système d'avertissement de franchissement involontaire de ligne aide le conducteur à éviter toute sortie involontaire de la voie. La caméra frontale observe les bords de la route, ainsi que les marquages des voies entre lesquelles circule le véhicule. Si le véhicule franchit un bord de route ou un marquage de voie, le système avertit le conducteur.

Le système ne détecte pas une sortie de voie involontaire lorsque les clignotants sont actionnés et pendant quelques secondes après leur extinction.

Le système informera le conducteur avec un message et une sonnerie si une correction est en cours pendant plus de 10 s. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

**AVERTISSEMENT** Le système peut se désactiver s'il détecte des voies trop étroites, trop larges ou trop incurvées. Aucun avertissement ne sera notifié en cas de conduite dynamique, c'est-à-dire appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur ou direction lourde.

Lorsque le système reconnaît un franchissement involontaire de la voie, le voyant  clignote rapidement en jaune. Pour un bon fonctionnement du système, les conditions suivantes doivent être remplies :

- la vitesse du véhicule doit être comprise entre env. 65 km/h et 180 km/h
- les clignotants ne sont pas activés
- pas de conduite dynamique, c'est-à-dire d'appui sur la pédale de frein ou d'accélérateur
- Les limites des voies peuvent être clairement détectées par le système
- Le véhicule ne roule pas dans un virage serré
- Aucun défaut système n'est présent empêchant les corrections

### Activation / désactivation

Ce système peut être activé ou désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'aide du système Connect.



Compte tenu des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule (à l'aide du système Connect) que jusqu'au redémarrage suivant du véhicule. Le système

est automatiquement activé par défaut à chaque démarrage du moteur.

**REMARQUE** Selon version, le système est automatiquement réactivé au démarrage suivant du véhicule.

Le système d'alerte de franchissement involontaire de ligne est désactivé par le conducteur lorsque le véhicule est remorqué.

### Anomalie

En cas de défaillance,  et  s'affichent au combiné d'instruments numérique, avec un message de désactivation et un signal sonore. Faire appel au Réseau.

### Selon équipement

Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur voir le manuel d'utilisation" si le capteur est occulté. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de saletés, de boue, de sable, de neige, de givre ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

### Indisponibilité après déconnexion de la batterie

Le système d'alerte de franchissement involontaire de ligne peut être temporairement indisponible ou inactif lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée

## Limitations du système

Les performances du système peuvent être affectées par :

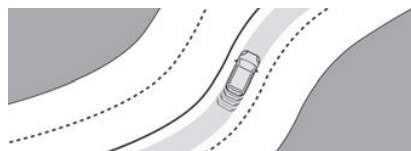
- caméra recouverte de neige, givre, neige fondante, boue, saletés, ou affectée par des dommages du pare-brise ou des objets étrangers, par exemple des autocollants
- rapprochement des véhicules qui précèdent
- routes inclinées
- système limité dans les chantiers
- système limité sur les routes vallonnées et les courbes raides
- routes sinueuses ou vallonnées mauvaises conditions d'éclairage
- changements soudains d'éclairage
- soleil brillant directement dans l'objectif de la caméra
- conditions environnementales défavorables, par exemple fortes précipitations, brouillard ou neige
- modifications sur le véhicule, par exemple pneus
- routes avec un mauvais marquage des voies

Arrêter le système s'il est perturbé par des traces de goudron, des ombres, des fissures sur la chaussée, des marquages de voie temporaires ou de chantier, ou d'autres imperfections de la route.

! Le système est une aide à la conduite qui ne peut, en aucun cas, se

substituer à la vigilance dont doit faire preuve le conducteur.

## Aide au maintien dans la voie (LPA)



i Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur. Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est principalement adaptée à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

### Activation / Désactivation

Le système d'aide au maintien dans la voie (LPA) est activé automatiquement, après la sélection du mode **DS DRIVE ASSIST** sur l'autoroute.

Pour plus d'informations sur le système **DS DRIVE ASSIST**, se reporter à la rubrique correspondante.

La sélection est confirmée par l'affichage des symboles au combiné d'instruments, représentant le volant et les lignes latérales. La couleur des symboles dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)  
Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)  
Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)  
Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST** (confirmé par la disparition de la mini-vue des Aides à la conduite sur le tableau de bord).

i L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

### Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.

- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

## Régulation

### **Le conducteur doit tenir correctement le volant.**







Lorsque la régulation s'active, les symboles s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation. Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.

Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

À tout moment, le conducteur peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'au constat de la prise en compte par le système. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de recentrage automatique peut intervenir. Le système régule sur la nouvelle position définie.

## Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Commandes au volant	Symboles	Commentaire
<b>ASSIST ou II&gt;</b>	 (gris) / (gris)	Régulateur en pause. <b>DS DRIVE ASSIST</b> désactivé.
<b>ASSIST ou OK</b>	 (vert) / (vert)	Régulateur actif. <b>DS DRIVE ASSIST</b> désactivé.
<b>ASSIST</b>	 (vert) / (vert)	<b>DS DRIVE ASSIST</b> activé. L'aide au maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant)
<b>II&gt;</b>	 (gris) / (gris)	<b>DS DRIVE ASSIST</b> mis en pause par le conducteur.
<b>ASSIST ou OK</b>	 (vert) / (gris)	<b>DS DRIVE ASSIST</b> en veille. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
<b>ASSIST ou II&gt;</b>	 (gris) / (gris)	<b>DS DRIVE ASSIST</b> interrompu. Le régulateur de vitesse et le système Aide au maintien dans la voie sont interrompus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en bleu)	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en orange) avec signal sonore faible	Perte imminente du maintien dans la voie.
"Gardez les mains sur le volant" (encadré en rouge) avec signal sonore haut	Perte du maintien dans la voie.

### Limites de fonctionnement

**I** Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets

sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).

- Zone du pare-brise devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

### Risque de déclenchements indésirables

#### ! Attention

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

### Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le voyant de Service et ce symbole (orange) s'allument au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

### Mise en pause / Suspension du système

#### ! Attention

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif entraînera également la mise en pause du système.

#### ! Attention

Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

**i** Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST**.

### Suspension automatique

La suspension du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.

- Déclenchement du système ESC.
- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien dans la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront de nouveau remplies.

### Mise en pause sur action du conducteur

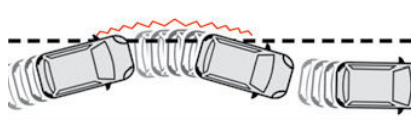
- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du système de régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation du système ASR.

## Aide au maintien dans la voie (LKA)

**i** Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version). Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

**L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.**



### Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 65 et 180 km/h.
- Limites des voies clairement détectables par le système.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

### ! Attention

Le système n'aide le conducteur que s'il existe un risque que le véhicule quitte involontairement la voie dans laquelle il circule. Il ne gère pas la distance de sécurité, la vitesse du véhicule ou le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

### Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées ou une limite de voie (par exemple bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.

Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce voyant clignote pendant la durée de la correction de trajectoire.

**i** Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (par exemple, durant une manœuvre d'urgence).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.




**i** En fonction de la version, seul le système d'avertissement de franchissement de ligne est actif, lorsqu'un défaut du système est présent, lorsqu'une roue de secours est utilisée, que le contrôle électronique de stabilité n'est pas activé ou par exemple, lorsqu'une remorque est attachée.

### **Alerte pendant une longue intervention**

Le système informe le conducteur par un message et un signal sonore en cas de correction continue pendant plus de dix secondes. Si le conducteur ne parvient toujours pas à maintenir le véhicule dans la voie, la correction s'interrompt après un court instant.

### Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Statut	Affichage	Commentaire
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph).</li> <li>- Pas de reconnaissance de ligne.</li> <li>- ESC en cours de régulation.</li> <li>- Conduite dynamique.</li> </ul>
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (par exemple détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, défaillance).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h (40 mph).
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement de voie a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON	  <b>"Tenez le volant" ou "Restez dans la voie"</b> (selon version)	Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent rapidement, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

## Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- Système ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h (40 mph) ou supérieure à 180 km/h (112 mph).
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.

### ! Prudence

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et les bas-côtés (par exemple ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (par exemple neige, boue) ou multiples (par exemple zones de travaux).

- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Le système est limité dans :

- chantiers
- sur les routes vallonnées et les courbes raides

## Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

## Activation / Désactivation

Ce système peut être activé ou désactivé dans le menu de personnalisation du véhicule à l'aide du système Connect.

### ! Attention

Compte tenu des exigences légales, le système ne peut être désactivé dans le

menu de personnalisation du véhicule (à l'aide du système Connect) que jusqu'au redémarrage suivant du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

**i** Selon version, le système est automatiquement réactivé au démarrage suivant du véhicule. L'aide au maintien dans la voie doit être désactivée par le conducteur quand le véhicule est remorqué.

## Dysfonctionnement



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire**" si le système d'avertissement sonore est en panne.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné d'instruments, accompagnés d'un message et d'un signal sonore.



Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection. Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

### Indisponibilité après déconnexion de la batterie

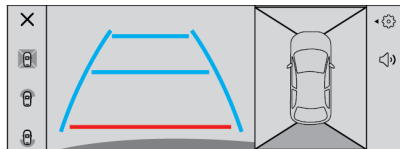
L'aide au maintien dans la voie peut être temporairement indisponible ou inactive lorsque l'alimentation du véhicule est rebranchée

## Système d'aide au stationnement et à la marche arrière

### Vision panoramique

**i** Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

Ce système permet de visionner sur la tablette tactile les alentours proches de votre véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent les informations fournies par la vue du dessus du véhicule

En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manœuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

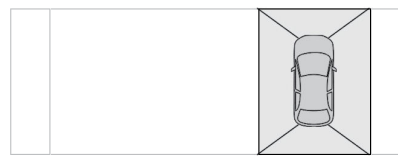
L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

### Principe de fonctionnement

#### Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche s'affiche sur l'écran tactile.

#### Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

**i** L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

## Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Régler la luminosité.
- Régler le contraste.
- Déclencher le lavage de la caméra (en fonction de l'équipement).



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

## Activation / Désactivation

### Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

## Manuel

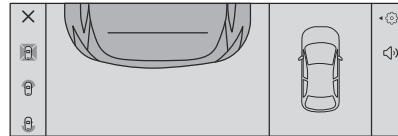


- Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions** > **Caméra panoramique**

Le système est désactivé :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

### Vue zoom automatique



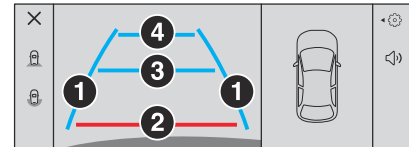
La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue agrandie automatiquement s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement. Selon version, elle peut être activée / désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

**i** Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

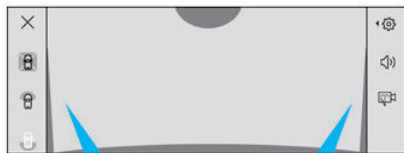
## Vue Standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant le véhicule s'affiche à l'écran. Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) **(1)** représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge **(2)** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / oranges (à l'avant) **(3)** et **(4)**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

## Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

## Capteurs de stationnement

**i** Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (par exemple piéton, véhicule, arbre, barrière) grâce à des capteurs situés dans le pare-chocs.

## Capteurs de stationnement arrière

Le démarrage du système est disponible dans les conditions suivantes :

- Au passage de la marche arrière.
- En marche arrière (par exemple en descente, au neutre).

Il est signalé par un signal sonore de confirmation et une indication sur l'écran.

**i** Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement à la place du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, si l'indication de l'écran ne s'affiche pas ou si un message d'avertissement apparaît, cela signifie que le système a un problème.

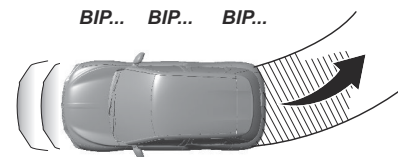
## Aide sonore

*BIP... BIP... BIP...*



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

Le signal sonore est automatiquement suspendu lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes.

Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule repart en mouvement ou si un obstacle se rapproche du véhicule.

## **i** Réglage du signal sonore de détection



Une pression sur ce bouton ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.



Une pression sur ce bouton coupe/rétablit le signal sonore. Un message s'affiche pour indiquer que le signal sonore est temporairement coupé.

## Aide graphique



Elle complète le signal sonore par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné ; orange : proche ; rouge : très proche).  
Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

### i Fermeture de la fenêtre d'affichage du système



Appuyer sur ce bouton ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce voyant clignote lors de la détection d'un obstacle au combiné d'instruments.

### i Coupure de l'aide sonore / Fermeture de l'aide graphique

Si le signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée par le conducteur pendant la détection d'obstacle, seul le

voyant continue de clignoter au combiné d'instruments.

## Capteurs de stationnement avant

En complément des capteurs stationnement arrière, les capteurs de stationnement avant se déclenchent lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

## Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)

Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé lorsque la marche arrière est enclenchée.

i Le système ne peut pas être désactivé.



Le système peut être démarré manuellement et le signal sonore peut être activé/désactivé dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.



i L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur.

Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de l'écran tactile.

## Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de boîte de vitesses, le système n'est pas actif lorsque la marche arrière est engagée.

## Dysfonctionnement

i En cas de dysfonctionnement de l'affichage ou des haut-parleurs, le système peut être perturbé ou indisponible.

**!** Attention

En cas de dysfonctionnement du véhicule, il se peut que le système soit désactivé.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore (bip bref).

En cas de dysfonctionnement permanent, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message (bip long).

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide au stationnement occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs arrière et/ou avant sont recouverts de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

## Caméra de vision arrière (RVC)

**i** Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur l'écran tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.

L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs de stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

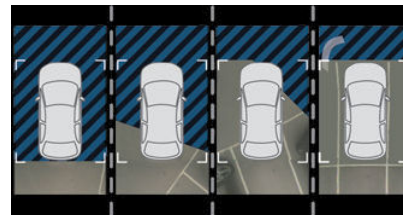
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

## Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à vitesse lente.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

## Paramètres

Dans le menu latéral :



Cette fenêtre permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Régler le volume du signal sonore.
- Déclencher le lavage de la caméra (en fonction de l'équipement).



Ce bouton permet de couper/réactiver le signal sonore.

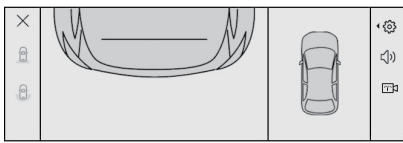
## Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

Le système est désactivé :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

## Vue zoom automatique



La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

**i** Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

## Vue Standard

La zone située derrière le véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes bleues (1) représentent la largeur du véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge (2) représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (3) et (4), respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

## Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

## Système de détection de perte d'attention du conducteur

### Détection de somnolence du conducteur (DDD)

**i** Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.

La fonction comprend le système "Alerte attention conducteur" combiné au système "Alerte attention conducteur par caméra".

**!** En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Ces systèmes se réinitialisent si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Le contact est coupé pendant quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

## Alerte Attention Conducteur



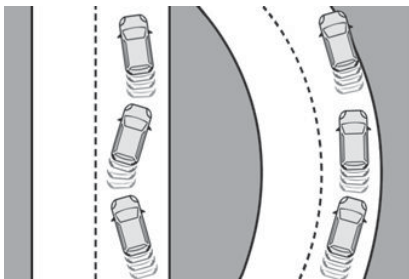
Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte se traduit par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore. Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

**i** Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 65 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de nouveau comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

## Alerte Attention Conducteur par la caméra avant



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol.

Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 65 km/h).

**i** Le système peut effectuer une procédure d'apprentissage jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Durant cette période, le comportement de conduite individuel du conducteur est analysé et aucune alerte n'est émise.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Prudence !**", accompagné d'un signal sonore. Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risques : Faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus fort.


**i** Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.


## ! Attention

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- L'aide au maintien dans la voie (LPA) est active.
- Mauvaises conditions de visibilité (par exemple éclairage insuffisant de la chaussée, fortes précipitations, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (par exemple feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Obstruction de la caméra vers l'avant sur le pare-brise (par exemple encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (par exemple neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

## Alerte conducteur

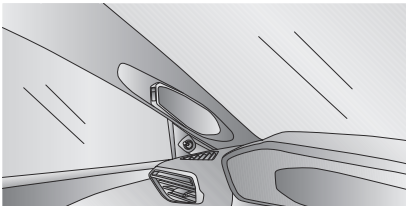
Le conducteur est alerté par un message,  s'allume et un signal sonore retentit. Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte

associée à un message, accompagnée d'un signal sonore plus accentué et par .

### Détection de somnolence et de distraction du conducteur par la caméra de surveillance du conducteur

Le système surveille le degré de vigilance du conducteur à des vitesses supérieures à 20 km/h (12 mph).

Le système surveille et analyse les signes visuels et la somnolence et la distraction du conducteur en surveillant les mouvements du visage, de la tête et des yeux. Le système n'enregistre pas de vidéo et n'est pas non plus capable d'identifier le conducteur.



Les signes visuels de somnolence et de distraction du conducteur peuvent être les suivants :


- Le conducteur détourne plus longtemps et plus souvent son regard du trafic
- Ses paupières se ferment ou clignent
- Signes de micro-sommeil

Si le système détecte certains mouvements faciaux, par exemple une fermeture complète des yeux pendant un certain temps, ou s'il analyse un certain niveau de somnolence ou de distraction, une alerte est déclenchée.

### Alerte conducteur

Le conducteur est alerté par un message et un signal sonore retentit.

De plus,  s'allume.

Si un niveau grave de somnolence ou de distraction est détecté, par exemple micro-sommeil, endormissement, le conducteur est immédiatement alerté par un message, accompagné de  et d'un signal sonore plus prononcé.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

### Réinitialisation

Selon version, la détection de somnolence et de distraction du conducteur est réinitialisée dans les situations suivantes :

- L'allumage a été coupé pendant quelques minutes
- La vitesse reste inférieure à 65 km/h (40 mph) pendant quelques minutes
- La ceinture de sécurité du conducteur a été détachée et la porte du conducteur a été ouverte
- Le conducteur a changé
- Le système est resélectionné

### Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Les paramètres sont modifiés dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

### Limitations

Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner notamment dans les situations suivantes :

- Dysfonctionnement du système
- Obstruction de la caméra
- Conducteur portant des lunettes de soleil avec une transmission infrarouge solaire de moins de 70 %
- Température intérieure très élevée



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message "**Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire**" si le système d'avertissement sonore est en panne.

Dans ce cas, le fonctionnement du système peut être dégradé ou indisponible. Il est

recommandé de faire vérifier dans le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Les alertes de somnolence et de micro-sommeil ne se déclenchent qu'après quelques minutes de conduite et à partir d'une certaine vitesse.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

## Aide à l'arrêt d'urgence actif

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

i Le système prend également en compte les motocyclistes.

Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte risque de collision.
- Aide au freinage d'urgence intelligent (iEBA).
- Frein de sécurité actif (Freinage de sécurité automatique).

### ! Attention

Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

### Conditions / Limites de fonctionnement

- Véhicule roulant en marche avant sans remorque.
- Système de freinage en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.
- Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce voyant s'allume au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique

post-collision n'est pas disponible.

Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier.

Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application Aides à la conduite de l'écran tactile, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (par exemple changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

**i** Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" de diamètre différent ou du dysfonctionnement du feu de stop droit ou gauche.

Après une forte collision (par exemple avec déploiement de l'airbag), le système se désactive automatiquement.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Les performances du système peuvent être dégradées ou indisponibles en raison de :

- Capteur recouvert de neige, de givre, de neige fondante, de boue ou de saleté.
- Pare-brise endommagé ou maculé, avec une vue floue ou couvert d'éléments étrangers (par exemple des autocollants),
- Pare-chocs avant endommagé (ou déformé dans le passé) ou recouvert d'objets étrangers (par exemple des autocollants).
- Caméra avant mal positionnée ou cache manquant.
- Processus de refroidissement des disques de frein en cours.
- En virages.
- Processus d'initialisation du système après débranchement de la batterie.
- Soleil ou lumières qui brillent dans l'objectif de la caméra avant.
- Conditions environnementales défavorables (par exemple pluie, brouillard ou neige).
- Véhicule qui précède créant des projections sur la route.

Les performances du système peuvent être affectées par :

- Système de stabilité du véhicule en cours.

- Tension de la batterie du véhicule hors plage.
- Route mouillée réfléchissant les éclairages.
- Véhicules proches à l'avant.
- Tracteurs, véhicules boueux ou véhicules avec remorque.
- Routes inclinées.
- Routes sinueuses ou vallonnées.
- Mauvaises conditions d'éclairage.
- Changements d'éclairage brusques.
- Modifications sur le véhicule (par exemple pneus).

**i** Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

**!** **Attention**

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

**!** **Attention**

Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

### Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

### Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage se fait dans l'application ADAS de l'écran tactile.

- Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "Loain", "Moyen" ou "Près".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

### Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments. Le système prend en compte la dynamique du véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation du véhicule (par exemple actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

**Niveau 1** : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

**Niveau 2** : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freiner!**" s'affiche.

**i** Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement. Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

### ! Attention

Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

## Système d'assistance à la conduite hors route et gamme lente

### Aide au démarrage en côte

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

### ! Attention

Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

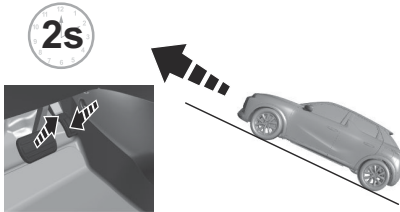
Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le voyant de frein de stationnement et le voyant P de la commande du frein de stationnement électrique sont allumés de manière fixe.

### ! Attention

L'aide au démarrage en côté ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour

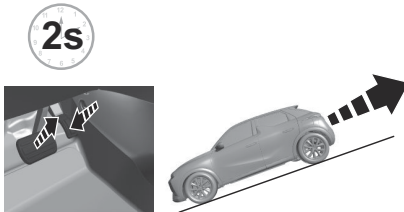
immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

## Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode D ou M est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Si le mode D ou B est sélectionné sur le sélecteur de marche.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule

est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

## Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces voyants s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message.

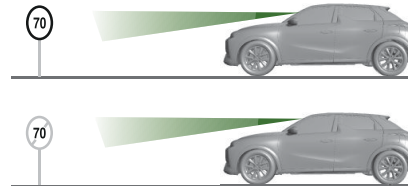


Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

## Caractéristiques de l'aide aux fonctions utilitaires


### Reconnaissance des panneaux routiers (TSR)

**i** Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.






Ce système affiche au combiné d'instruments la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :



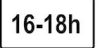
- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations sur les limitations de vitesse issues de la cartographie du système de navigation embarqué.
- Informations sur les limitations de vitesse des services connectés.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
<b>Entrée dans une zone de rencontre</b>	<b>Sans DS IRIS SYSTEM</b>
Exemple : 	20 km/h ou 10 mph (selon l'unité du combiné d'instruments)
	<b>Avec DS IRIS SYSTEM</b>
	Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panneaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
<b>Limitation de vitesse en cas de pluie</b> Exemples : 	Si la commande d'essuie-glace est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (exemple)
<b>Limitation de vitesse en cas de remorquage</b> 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (exemple)
<b>Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance</b> Exemple : 	70 km/h (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
<b>Limitation de vitesse pour les véhicules</b>	90 km/h (exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
<b>dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes</b> 	
<b>Limitation de vitesse en cas de neige</b> Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (exemple) avec un symbole de flocon de neige
<b>Limitation de vitesse pendant certains horaires</b> Exemple : 	30 km/h (exemple) avec un symbole d'horloge

**i** Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.

### ! Attention

Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie de la navigation embarquée.

### ! Attention

L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays traversé. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est disponible que pour les systèmes audio sans navigation embarquée.

### ! Attention

La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes. Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à l'affichage à ceux affichés par le système.

Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

**i** Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

### Affichage des informations au combiné d'instruments



1. Indication de la limitation de vitesse détectée

ou

2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est activé, mais il n'est pas capable de détecter le panneau de signalisation ou les informations sur la limitation de vitesse ne sont pas connues.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.

**i** Le signal sonore peut être désactivé au menu ADAS de l'écran tactile.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque la vitesse du véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule continue à dépasser la vitesse maximale, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

### Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.

- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneu réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Signalisation routière non standard.
- Panneaux masqués, endommagés ou déformés.

### Paramètres

#### Désactivation / Activation

Par défaut, l'alerte sonore d'excès de vitesse est automatiquement activée à chaque démarrage du moteur.



L'alerte d'excès de vitesse et le son de changement de limite de vitesse peuvent être activés / désactivés.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

**i** Le système ne peut pas être désactivé.

Le changement de limite de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



En cas de désactivation de l'alerte sonore d'excès de vitesse, ce voyant s'allume quelques secondes au combiné.

## Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.



► Dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, sélectionner **Fonctions > Panneaux routiers > Réglage du pays.**

- Dans la liste **Sélectionner le pays**, sélectionner le pays souhaité.

**i** Le pays actuel s'affiche en dessous du nom de la fonction dans l'écran des paramètres.

La sélection du pays reste en mémoire à la coupure du contact.

## Dysfonctionnement



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Défaut du système d'avertissement sonore : Réparation nécessaire**" si le système d'avertissement sonore est en panne.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce voyant s'allume au combiné d'instruments, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.



Ce voyant d'avertissement s'allume au combiné d'instruments, accompagné du message "**Capteur d'aide à la conduite occulté : Nettoyer le capteur, voir le manuel d'utilisation**" si le capteur est occulté.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de terre, de boue, de sable, de neige, de glace ou tout ce qui empêche la détection.

Le système est de nouveau opérationnel après le nettoyage du champ de détection.

## Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par le système **Reconnaissance des panneaux routiers** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou

le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide du bouton **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (par exemple sur autoroute, la vitesse proposée est de 110 km/h (68 mph) au lieu de 130 km/h (81 mph)).

**i** Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

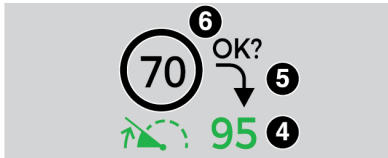
## Commandes au volant



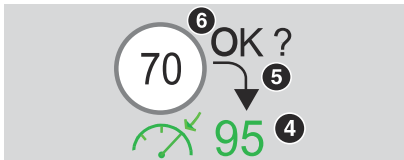
1. Sélection du mode Limiteur de vitesse
2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne

## Affichage des informations au combiné d'instruments

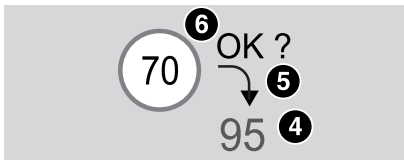
### Limiteur de vitesse



### Régulateur de vitesse



### Régulateur de vitesse adaptatif et DS DRIVE ASSIST



### Mini-vue des Aides à la conduite (ADAS)



4. Vitesse de consigne actuelle
5. Invite à la mémorisation de la vitesse

6. Indication de la limitation de vitesse en cours

### Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- DS DRIVE ASSIST activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h (0 et 112 mph).
- Volant tenu correctement par le conducteur.

### Mémorisation de la vitesse de consigne

- ▶ Mettre en marche le limiteur de vitesse (1-LIMIT) ou le régulateur de vitesse (2).

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent. Lorsqu'un nouveau réglage de vitesse est détecté, le système affiche la valeur et "OK?" pour suggérer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

**i** En cas d'écart inférieur à 5 km/h (3 mph) entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance automatique des panneaux, le symbole "OK?" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- ▶ Appuyer sur (3-OK) pour valider la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

### Reconnaissance étendue des panneaux routiers

**i** Pour plus d'informations, se reporter aux **Informations générales** dans le chapitre **Systèmes avancés d'aide à la conduite (ADAS)**.



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux routiers et les affiche au combiné, en sélectionnant le mode d'affichage approprié :

- **Sens interdit** : à l'engagement dans une voie en sens interdit, un message d'alerte, comportant le pictogramme de ce panneau, s'affiche au combiné (demande de vérification du sens de circulation).
- **Autres panneaux** : à son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné.

### ! Attention

Les panneaux routiers réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.

Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Les panneaux peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.

### Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

## Système de contrôle de pression des pneus (TPMS)

Le TPMS alerte le conducteur si un ou plusieurs pneus présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations transmises par les capteurs de vitesse de roues **à des valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneus ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneus soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.

### ! Attention

La détection de sous-gonflage des pneus ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneus (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, en particulier en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneus.
- Augmente la consommation d'énergie.

**i** Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneus. Pour plus d'informations sur l'**identification du moteur**, se reporter à la rubrique correspondante.

### ! Attention

#### Contrôle de la pression des pneus

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km (6 miles) effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

## Détection de sous-gonflage des pneus



Il est signalé par l'allumage fixe de ce voyant, accompagné d'un signal sonore et, selon l'équipement, de l'affichage d'un message.

- ▶ Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- ▶ Arrêter le véhicule dès que les conditions de circulation le permettent.

**!** La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneu. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- ▶ À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneu, contrôler à froid la pression des quatre pneus.
- ▶ S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- ▶ En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneu ou la roue de secours (selon équipement).

! Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneu.

Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.

i L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

## Réinitialisation

- Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneus, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.

! Avant de réinitialiser le système, vérifier que la pression des quatre pneus est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneus.

Vérifier la pression des quatre pneus avant d'effectuer la réinitialisation.

Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

- Puis, sélectionner **Sécurité > Réglage de pression des pneus**.
- Appuyer sur **OUI** pour confirmer.

Un signal sonore et un message confirment la réinitialisation.

## i Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.



En cas de dysfonctionnement, ces voyants d'avertissement s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la fonction du système de contrôle de pression des pneus n'est plus assurée.

Faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

## i Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance des pneus.

Dans ce cas, le voyant de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

**! Attention**

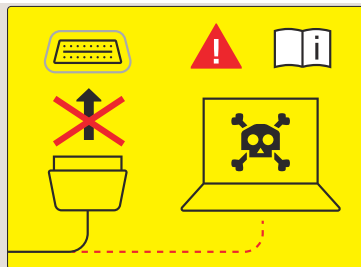
Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

**! Attention**

Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule, etc.

**! Prudence****Installation d'accessoires électriques**

La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par le Constructeur peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau pour s'informer sur l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé aux concessionnaires agréés ou ateliers qualifiés disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne. Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par le Constructeur ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par ce dernier entraîne la suspension de la garantie commerciale.

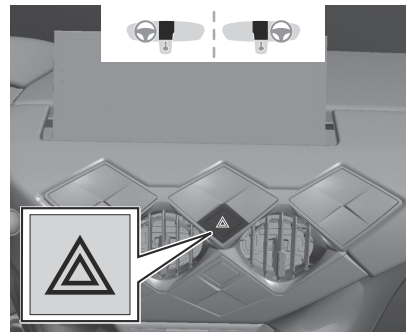
**! Prudence****Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication**

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement

le Réseau pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au règlement ECE-R10.

## Feux de détresse

### Activation des feux de détresse



► Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

### Feux de détresse automatiques

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse

s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

## Assistance et SOS

### Passer un appel d'urgence



1. eCall (SOS)
2. DS ASSISTANCE

Le mode Confidentialité est paramétrable dans le menu Réglages de l'écran tactile.

#### REMARQUE :

Les informations concernant la collecte et le traitement des données personnelles sont disponibles dans le Manuel d'utilisation.

## Fonction d'appel SOS

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur le véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1. Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc.

Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche (1) pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel a été passé aux services d'urgence.<sup>2</sup>

Le système eCALL (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents<sup>3</sup>.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

#### ! Attention

En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

i Le système d'appel d'urgence eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

## Fonctionnement du système

- À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.
- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le témoin s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement.

Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

<sup>2</sup> \* Conformément aux conditions générales d'utilisation du service, disponibles dans les points de vente, et sous réserve des limites technologiques et techniques

<sup>3</sup> \*\* Suivant la couverture géographique des systèmes "eCALL (SOS)" et "DS ASSISTANCE".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet du pays.

**i** Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

**i** Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOLS) est indisponible.

### **i** Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par la fonction eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le règlement britannique RGPD 2019 (Data Protection, Privacy and Electronic Communications) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD. Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge de la fonction eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence 112. La fonction eCALL (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies,

nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

### **i** Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées. Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

### **i** Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous

concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectuée(e) conformément au RGPD correspondant, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : [privacyrights@stellantis.com](mailto:privacyrights@stellantis.com). Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

## DS ASSISTANCE

- ▶ En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de (2 secondes sur le bouton **(2)** pour demander une assistance (confirmée par un message vocal <sup>4)</sup>).
- ▶ Un nouvel appui immédiat annule la demande.

**i** Le mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et DS AUTOMOBILES. Il est paramétrable dans l'application **Paramètres** de l'écran tactile.

**i** Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du Réseau, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre Réseau.  
Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

**i** Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

**i** Durant une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système **DS ASSISTANCE** est indisponible.

**i** Si vous bénéficiez de l'offre **DS CONNECT BOX** avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays.  
Pour toutes informations relatives au Pack SOS et Assistance, se reporter

aux conditions générales relatives à ces services.

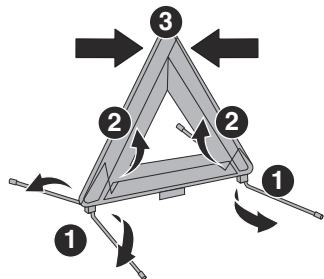
## Triangle de présignalisation Kit de triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

**!** **Attention**  
**Avant de descendre du véhicule**

Allumer les feux de détresse, puis enfilez le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

## Assemblage du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

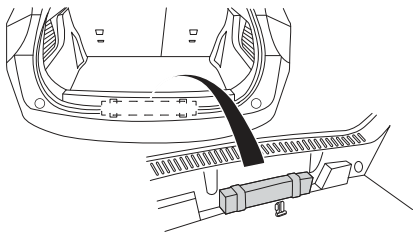
Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

- Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

<sup>4</sup> \* Selon la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "DS ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet du pays.

## Placement du triangle



Des sangles situées contre la garniture latérale du coffre permettent de ranger un triangle plié ou sa boîte de rangement.

## Mise sur cric du véhicule et changement d'une roue

### Kit d'outils pour changement d'une roue

Ensemble des outils livrés avec le véhicule. Sa composition dépend de l'équipement du véhicule :

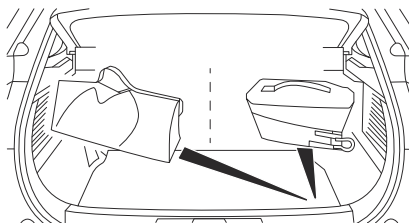
- Kit de dépannage provisoire de pneu.
- Roue de secours.

#### ! Attention

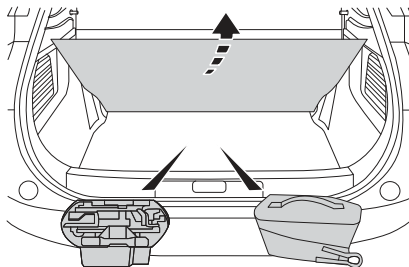
Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement.  
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

## Accès à l'outillage

Selon la version, le kit d'outils est rangé dans un sac ou dans une boîte de rangement dans le coffre.



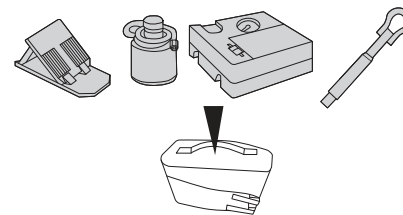
## Sur le tapis de coffre



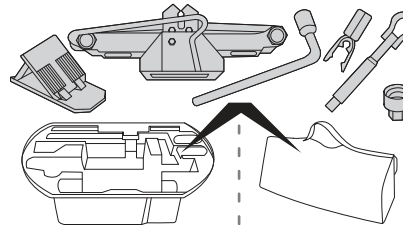
## Sous le tapis de coffre

- Soulever le tapis de coffre en tirant la languette pour accéder à l'outillage.

## Avec kit de dépannage provisoire de pneu



## Avec roue de secours



! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneu endommagé.

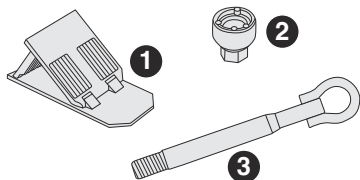
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le Réseau ou un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement

no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).  
Le cric ne nécessite aucun entretien.

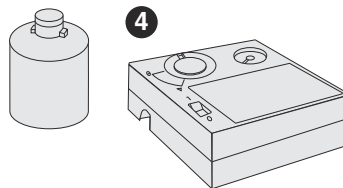
### Détail de l'outillage



1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour boulons antivol (selon équipement)  
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

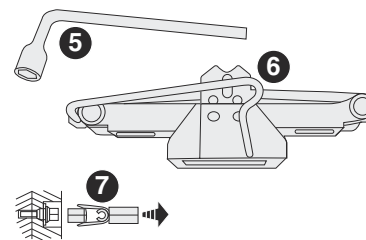
### Avec kit de dépannage provisoire de pneu



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse. Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneu.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneu**, se reporter à la rubrique correspondante.

### Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue  
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée.  
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte-cache-boulons de roue (selon équipement)  
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les jantes aluminium.

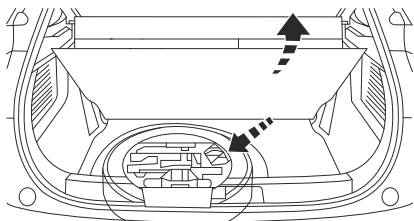
Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

### Roue de secours

**i** Flasher le QR Code en page 1 pour visualiser des vidéos explicatives.

**i** Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

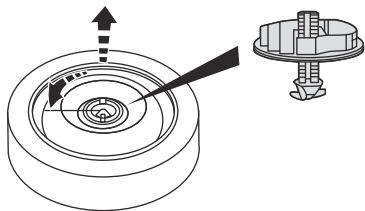
### Accès à la roue de secours



La roue de secours est installée sous le tapis de coffre.

**i** La roue de secours est de type "galette".

### Retrait de la roue de secours



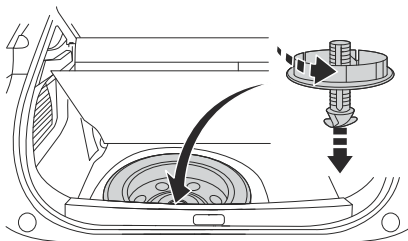
► Desserrer l'écrou central.

- Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- Retirer la roue du coffre.

### Remise en place de la roue de secours

#### ! Attention

La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



- Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- Selon version, remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

## Démontage d'une roue

#### ! Attention

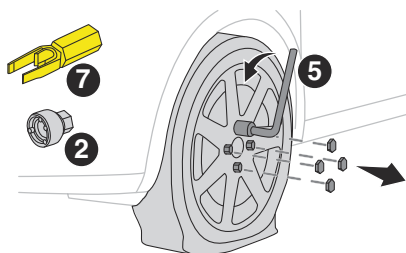
##### Stationnement du véhicule

Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation : le sol doit être horizontal, stable et non glissant. Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode P de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact. Vérifier l'allumage fixe des voyants de frein de stationnement au combiné. Vérifier impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et sont situés dans une zone garantissant leur sécurité. Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne jamais s'engager sous un véhicule levé par un cric ; utiliser une chandelle.

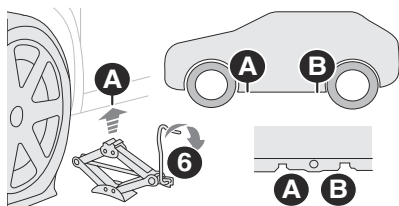
#### **i** Roue avec enjoliveur

**Lors du démontage de la roue**, dégager au préalable l'enjoliveur à l'aide de la clé démonte-roue en tirant au niveau du passage de la valve.

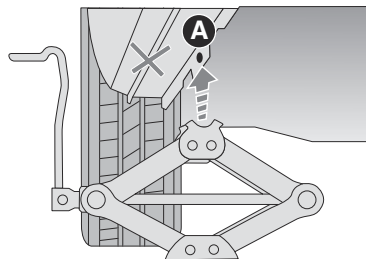
**Lors du remontage de la roue**, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.



- Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil (7) (roues aluminium).
- Monter la douille antiviol (2) sur la clé démonte-roue (5) pour débloquer les vis antiviol.
- Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue (5).



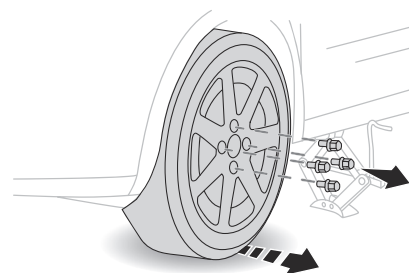
- Positionner la semelle du cric (6) au sol et vérifier que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant (A) ou arrière (B) prévu sur le sous-châssis, le plus proche de la roue à changer.



- Déployer le cric (6) jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement (A) ou (B) utilisé ; la zone d'appui (A) ou (B) du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

### ! Attention

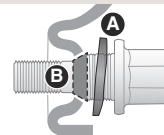
Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraiper ou de s'affaisser - Risque de blessure ! Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements (A) ou (B) sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



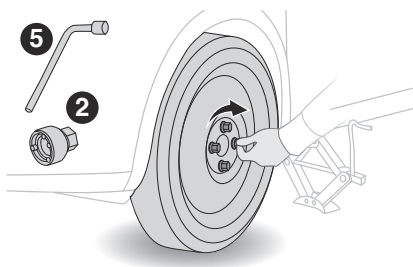
- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

## Montage des roues

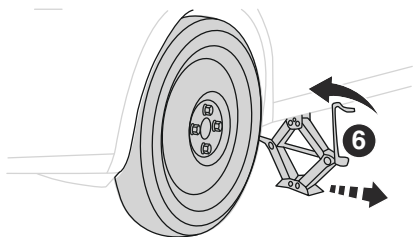
### i Fixation de la roue de secours en acier ou de type "galette"



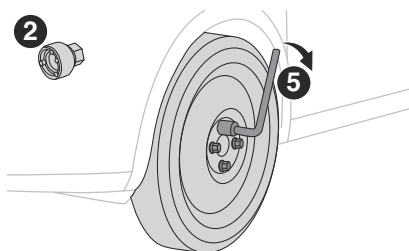
Si le véhicule est équipé de jantes en alliage, la roue est maintenue en place par la surface d'appui sphérique de chaque boulon.



- ▶ Mettre en place la roue sur le moyeu.
- ▶ Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- ▶ Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue (5) équipée de la douille antivol (2).
- ▶ Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue (5).



- ▶ Remettre le véhicule au sol.
- ▶ Replier le cric (6) et le dégager.



- ▶ Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue (5) équipée de la douille antivol (2).
- ▶ Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue (5).
- ▶ Remonter le cache-boulons de roue sur chacun des boulons (selon équipement).
- ▶ Ranger l'outillage.

## Après changement d'une roue

### ! Attention

Avec une roue de secours non standard ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Freinage automatique d'urgence, Régulateur de vitesse adaptatif, ...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h (50 mph) ou la distance maximale de 80 km (50 miles). Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

### ! Attention

Se rendre dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.  
Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.  
Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien pourra dire si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé.

## Outillage de réparation des pneus

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <https://shorturl.at/EVOSi>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneu pour se rendre dans le garage le plus proche.

Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

**i** Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

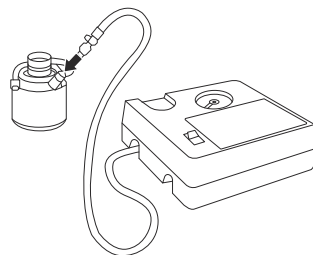
**i** Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Procédure de réparation des pneus

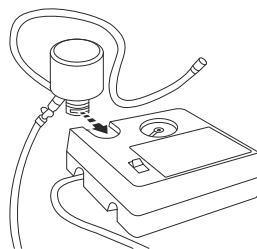
### ! Prudence

Ne pas retirer les corps étrangers (par exemple clou, vis) ayant pénétré dans le pneu.

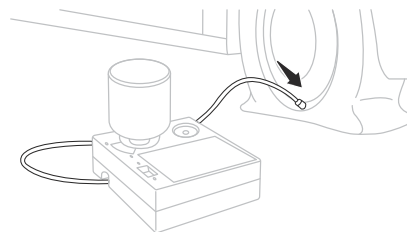
- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- ▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.



- ▶ Raccorder le tuyau du compresseur au flacon de produit de colmatage.



- ▶ Retourner le flacon de produit de colmatage et le fixer sur l'encoche dédiée du compresseur.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneu à réparer et le conserver dans un endroit propre.



- ▶ Raccorder le tuyau du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.

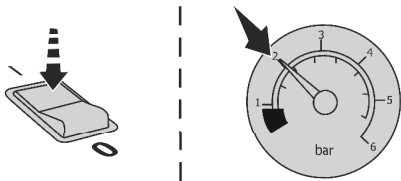


- ▶ Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

### ! Attention

L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- ▶ Mettre le contact.



- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneu atteigne 2 bar. Le produit d'étanchéité est injecté sous pression dans le pneu ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

### ! Prudence

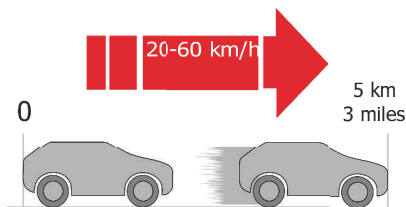
Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneu n'est pas réparable ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Basculer l'interrupteur sur la position "0".
- ▶ Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- ▶ Retirer le kit.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.
- ▶ Retirer puis ranger la bouteille de produit d'étanchéité.

### ! Attention

Le produit d'étanchéité est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux. Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur la bouteille.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le Réseau ou à un organisme chargé de sa récupération. Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau ou dans un atelier qualifié.



- ▶ Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) (12 et 37 mph), afin de colmater la crevaison.
- ▶ S'arrêter pour vérifier la réparation et contrôler la pression du pneu à l'aide du kit :
  - ▶ Si la pression du pneu n'est pas correcte, contacter le Réseau pour faire changer le pneu.

- ▶ Si la pression du pneu est correcte, rouler de nouveau pendant environ 5 kilomètres (3 miles) à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h (12 et 37 mph)) ; arrêter le véhicule, puis contrôler de nouveau la pression du pneu à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

### ! Attention

Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h (50 mph) et ne pas rouler plus de 200 km (125 miles) avec un pneu réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter impérativement le Réseau ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneu.

## Contrôle - Réglage de la pression des pneus

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneus.

- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneu, et le conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- ▶ Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "0".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.

- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à la prise de 12 V du véhicule.
- ▶ Mettre le contact.
- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneus du véhicule.

Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

### ! Attention

Si la pression de 2 bar n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneu est endommagé ; consulter le Réseau ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "0".
- ▶ Retirer le kit, puis le ranger.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.

### ! Attention

En cas de réglage de la pression d'un ou de plusieurs pneus, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage. Pour d'informations sur le système de **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Démarrage par câbles auxiliaires

### Démarrage au moyen de la batterie d'un autre véhicule

#### ! Prudence

Si la batterie tombe en panne (après la fin de la garantie), la remplacer par une batterie de même spécification que celle utilisée dans le véhicule. Toutes les informations sur la batterie sont disponibles en ligne, sur : <https://service.dsautomobiles.com/DSddb/>

! Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb). Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.

#### ! DANGER

Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles,

afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie.  
Se laver les mains en fin d'opération.

#### ! DANGER

##### Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion ! Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

#### ! Prudence

Boîtiers de commande électroniques / Phares **DS MATRIX LED VISION**  
Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs. Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs ! Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

#### ! Attention

##### Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

## Symboles



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

## Véhicules BEV

### **i** En cas de batterie d'accessoires déchargée

La mise en route du moteur n'est plus assurée et la charge de la batterie de traction ne peut plus être effectuée.

### **!** Attention

#### Avant toute intervention sur la batterie d'accessoires

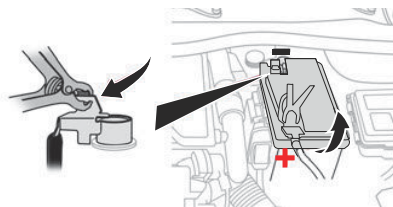
Sélectionner le mode **P**, couper le contact, vérifier que le tableau de bord est éteint et que le véhicule n'est pas branché.

### **!** Attention

#### Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas utiliser la batterie d'accessoires pour dépanner ou recharger la batterie d'un autre véhicule.

## Pour les versions MHEV



Pour accéder à la borne (+) :

- ▶ Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- ▶ Soulever le capot

**(+)** Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide

**(-)** Borne négative

La cosse négative est un support à fixer sur la borne négative de la batterie

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée (12 V ou 48 V).

- ▶ Accès à la batterie de 12 V.

Pour plus d'informations sur l'**Accès de la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Si nécessaire, procéder à la déconnexion/reconnexion de la batterie de 12 V.

Pour plus d'informations sur le **Débranchement/rebranchement de la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Après avoir rebranché la batterie de 12 V, procéder à la réinitialisation automatique des systèmes électroniques et de réinitialisation manuelle de certains équipements.

Pour plus d'informations sur **Après rebranchement**, se reporter à la rubrique correspondante.

## Démarrage au moyen d'une autre batterie

**i** Le système MHEV démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

Lorsque la batterie 12 V est déchargée, l'alimentation 12 V peut être fournie par une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et des câbles de secours, par un booster de batterie ou un chargeur de batterie.

**! Prudence**

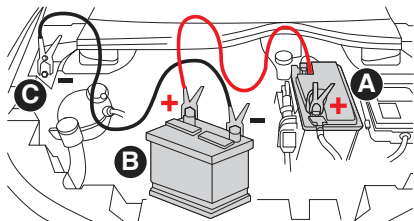
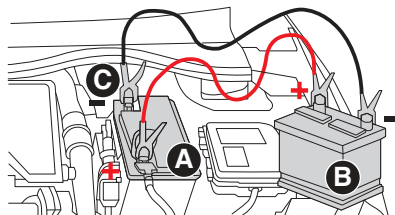
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.  
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-glaces, feux, etc.).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie, ...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.

**Type 1****Type 2**

- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne (A) (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours (B) ou du booster.
- ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours (B) ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
- ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse (C).
- ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
- ▶ Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Débrancher les câbles de démarrage dans l'ordre inverse.

- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

**! Prudence**

Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple Mode e-Auto).

**Recharger la batterie de 12 V avant avec un chargeur de batterie**

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certaines circonstances, il peut être nécessaire de recharger la batterie (par exemple si le véhicule doit être arrêté pendant plusieurs semaines). Consulter le Réseau un atelier qualifié.

**! Attention**

Le système MHEV est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système. Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

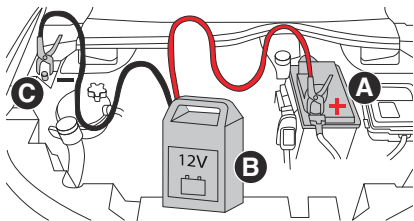
**!** **Attention**

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.  
Ne jamais inverser les polarités.

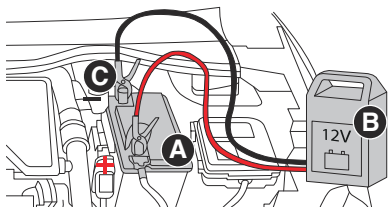
**i** Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).

**Type 1**



**Type 2**



- ▶ Éteindre le chargeur **(B)** avant de connecter les câbles à la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne **(+)**, si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **(B)** comme suit :
  - ▶ le câble rouge positif **(+)** à la borne **(+)** de la batterie **(A)**.
  - ▶ le câble noir négatif **(-)** au point de masse **(C)** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **(B)** avant de déconnecter les câbles de la batterie **(A)**

**Recharger la batterie de 48 V avec un chargeur de batterie de 12 V**

Si le démarrage échoue, se reporter au paragraphe "Démarrage à partir d'une autre batterie" et suivre la procédure recommandée. En cas de panne, notamment après un long stockage, la batterie de 48 V peut se décharger et nécessiter d'être chargée.

**!** **Prudence**

Ne pas tenter de charger directement le système MHEV.  
Le système MHEV est connecté au réseau de 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut affecter le comportement général du système.

**!** **Prudence**

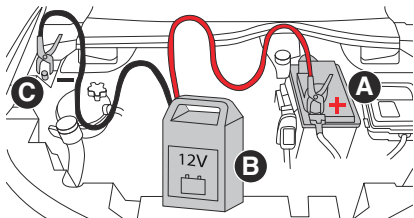
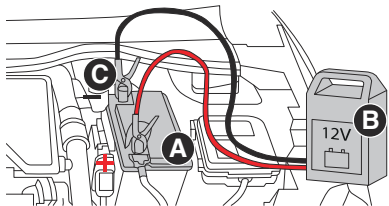
Utiliser uniquement un chargeur de batterie de 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V avec un courant élevé de 40-50 A (environ 600 W).  
Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.  
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

**!** **Prudence**

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.  
Ne jamais inverser les polarités.

**i** Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).

**Type 1****Type 2**

- ▶ Éteindre le chargeur (B) avant de connecter les câbles avec la batterie de 12 V, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur B comme suit :
  - ▶ le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie (A),
  - ▶ le câble noir négatif (-) au point de masse (C) du véhicule.

- ▶ Ouvrir la porte conducteur et mettre le contact sans appuyer sur la pédale de frein (pour réveiller le véhicule).

Le système MHEV commencera automatiquement à charger la batterie 48 V après 1 minute avec une alimentation 12 V supérieure à 13,5 V. Le courant fourni par le chargeur de batterie doit être d'environ 30-50 A.

Lorsque la batterie de 48 V a atteint le niveau d'énergie approprié (entre 30 et 40 minutes selon l'état de charge de la batterie de 12 V), le système MHEV arrête automatiquement le processus de charge de la batterie de 48 V.

- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur (B) avant de débrancher les câbles de la batterie de 12 V (A).
- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser le moteur en marche.
- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes (dans une zone ventilée pour éviter l'accumulation de gaz d'échappement), afin que la batterie 48 V atteigne un niveau de charge suffisant.

## Recharge d'un autre véhicule

### Chargeur batterie 12 V

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

**Prudence**

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

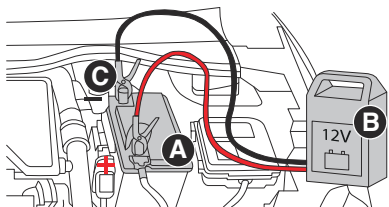
**Prudence**

Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur.  
Ne jamais inverser les polarités.



Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

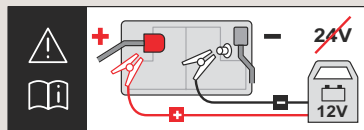
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **(B)** avant de connecter les câbles à la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne **(+)**, si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **(B)** comme suit :
  - ▶ le câble rouge positif **(+)** à la borne **(+)** de la batterie **(A)**.
  - ▶ le câble noir négatif **(-)** au point de masse **(C)** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **(B)** avant de déconnecter les câbles de la batterie **(A)**

### ! Prudence

En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



## Déconnexion - Connexion de la batterie

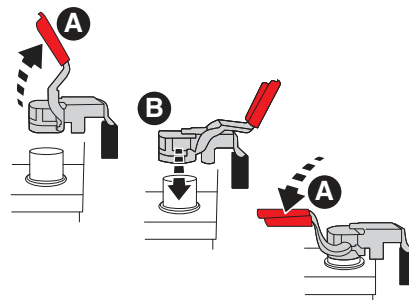
Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie :

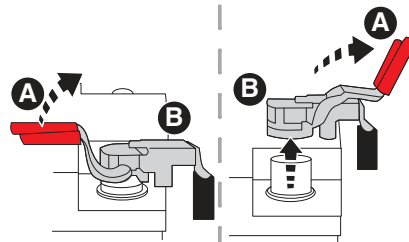
- ▶ Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- ▶ Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne **(+)**.

## Cosse de batterie à verrouillage rapide



- ▶ Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne **(+)**.
- ▶ Relever le levier **(A)** au maximum pour déverrouiller la cosse **(B)**.
- ▶ Enlever la cosse **(B)** en la soulevant.



- ▶ Relever le levier **(A)** au maximum.
- ▶ Replacer la cosse **(B)** ouverte sur la borne **(+)**.
- ▶ Appuyer à fond sur la cosse **(B)**.

- ▶ Abaisser le levier **(A)** pour verrouiller la cosse **(B)**.
- ▶ Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne **(+)**.

**!** Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible. Recommencer la procédure.

## Après recharge - redémarrage

Après avoir rebranché la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer le moteur, pour permettre l'initialisation des systèmes électroniques. Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

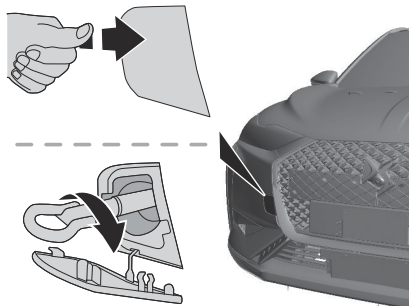
En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

**i** Après le rebranchement de la batterie, le message "Défaut système de détection du risque de collision" apparaît au combiné à la mise du contact. Ce fonctionnement est parfaitement normal. Le message disparaît en roulant.

## Remorquage du véhicule

Pour accéder au filetage avant :



- ▶ Déclipper le cache en appuyant sur l'angle supérieur gauche.
- ▶ Dégager le cache.

Pour être remorqué :

- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.
- ▶ Mettre la boîte de vitesses au point mort.

### **!** Prudence

Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (ex. : freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

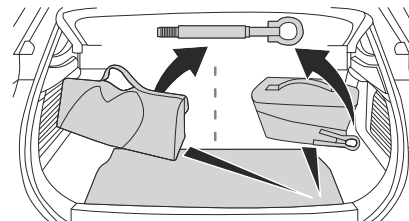
### **!** Prudence

Boîte de vitesses automatique Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

- ▶ Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

## Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au filetage arrière :



- ▶ Déclipper le cache en appuyant sur sa partie gauche.
- ▶ Tirer le cache vers le bas.

Pour remorquer :

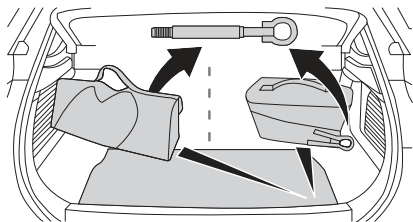
- ▶ Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.
- ▶ Installer la barre de remorquage.

En cas d'urgence

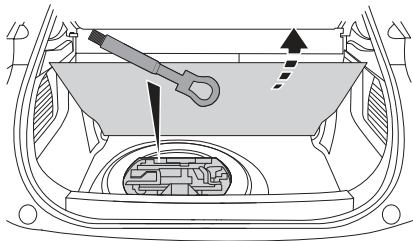
- ▶ Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.
- ▶ Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

## Accès à l'outillage

L'anneau de remorquage est rangé avec l'outillage de bord (dans une sacoche sur le tapis de coffre ou dans une boîte sous le tapis de coffre, selon version).



















## Sur le tapis de coffre



## Sous le tapis de coffre

Pour plus d'informations sur l'accès à l'Outillage de bord, se reporter à la rubrique correspondante.

## Contraintes de remorquage

Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Combustion thermique/manuelle				
Thermique / Automatique				
MHEV/Automatique				
Électrique 2WD				

**i** En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

## Introduction à la maintenance et à l'entretien des véhicules

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

### Extérieur

#### ! Prudence

Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques ! Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

**i** Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).  
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).  
Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies (zones industrielles) et les boues/sels (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le Réseau ou un atelier qualifié.  
Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le Réseau ou par un atelier qualifié.

### Intérieur

#### ! Prudence

Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.  
Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des instruments et commandes, ainsi que des commandes de la console centrale. Être vigilant ! Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

## Contrôles périodiques

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur et en fonction du moteur. Sinon, les faire contrôler par le Réseau ou par un atelier qualifié.

#### ! Prudence

N'utiliser que des produits recommandés par le Constructeur ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, le Constructeur sélectionne et propose des produits spécifiques.

## Contrôle des niveaux de liquide

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le Réseau ou par un atelier qualifié.

#### ! Prudence

Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.

**! Prudence**

Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

**Produits usagés**

**! Prudence**

Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.

**! Ne pas jeter l'huile ni les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol.**

Vider l'huile usagée dans les bidons réservés à cet usage dans un atelier qualifié.

**Liquide de refroidissement moteur  
Pour les versions MHEV**



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit

se situer proche du repère "MAX" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "MIN", il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur avant toute intervention.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

**Pour les versions BEV**

**! Prudence**



Ne pas réaliser d'appoint du liquide de refroidissement.



Si le niveau est proche ou en dessous du repère **MIN**, il est impératif de consulter le Réseau.

**Fluides, lubrifiants et pièces recommandés**

**Huile moteur**



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km (3 000 miles).

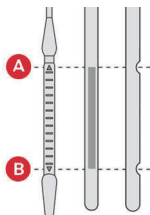
**! Prudence**

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

**Vérification avec la jauge manuelle**

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, consulter l'illustration correspondante du compartiment moteur.

- ▶ Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- ▶ Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- ▶ Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (max)** et **B (min)**.

#### Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **(A)** : faire appel au Réseau ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **(B)** : faire impérativement l'appoint en huile moteur.

#### ! Prudence

##### Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile correspond à la motorisation et est conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du Réseau ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

## Appoint en huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, consulter l'illustration du compartiment moteur correspondant.

#### ! Prudence

Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

- ▶ Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- ▶ Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- ▶ Compléter le niveau, si nécessaire.
- ▶ Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage et repousser la jauge dans son logement jusqu'en butée.

#### ! Prudence

La jauge doit être complètement enfoncée pour éviter que l'huile ne se répande sur le moteur. Risque d'incendie à l'intérieur du compartiment moteur.

**i** Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

## Liquide de lave-glace



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

### Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi. En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

**!** Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

## Compartiment moteur

### Accès au compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

**! Stop&Start/Mode e-Auto**

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.  
Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !

**! Véhicules électriques**

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !  
Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact, vérifier que le témoin READY est éteint au combiné et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché.



**i** L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

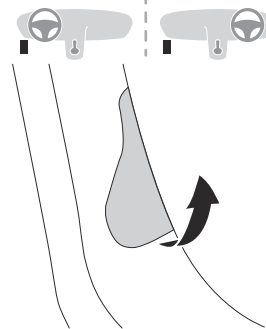
**!** Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.  
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.  
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

**!** **Refroidissement du moteur à l'arrêt**  
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.

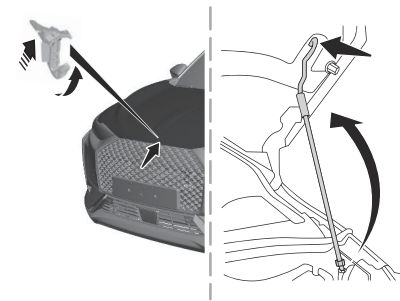
**Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur !**

**Ouverture**

- ▶ Ouvrir la porte avant gauche.



- ▶ Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.

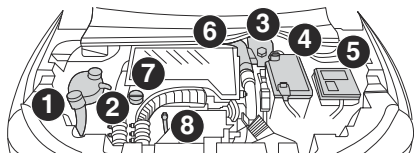


- ▶ Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.
- ▶ Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

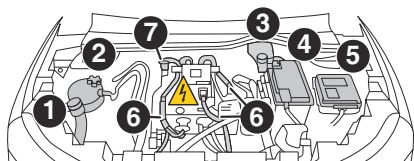
**Fermeture**

- ▶ Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
- ▶ Clipper la béquille dans son logement.
- ▶ Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- ▶ Tirer sur le capot pour vérifier son bon verrouillage.

**!** En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, etc.).

**Moteur MHEV**

1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement du moteur
3. Réservoir du liquide de frein
4. Batterie de 12 V
5. Boîte à fusibles
6. Filtre à air
7. Bouchon de remplissage d'huile moteur
8. Jauge d'huile moteur

**Moteur BEV**

1. Réservoir du liquide de lave-glace
2. Réservoir du liquide de refroidissement (niveau uniquement)
3. Réservoir du liquide de frein

4. Batterie de 12 V
5. Boîte à fusibles
6. Circuit électrique 400 V
7. Coupe-circuit d'urgence pour pompiers et services de maintenance

Pour plus d'informations sur le **Système de charge (BEV)**, consulter la rubrique correspondante.

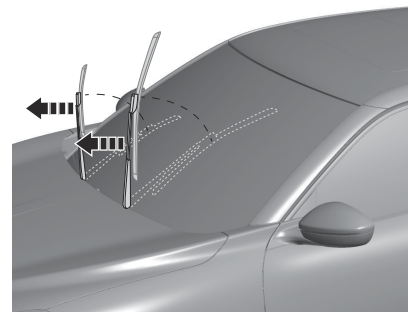
**Batterie de 12 V**

La batterie est sans entretien.

Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

**i** Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la Batterie 12 V, se reporter à la rubrique correspondante.

**!** Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb de 12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement par un concessionnaire ou dans un atelier qualifié.

**Entretien du véhicule****Remplacement des balais d'essuie-glace****Démontage / Remontage à l'avant**

- ▶ Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- ▶ En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le lever jusqu'en butée.

**! Prudence**

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.  
Ne pas les dégager en les faisant bouger.  
Risque de détérioration du pare-brise !

- ▶ Nettoyer le pare-brise à l'aide du liquide de lave-glace.

**i** Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

### Démontage / Remontage à l'arrière

- ▶ Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- ▶ Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide de lave-glace.
- ▶ Déclipper le balai usé et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

### Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, avec la jauge manuelle.

Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km (3 000 miles).

**!** **Prudence**

Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

### Filtre à huile moteur



Remplacer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

### Filtre à air moteur



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

### Boîte automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

### Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier.

Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le Réseau ou par un atelier qualifié.

**i** Pour plus d'informations sur le Frein de stationnement électrique, se reporter à la rubrique correspondante.

### Plaquettes de frein



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances.

Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule.

Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

**i** Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

### Usure des disques de frein



Pour plus d'informations sur la vérification de l'état d'usure des disques de

freins, consulter le Réseau ou un atelier agréé.

## Liquides de frein



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "MAX". Sinon, vérifier l'usure des plaquettes de frein..

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, consulter le plan d'entretien du constructeur.

### ! Prudence

Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint.  
Utiliser uniquement du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

## Roues et pneus



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneus, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneus sont valables pour des pneus "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

### ! Attention

Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneus et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneus usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneus (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve. Lorsque les voyants d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneus. L'utilisation de roues et de pneus de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneus, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneus différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneus qui seront stockés lors du montage des pneus hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneus hiver ou 4 saisons sont identifiables

grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

## Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur.

Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le Réseau ou un atelier agréé est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

## Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet.

Il est normal qu'ils s'usent au fil du temps.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

## Filtre du compartiment



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (par exemple atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), le changer si nécessaire deux fois plus souvent.

**i** Un filtre d'habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

## Boîte à fusibles

### ! Prudence

#### Changer un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le Réseau ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

### i Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

### ! Prudence

Le Constructeur décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou la réparation de dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires non fournis, non homologués et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 mA.

## Remplacement des feux

**i** Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

### ! Prudence

Les projecteurs sont équipés de lentilles en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**

- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

### ! DANGER

Le changement d'une ampoule doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave ! Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts, utiliser des chiffons non pelucheux. Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur. Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

### ! Prudence

#### Après un remplacement de feu

Pour le remontage, procéder dans l'ordre inverse de la dépose. Refermer très soigneusement le couvercle de protection pour garantir l'étanchéité des projecteurs.

## Phares et feux à diodes électroluminescentes (LED)

Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED.
- Phares **DS MATRIX LED VISION**
- Feux diurnes déportés.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Spots latéraux.
- Feux arrière à technologie Full LED.
- Feux de stop.
- Troisième feu stop

**!** Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !

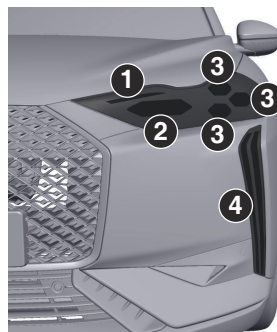


### **!** DANGER

Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED - Risque d'électrocution !  
Pour le remplacement, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

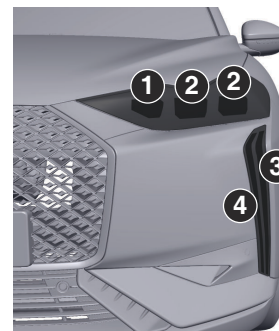
## Feux avant

### Modèle avec projecteurs DS MATRIX LED VISION



1. Indicateurs de direction (LED)
2. Feux de route (module LED Matrix Beam)
3. Feux de croisement (LED)
4. Feux de jour (LED)

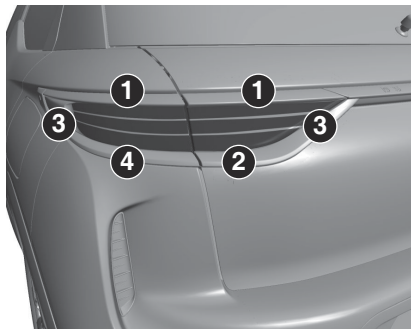
### Modèle avec projecteurs à technologie LED



1. Feux de route (LED)
2. Feux de croisement (LED)
3. Indicateurs de direction (LED)
4. Feux de jour (LED)

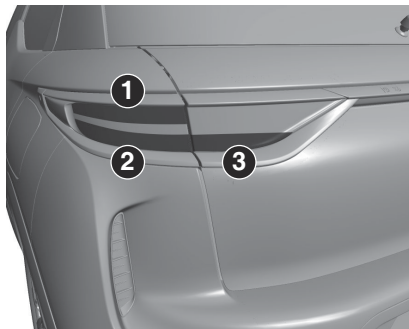
## Feux arrière

### Modèle à phares à technologie Full LED



1. Feux de position / Feux de jour (LED)
2. Feux de recul (W16W)
3. Indicateurs de direction à effet séquentiel (LED)
4. Feux stop (LED)

### Modèle avec phares halogènes



1. Feux stop / Feux de position (W21/5W)
2. Indicateurs de direction (WY16W ambre)
3. Feux de recul (W16W)

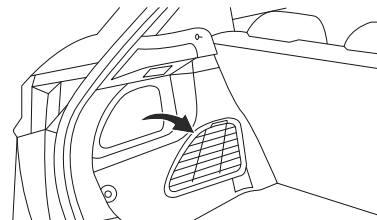
### Indicateurs de direction et feux de stop / feux de position

**i** Un clignotement plus rapide du voyant d'indicateur de direction (droit ou gauche) indique la défaillance d'une des ampoules du côté correspondant.

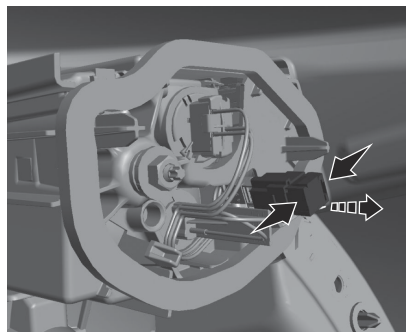
**i** Les ampoules de couleur ambre, comme les indicateurs de direction, doivent être remplacées par des ampoules de caractéristiques et de couleur identiques.

Ces ampoules se changent par l'intérieur du coffre.

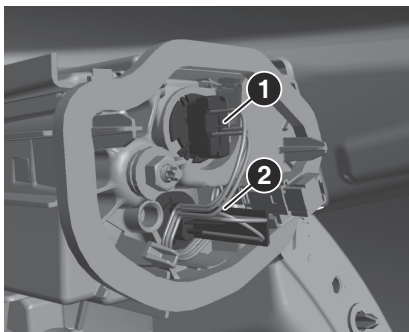
- ▶ Ouvrir le coffre.



- ▶ Retirer la trappe d'accès sur la garniture latérale correspondante afin d'accéder à la vis de fixation du bloc optique.
- ▶ Desserrer la fixation du bloc optique à l'aide d'une clé à douille.
- ▶ Finir le desserrage à la main afin de récupérer l'écrou, **en faisant attention de ne pas le laisser tomber.**
- ▶ Déposer le bloc optique.
- ▶ Déclipper le connecteur du bloc optique.

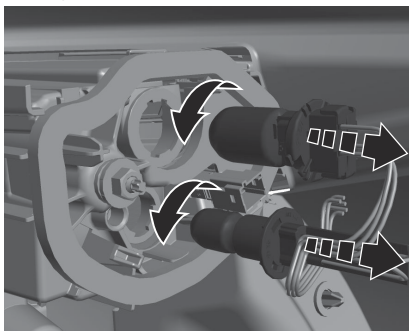


- ▶ Pincer et tirer le connecteur.



1. Feux de stop / Feux de position
2. Indicateurs de direction

Une fois le bloc optique déconnecté et dégagé, déposer le bloc optique pour pouvoir remplacer les ampoules :

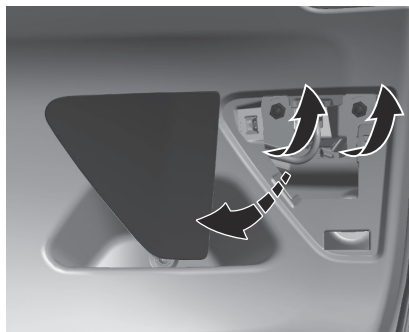


- ▶ Tourner le porte-lampe d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- ▶ Tirer l'ampoule, puis la remplacer.

**i** Engager le bloc optique dans ses guides en restant bien dans l'axe du véhicule.  
Serrer sans forcer pour garantir l'étanchéité, mais sans détériorer le bloc optique.

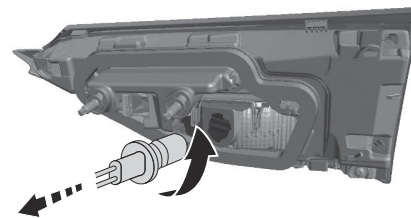
### Feux de recul (hayon)

- Ouvrir le hayon.



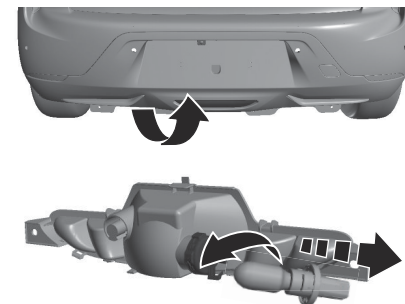
- ▶ Déposer le couvercle d'accès et desserrer les deux écrous de fixation du bloc optique à l'aide d'une clé à douille.
- ▶ Pincer et tirer le connecteur pour le déposer.

Une fois le bloc optique déconnecté et dégagé, déposer le bloc optique pour pouvoir remplacer les ampoules :



- ▶ Tourner le porte-lampe d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- ▶ Remplacer la lampe.

### Feu antibrouillard (P21W)



L'accès se fait en passant la main sous le pare-chocs côté gauche.

- ▶ Tourner le porte-lampe d'un quart de tour vers la gauche et le retirer.
- ▶ Tourner la lampe d'un quart de tour vers la gauche et la retirer.
- ▶ Remplacer la lampe.

## Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

### ! Prudence

Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant. Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

**i** Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneus d'origine	Type de chaînes
215/60 R17	Polaire XP9 à serrage manuel
215/55R18	Polaire 0112-PSSD à serrage manuel

Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

## Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h (31 mph).
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

**i** Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

### ! Prudence

Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneus du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

## Carrosserie - Entretien de l'extérieur

### Peinture brillante

#### ! Prudence

Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture ! Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

**i** Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

## Autocollants

(Selon version)

#### ! Prudence

Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule -

Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

**i** Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25 C et 40°C).  
Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.  
Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

## Entretien de l'intérieur

### Surfaces en cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien régulier approprié est essentiel pour sa durabilité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

#### **! Prudence**

Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (par exemple, solvant, détergent, essence, alcool pur).

Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (par exemple, perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

**i** Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré.

Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

### Matériaux de sol

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

#### Entretien

#### **! Prudence**

Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (par exemple alcool, solvant ou ammoniac).  
Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

**i** Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.  
Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

### Retrait des taches

#### **! Prudence**

Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

**i** Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.  
Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

**i** **Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :**

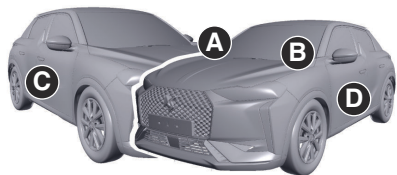
- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
- Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
- Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
- Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
- Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
- Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
- Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.

Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.

Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibras humide, puis sécher avec un chiffon différent.

## Numéro d'identification du véhicule (VIN)

Divers marquages visibles pour l'identification et la recherche du véhicule



### A. Numéro d'identification véhicule (VIN), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis, près du passage de roue avant droite.

### B. Numéro d'identification véhicule (VIN), sur la planche de bord.

Imprimé sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

### C. Étiquette constructeur.

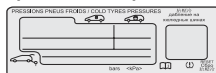
Collée au niveau du pied milieu.

Répertorie les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).

- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

### D. Étiquette pneus / code peinture.



Collée au niveau de la porte côté conducteur. Reprend les informations suivantes sur les pneus :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également le code couleur de la peinture.

**i** Le véhicule peut être équipé d'origine de pneus à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneus, consulter le Réseau pour connaître les montes de pneus homologués pour le véhicule.

## Identification du moteur

Les tableaux des caractéristiques techniques utilisent les code d'identification du moteur. Le

code technique est également repris dans le tableau des caractéristiques du moteur.

Caractéristiques du moteur .

Pour identifier le moteur adéquat, voir la le certificat de conformité CEE fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

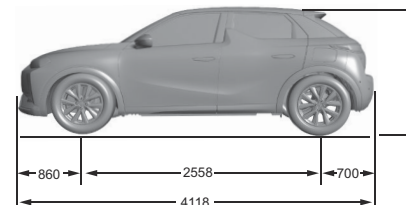
Le certificat de conformité indique l'appellation du moteur, les autres publications nationales peuvent indiquer le code technique.

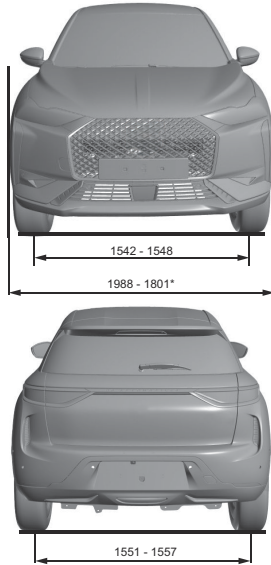
Vérifier la cylindrée et la puissance moteur afin d'identifier le moteur respectif.

## Données du véhicule

### Dimensions

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.





## Données du moteur

### Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

**i** La puissance maximale correspond à la valeur homologuée sur banc

d'essai, telle que définie par le règlement UE 715/2007.

Pour plus d'informations, consulter le Réseau ou un atelier qualifié.

### Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale.

Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au Réseau ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de GTW (Gross Train Weight) et de charge remorquée indiquées sont valables jusqu'à une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de la charge remorquée doit être réduite de 10 % pour chaque tranche de 1 000 mètres d'altitude supplémentaire.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

**!** Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

**!** Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route.

Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (62 mph) (respecter la législation locale en vigueur).

**!** Pour les véhicules hybrides (MHEV) utilisés en hautes altitudes (>2500 m asl), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

**!** **Restriction de remorquage applicable aux véhicules vendus sur le marché mexicain**

Pour les véhicules hybrides (MHEV), la capacité de remorquage est limitée car elle peut affecter les performances du véhicule.

### Motorisations et charges remorquables - Hybride

	<b>HYBRIDE 145ch e-DCS6</b>
<b>Codes</b>	<b>EB2LTDH2 EDCT6 6.ebis</b>
<b>Types variantes versions UR...</b>	<b>HPY</b>
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	1100
Remorque non freinée (kg)	685
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	61
<b>Boîtes de vitesses</b>	Automatique électrique à double embrayage à 6 rapports
<b>Motorisations essence</b>	1 199
Puissance max. : EC standard (kW)	107
Carburant	Sans Plomb
<b>Moteur électrique</b>	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance max. : EC standard (kW)	21
<b>Batterie de traction</b>	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (VDC)	48
Capacité installée (kWh)	0,9

**Moteurs et charges remorquables - Électrique**

<b>Types variantes versions : UJ...</b>	<b>ZKWZ</b>
Remorque freinée (dans la limite du PTR) (kg) en pente 10 % ou 12 %	0
Remorque non freinée (kg)	0
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	0
<b>Moteur électrique</b>	
<b>Technologie</b>	<b>Synchrone à aimants permanents</b>
Puissance max. : norme CE (kW)/(ch)	115/156
<b>Batterie de traction</b>	
Technologie	Lithium-Ion
Capacité installée (kWh)	54
<b>Charge domestique</b>	<b>Mode 2</b>
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé) 8 ou 16
<b>Charge accélérée</b>	<b>Mode 3</b>
Courant alternatif (AC) Tension nominale (A)	230 (monophasé ou triphasé) 16 ou 32
<b>Charge super rapide</b>	<b>Mode 4</b>
Tension continue (DC)	400

## Déclaration de conformité

### **i** Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats correspondants sont disponibles sur le site de la marque : <http://service.dsautomobiles.com>

## Enregistrement des données du véhicule et vie privée

Des calculateurs électroniques sont installés dans le véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

D'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sont disponibles sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées

dans le Guide d'utilisation du véhicule. Celles-ci sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés, ou en ligne sur le site de la marque.

## Enregistrement des données des appels d'urgence et protection de la vie privée

### Référence personnelle

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres options, telles que la plaque minéralogique du véhicule, permettent de suivre les données au sujet du propriétaire ou du conducteur du véhicule. Les données générées ou traitées par les boîtiers de commande peuvent donc être personnelles, ou être rendues personnelles sous certaines conditions. En fonction des données disponibles sur le véhicule, des conclusions peuvent être tirées sur des informations telles que votre comportement de conduite, votre emplacement ou l'itinéraire parcouru ou sur votre comportement d'utilisation.

### Caractéristiques de fonctionnement du véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule. Ces données incluent par exemple :

- Informations sur l'état du véhicule (par exemple vitesse, temps de trajet, accélération latérale, taux de rotation des

roues, affichage des ceintures de sécurité bouclées).

- Conditions environnementales (par exemple température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien, ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

### Caractéristiques techniques du véhicule

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (par exemple niveau de remplissage, pressions des pneus, état de charge de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (par exemple phares, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (par exemple déploiement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.

- Pour les véhicules électriques ou MHEV rechargeables, le niveau de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée.

Dans des circonstances particulières (par exemple si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles. Lors de l'entretien du véhicule (par exemple réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées, si nécessaire.

Le personnel travaillant pour le réseau d'entretien (par exemple garages, constructeurs) ou des tiers (par exemple agents d'assistance routière) peuvent lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité.

Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité.

Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur

peut également utiliser les données d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie.

Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

### Fonctions de confort et d'infodivertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

L'utilisateur peut saisir ses propres données dans les fonctions du système audio et télématique du véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.

- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'infodivertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil connecté au véhicule (par exemple smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment.

Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à la demande de l'utilisateur, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages sélectionnés.

### Intégration de smartphone (par ex. Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

connectez votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique.

Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée.

La possibilité de définir des paramètres dépend de l'application en question et du système d'exploitation du smartphone.

### Services en ligne - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans le véhicule ou à un appareil mobile prévu par l'utilisateur (par ex. smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

### Services propriétaires

En ce qui concerne les services en ligne du Fabricant, les fonctions correspondantes sont décrites par lui-même sur un support approprié (par ex. manuel, site Internet du fabricant) et les informations sur la protection des données sont fournies.

Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne.

L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet.

La collecte, le traitement et l'utilisation des données personnelles aux fins de la fourniture des services se font uniquement sur la base d'une obligation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence réglementaire, ou dans le cadre d'un accord contractuel ou d'un consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions et services légalement requis tels que le système de communication d'urgence.

### Services tiers

En cas d'utilisation de services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question.

Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veiller par conséquent à vérifier la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

### Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut évoluer selon la réglementation européenne. Consulter ce

document en ligne pour être sûr d'avoir la liste à jour des réglementations applicables dans l'UE. Certaines réglementations ne peuvent pas s'appliquer en fonction de la date d'homologation du véhicule.

Généralement, ces obligations légales peuvent divulguer des données indépendamment des paramètres de confidentialité embarqués dans le véhicule.

### eCall - Appel d'urgence

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Cette fonction, lorsqu'elle est opérationnelle, est assurée par le service public d'urgence de chaque pays traversé. Peu importe où vous avez acheté votre véhicule ou où il est immatriculé.

En cas d'impact significatif ou d'accident grave enregistré par l'APPAREIL sur le VÉHICULE, avec pour conséquence l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel téléphonique est automatiquement transmis du VÉHICULE au numéro d'urgence public correspondant (appel au "112" au sein de l'Europe), ainsi que la transmission des données minimales nécessaires à l'identification et à la localisation du VÉHICULE (c'est-à-dire votre localisation exacte, l'heure de l'accident, le numéro d'identification de votre véhicule et le sens de déplacement). Ces informations ne sont transmises depuis votre véhicule qu'en cas d'accident grave ; il permet aux Services Publics d'Urgence d'évaluer et de gérer votre situation. Les services publics d'urgence agiront conformément à la législation locale et à leurs propres procédures opérationnelles.

En Europe, le service eCall basé sur le 112 est un service public d'intérêt général et est donc accessible gratuitement à tous les consommateurs.

Conformément au règlement (UE) 2015/758, ce système est obligatoire pour tous les nouveaux types de véhicules dont la fabrication est homologuée après le 31 mars 2018.

Le système eCall n'est activé que si votre véhicule est impliqué dans un accident grave. Le reste du temps, le système reste inactif. Cela signifie que lorsque vous conduisez simplement votre véhicule, aucun suivi permanent (enregistrement de la position de votre voiture ou suivi de votre conduite) ni transmission de données n'a lieu de la part de ce service de régulation.

### **OBFCM - Compteur de consommation de carburant embarqué**

Cette fonction sera assurée pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE.

Conformément à l'Article 9 du Règlement d'application (UE) 2021/392 ("OBFCM"), ce service réglementaire permet à l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE) de recevoir des données d'usage du véhicule (telles que le vin, la distance totale parcourue, la consommation totale de carburant, l'accumulation totale d'énergie du réseau dans la batterie, selon les cas).

L'AEE utilise ces données pour surveiller en utilisation réelle la consommation de carburant et d'énergie, ainsi que les émissions

de CO<sub>2</sub> des nouveaux véhicules, de manière anonymisée et agrégée.

Comme mentionné dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule pour la finalité du règlement OBFCM. Cela peut être fait en contactant le service client (coordonnées disponibles sur le site Web de la marque disponible pour votre pays).

### **SLI - Informations sur les limites de vitesse**

Cette fonction sera fournie pendant tout le cycle de vie du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au règlement (UE) 2018/858 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, du 30 mai 2018, tel que modifié par le règlement (UE) 2019/2144 du 27 novembre 2019 et le règlement délégué (UE) 2021/1958 de la Commission du 23 juin 2021 (ensemble le "Règlement GSR V2"), les constructeurs automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de différents systèmes visant à garantir la sécurité globale de ces véhicules. Conformément à l'article 6 du règlement (UE) 2019/2144, ces systèmes doivent inclure un système "d'adaptation intelligente de la vitesse" (ci-après "AIV") qui fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue

sur chacun des trois types de routes (routes urbaines et rues, routes non urbaines et autoroutes/voies express/voies rapides). La fonction SLI fournit au conducteur la limite de vitesse applicable sur la route où il circule. La fonction SLI vise à améliorer la sécurité en permettant au véhicule d'afficher en temps réel la limite de vitesse applicable, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (par ex. météo, panneau caché par un autre véhicule). La limite de vitesse applicable est récupérée de la caméra avant du véhicule et peut être complétée via le système de communication Over-The-Air pour améliorer la fiabilité des informations en fonction de la définition du véhicule. Pour obtenir des informations valides sur les limites de vitesse, la position actuelle du véhicule est envoyée via l'unité télématique et est immédiatement supprimé après traitement. Le suivi de la position du véhicule n'est à aucun moment possible. Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule. Comme l'exige le "Règlement GSR V2", cette fonctionnalité SLI est activée par défaut à l'allumage du contact, mais peut être partiellement désactivée à tout moment par l'utilisateur du véhicule, étant donné que le conducteur peut couper la fonction d'avertissement sonore dans les paramètres du véhicule disponible sur l'écran tactile central. Cela n'aura pas d'impact sur la fonction d'avertissement visuel qui restera active et pourra toujours nécessiter une transmission de données en direct de la position actuelle

du véhicule pour une détection précise des limites de vitesse. Selon le modèle de votre véhicule, il peut être également possible de couper complètement la fonction SLI (c'est-à-dire d'arrêter la fonction de détection de limite de vitesse et d'avertissement de limite de vitesse) sur l'écran tactile central, et ainsi de couper la transmission des données pour le trajet en cours.

### **Affichage du kilométrage sur l'association Car-Pass**

**(uniquement pour les véhicules enregistrés en Belgique)**

Cette divulgation est active uniquement en Belgique, en réponse à une loi belge visant à prévenir la fraude au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, applicable à partir du 01/01/2020). Elles sont fournies à vie, tant que l'association Car-Pass demande les données.

Elle consiste à fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association déléguée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté en direct par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, sur demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la politique de confidentialité de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/fr/privacy-policy>).

### **Utilisation des données – Amélioration de la qualité des produits**

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur automobile, les données de votre véhicule (telles que définies dans la politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés, voir ci-dessous) – à l'exclusion de la géolocalisation du véhicule – sont transférées au constructeur automobile dans le but d'éviter des anomalies, d'analyser des données agrégées pour l'amélioration du produit ou la création de nouveaux produits. De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection à la vie privée vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique de confidentialité de Stellantis pour les services connectés (voir ci-dessous).

### **Politique de confidentialité européenne des véhicules connectés de Stellantis**

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés ("Politique de confidentialité") s'applique aux Données personnelles que nous traitons concernant les utilisateurs des Services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Clients ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser.

Cette politique de confidentialité est rédigée conformément à l'article 13 du règlement UE 679/2016 et vous permettra de mieux comprendre comment nous traitons vos informations.

Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de cette Politique de confidentialité). Si vous souhaitez des éclaircissements concernant cette Politique de confidentialité ou la manière dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à : [dataprotectionofficer@stellantis.com](mailto:dataprotectionofficer@stellantis.com) Ce document est disponible sur les sites des marques, à la rubrique dédiée aux services connectés.

### **Enregistreur des données d'événements**

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement des données d'accident, également appelé système d'enregistrement des données d' (EDR).

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents

systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un moyen de retenue (airbag de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédale(s) actionnée(s) par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Les éléments suivants ne sont pas enregistrés par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.
- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.
- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH ([www.BoschCDRTool.com](http://www.BoschCDRTool.com)).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.



## Index

### Caractères spéciaux

.Chargement différé (électrique) ..... 125

### A

ABS ..... 77  
 Accessoires ..... 186  
 Accessoires, électriques ..... 186  
 accident, enregistrement des  
 données d'accident ..... 228  
 Affichage tête haute ..... 59  
 Aide au démarrage en côte ..... 178  
 Aide au maintien dans la voie .. 153, 160, 164  
 Air conditionné ..... 79  
 Air conditionné, automatique ..... 79  
 Airbags ..... 1, 28  
 Avant ..... 30  
 Désactivation passager avant ..... 32  
 Dysfonctionnement ..... 30  
 Latéraux ..... 30  
 Rideaux ..... 30  
 Alarme antivol ..... 15  
 Activation automatique ..... 17  
 Activation de l'alarme ..... 16  
 Alarme panique ..... 17  
 Antidémarrage ..... 18  
 Auto-diagnostic ..... 16  
 Périmétrique extérieure ..... 16  
 Périmétrique extérieure seule ..... 17  
 Soulèvement ..... 16  
 Verrouillage sans alarme ..... 17  
 Volumétrique intérieure ..... 16  
 Alerte Attention Conducteur ..... 174

Ampoules (changement) ..... 215  
 Ampoules (remplacement) ..... 214-217  
 Antipatinage (ASR) ..... 156  
 Appel d'assistance ..... 95, 187  
 Appel d'urgence ..... 226  
 Application mobile ..... 81, 106, 125, 127  
 Applications ..... 83, 94  
 Appuie-tête  
 (arrière) Remise en place ..... 23  
 (arrière) Retrait ..... 22  
 (avant) Remise en place ..... 22  
 (avant) Retrait ..... 22  
 Appuie-têtes ..... 1, 22  
 (avant) Réglage en hauteur ..... 22  
 Arrière ..... 22  
 Avant ..... 22  
 Arrêt d'urgence ..... 109  
 Arrêt d'urgence actif ..... 176  
 Arrêt du moteur ..... 108  
 Arrêt du véhicule ..... 117, 154  
 Assistance au freinage d'urgence (EBA) . 113  
 Assistance, freinage d'urgence ..... 113, 154  
 Autocollants, personnalisation ..... 217  
 Avertissements et indicateurs ..... 67  
 Avertisseur sonore ..... 41  
 Avertisseur sonore piéton ..... 42  
 Avertisseur sonore de véhicule  
 silencieux (Électrique) ..... 142  
 Avertisseur sonore piéton (BEV) ..... 142

### B

Barre de remorquage ..... 138  
 Barres de toit

### Barres de toit (*Suite*)

Chargement ..... 136  
 Batterie de traction ..... 124  
 Batterie de traction (BEV) ..... 63, 66,  
 125, 130, 223  
 Batterie, 12 V ..... 197  
 Batterie, accessoires ..... 198  
 Batterie, charge ..... 197  
 Batterie, servitude ..... 197  
 Battery, 12 V ..... 68  
 BEV ..... 1, 6  
 Bluetooth (mains libres) ..... 98  
 Bluetooth (téléphone) ..... 98  
 Boîte à gants ..... 53  
 Boîte de vitesses automatique ... 113, 114, 116  
 Boîte de vitesses, automatique ..... 197, 211  
 Boîte de vitesses, automatique  
 double embrayage ..... 113  
 Borne publique de recharge rapide ..... 136  
 Bouches d'aération ..... 78, 79  
 Bouchon, remplissage de carburant ..... 121

### C

Cadrams ..... 61  
 Caméra d'aide à la conduite  
 (avertissements) ..... 143  
 Caméra de recul ..... 142, 172  
 Caméra infrarouge ..... 141  
 Capacité, réservoir de carburant ..... 121  
 Capteurs (avertissements) ..... 141  
 Capteurs de stationnement avant ..... 171  
 Capteurs de stationnement, arrière ..... 170



<b>Éclairage (Suite)</b>			
(extérieur) Phares .....	46		
(extérieur) Sports de rétroviseurs .....	51		
(intérieur) Ambiance .....	52		
(intérieur) Éclairage du coffre .....	52		
(intérieur) Plafonniers .....	52		
(intérieur) Rhéostat .....	62		
Éclairage d'accueil .....	51		
Extérieur .....	1, 46		
Intérieur .....	1, 52		
Éclairage extérieur .....	52		
Éclairage extérieur Indicateurs de direction			
(extérieur) Indicateurs de direction .....	46		
Éco-conduite .....	1, 3		
Écran tactile .....	81, 83		
Éléments, identification .....	164		
Enregistrement des données			
d'événements .....	228		
Enregistreur, distance de trajet .....	63		
Entrée d'air .....	77		
Entretien .....	75, 206		
Entretien (conseil) .....	1, 206		
Entretien de la carrosserie .....	217		
Équipement de confort thermique .....	64		
Étiquettes, identification .....	220		
<b>F</b>			
Feu antibrouillard, arrière .....	216		
Feu de recul .....	216		
Feux de détresse .....	186, 189		
Feux de jour .....	214		
Feux stop .....	215		
Feux, arrière .....	215		
Feux, croisement .....	214		
Feux, route .....	214		
<b>G</b>			
Gonflage des pneus .....	212		
Gonflage des pneus et accessoires (à			
l'aide du kit) .....	194		
<b>H</b>			
Haute tension .....	129		
Hayon .....	1, 57		
Histogramme, consommation de			
carburant .....	66		
Huile, moteur .....	207, 211		
<b>I</b>			
Indicateur de changement de rapport .....	62		
Indicateur de consommation de			
confort thermique (électrique) .....	64		
Indicateur de vitesse .....	61, 142		
Indicateur, entretien .....	75		
Indicateur, température du liquide de			
refroidissement .....	76		
Indicateurs de direction			
Feux de stationnement .....	46		
Trois clignotements .....	46		
Indicateurs de direction (clignotants)			
.....	214, 215		
<b>J</b>			
Jauge .....	207		
Jauges .....	61		
Journal, alertes .....	67		
<b>K</b>			
Kit, dépannage provisoire de pneu .....	192		
Kit, réparation de crevaison .....	190, 191		
Kit, réparation provisoire de pneu ...	190, 192		
<b>L</b>			
Lampes (changement) .....	214		
Lavage .....	142		

Lavage (conseils) .....	206
LED - Diodes électroluminescentes ..	214, 215
Limiteur de vitesse .....	144, 182, 183
Liquide, frein .....	212
Liquide, liquide de refroidissement	
moteur .....	207
Localisation du véhicule .....	10
Lunette arrière	
Essuie-glace .....	44
Lave-glace .....	44
Lunette arrière (désembuage) .....	81

## M

Maintenance, routine .....	142, 206, 207
Marquages, identification .....	220
MHEV .....	1, 5, 113
Miroir de courtoisie .....	53
Mode de conduite	
(BEV) Eco .....	120
(BEV) Normal .....	120
(BEV) Sport .....	120
(MHEV) Eco .....	120
(MHEV) Manuel .....	120
(MHEV) Normal .....	120
(MHEV) Sport .....	120
Mode délestage .....	137
Mode e-Auto .....	109, 110, 121
Mode ECO .....	120
Mode économie d'énergie .....	1, 6
Modes de conduite .....	1, 119, 121
Modes de conduite (BEV) .....	120
Moteur .....	212
Moteur, 48 V hybride .....	124, 201
Moteur, BEV .....	210, 223
Motorisation, hybride 48 V .....	223

Motorisations .....	222, 223
---------------------	----------

## N

Niveau de carburant, mini .....	121
Niveau de charge minimum de la	
batterie de traction (BEV) .....	64
Niveau, huile moteur .....	207, 211
Niveau, liquide de frein .....	212
Niveau, Liquide de lave-glace .....	208
Niveau, liquide de refroidissement .....	207
Niveau, liquide de refroidissement	
moteur .....	77
Niveaux et contrôles .....	206, 207, 211
Numéro de série, véhicule .....	220

## O

Ordinateur de bord .....	65
Outillage .....	204
Outillage de bord .....	190, 191
Outils .....	190, 191, 204

## P

Pare-brise	
Détection de pluie .....	45
Essuie-glace .....	1, 43
Essuie-glace automatique .....	45
Lave-glace .....	1, 43
Pare-brise, chauffant .....	80
Pare-soleil .....	53
Peinture .....	217, 220
Plaques, identification .....	220
Plaquettes, frein .....	211

Pneus .....	212, 220
Poids .....	222, 223
Portes .....	1, 18
Poignées rétractables .....	18
Verrouillage centralisé .....	10
Pose de barres de toit .....	137
Préconditionnement de la	
température de l'habitacle (Électrique) ....	81
Pressions, pneus .....	212, 220
Prise secteur (réseau domestique) .....	132
Prise, diagnostic .....	186
Prises de courant	
12 volts .....	54
Chargeur de téléphone sans fil .....	55
Ports USB .....	54
Profils .....	86
Puissance .....	63

## R

Raccourcis des aides à la conduite .....	143
Radar (avertissements) .....	141
Radio .....	91-93, 102
Rangement de l'accoudoir .....	53
Recharge de la batterie .....	197, 199, 201
Recharge de la batterie de traction .....	125
Recharge de la batterie de traction	
(BEV) .....	125, 129
Recharge super rapide (BEV) .....	127
Reconnaissance de limite de vitesse .....	227
Reconnaissance étendue des	
panneaux routiers .....	179, 183
Reconnaissance panneaux routiers .....	179
Récupération d'énergie .....	63, 113
Recyclage, air .....	80
Réglage de l'heure .....	106

- Réglage de la répartition d'air ..... 79  
 Réglage de la température ..... 78  
 Réglage des phares ..... 51  
 Réglage du débit d'air ..... 79  
 Régulateur de vitesse ..... 182  
 Régulateur de vitesse par reconnaissance de limite de vitesse ..... 183  
 Régulateur de vitesse, adaptatif ..... 183  
 Réinitialisation du système de détection de sous-gonflage ..... 71  
 Remise à zéro du parcours ..... 65  
 Remorquage ..... 203, 205  
   Remorquage du véhicule ..... 1, 137  
 Remorquage d'un autre véhicule ..... 203  
 Remorquage du véhicule ..... 203  
 Remorque ..... 138  
 Remplacement d'un fusible ..... 213  
 Remplacement d'une ampoule ..... 216  
 Remplacement des ampoules ..... 216  
 Remplacement des fusibles ..... 213  
 Remplacement des lampes ..... 213  
 Remplacement du filtre à air ..... 211  
 Remplacement du filtre à huile ..... 211  
 Remplacement du filtre de l'habitacle ..... 213  
 Remplissage du réservoir de carburant ... 121  
 Répartiteur électronique de freinage (EBFD) ..... 77  
 Réservoir de carburant ..... 122  
 Réservoir, carburant ..... 121, 122  
 Réservoir, lave-glace ..... 208  
 Rétroviseurs  
   (extérieurs) Rabattement électrique .... 21  
   (extérieurs) Rabattement manuel ..... 21  
   (extérieurs) Réglage électrique ..... 20  
   (extérieurs) Rétroviseurs chauffants ... 21  
   Extérieurs ..... 20  
   Intérieurs ..... 21  
 Rétroviseurs, extérieurs ..... 81  
 Rétroviseurs, porte ..... 157  
 Roue, de secours ..... 192, 212  
 Roue, secours ..... 190, 191
- S**
- Sélecteur du mode de conduite (BEV) ..... 118  
 Semi-hybride, 48 V ..... 222  
 Siège enfant  
   Position du siège pour enfant à l'avant ..... 36  
 Sièges ..... 1, 23  
   (arrière) Rabattement ..... 26  
   (avant) Chauffants ..... 25  
   (avant) Réglage électrique ..... 24  
   (avant) Réglage manuel ..... 23  
   (conducteur) Massage ..... 25  
   (conducteur) Réglage lombaire ..... 26  
   Arrière ..... 26  
   Avant ..... 23  
 Sièges enfants  
   i-Size ..... 34  
   ISOFIX ..... 33  
   Position ..... 35  
   Récapitulatif installation ..... 38  
   Recommandations ..... 34  
   TOP TETHER ..... 33  
 Sièges enfants, i-Size ..... 35  
 Smartphone ..... 91, 100, 107  
 Sous-gonflage des pneus (détection) ..... 184  
 Station, radio ..... 92  
 Stationnement (capteurs) ..... 170  
 Stop & Start ..... 110, 121, 210  
 Streaming audio (Bluetooth) ..... 91  
 Super-verrouillage ..... 9
- Surveillance d'angle mort ..... 157  
 Suspension ..... 212  
 Système d'antipatinage avancé ..... 120  
 Système d'assistance au freinage ..... 154  
 Système de freinage antiblocage des roues (ABS) ..... 77  
 Système hybride ..... 124  
 Systèmes de contrôle de la trajectoire ... 156  
 Systèmes de retenue pour enfants . 1, 32, 33
- T**
- Tableau de bord ..... 142  
 Tableaux des motorisations ..... 222, 223  
 Tapis ..... 142  
 Tapis de sol ..... 56  
 Télécommande ..... 9  
   Accès mains libres ..... 1, 13  
   Démarrage à distance ..... 1, 13  
   Ouverture du coffre ..... 14  
   Réinitialisation ..... 12  
 Téléphone ..... 104  
 Température, liquide de refroidissement . 76  
 Totalisateur kilométrique ..... 63  
 Totaliseur, kilométrique ..... 65  
 Traction, électrique ..... 129, 223  
 Trappe, charge ..... 127  
 Trappe, remplissage de carburant ..... 122  
 Triangle, présignalisation ..... 189
- V**
- V2L ..... 122  
 Vehicle to Load ..... 122  
 Véhicule électrique à batterie ..... 1, 6

Véhicule électrique hybride léger .....	1, 5
Ventilation .....	78
Vidange d'huile .....	207, 211
Vision 360° .....	168
Vision panoramique .....	168
Vitres .....	1, 19
Détection d'obstacles .....	19
Fermeture automatique .....	10
Fonctionnement automatique .....	19
Fonctionnement manuel .....	19
Sécurité enfants .....	20
Volant .....	1, 41
Avertisseur sonore .....	41
Commandes .....	58
Palettes de changement de vitesse .....	41
Réglage .....	41
Voyant d'avertissement, ceintures de sécurité .....	69
Voyants d'avertissement .....	67
Voyants d'avertissement et indicateurs ...	67

## W

Wallbox (électrique) .....	131
----------------------------	-----

Matières recyclées / Véhicules hors d'usage  
Le Constructeur atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et du règlement n° 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise. Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite du Constructeur.

Imprimé en UE  
05/2025





DS AUTOMOBILES



TotalEnergies

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LE MOTEUR DE L'EXCELLENCE

Partenaires depuis 2015, TotalEnergies et DS automobiles partagent des valeurs communes : un esprit pionnier, un goût de la performance et l'expertise. TotalEnergies soutient les créations de DS Automobiles pour en garantir une efficacité optimale jour après jour.

Grâce à ses lubrifiants, TotalEnergies optimise la performance des moteurs électriques en améliorant leur efficacité, leur rendement et leur fiabilité.

### **TotalEnergies, partenaire de DS Automobiles en Formule E.**

Avec de nombreux records à son actif depuis son engagement en Formule E, le Championnat du monde de monoplaces 100 % électriques, dont deux doubles podiums Pilotes - Équipes, remportés avec le soutien de TotalEnergies, DS Automobiles mérite son titre de chef de file de l'électrification.

### **Freinez le vieillissement de votre moteur !**

**DS Automobiles & TotalEnergies présentent Quartz EV Drive.** Cette huile synthétique haute performance a été spécialement conçue pour les véhicules électriques. Elle protège efficacement les composants, garantit un fonctionnement optimal et allonge la durée de vie du véhicule. Grâce à sa formule novatrice, elle offre une protection maximale, même dans les conditions les plus extrêmes, tout en améliorant l'efficacité des moteurs électriques.



DS *prefers* TotalEnergies



**DS AUTOMOBILES**  
Travelling is an Art

[DSautomobiles.com](http://DSautomobiles.com)



D0DS3B02505fr-1